# TAZMAMART

## UNE PRISON DE LA MORT AU MAROC

CHRISTINE DAURE-SERFATY

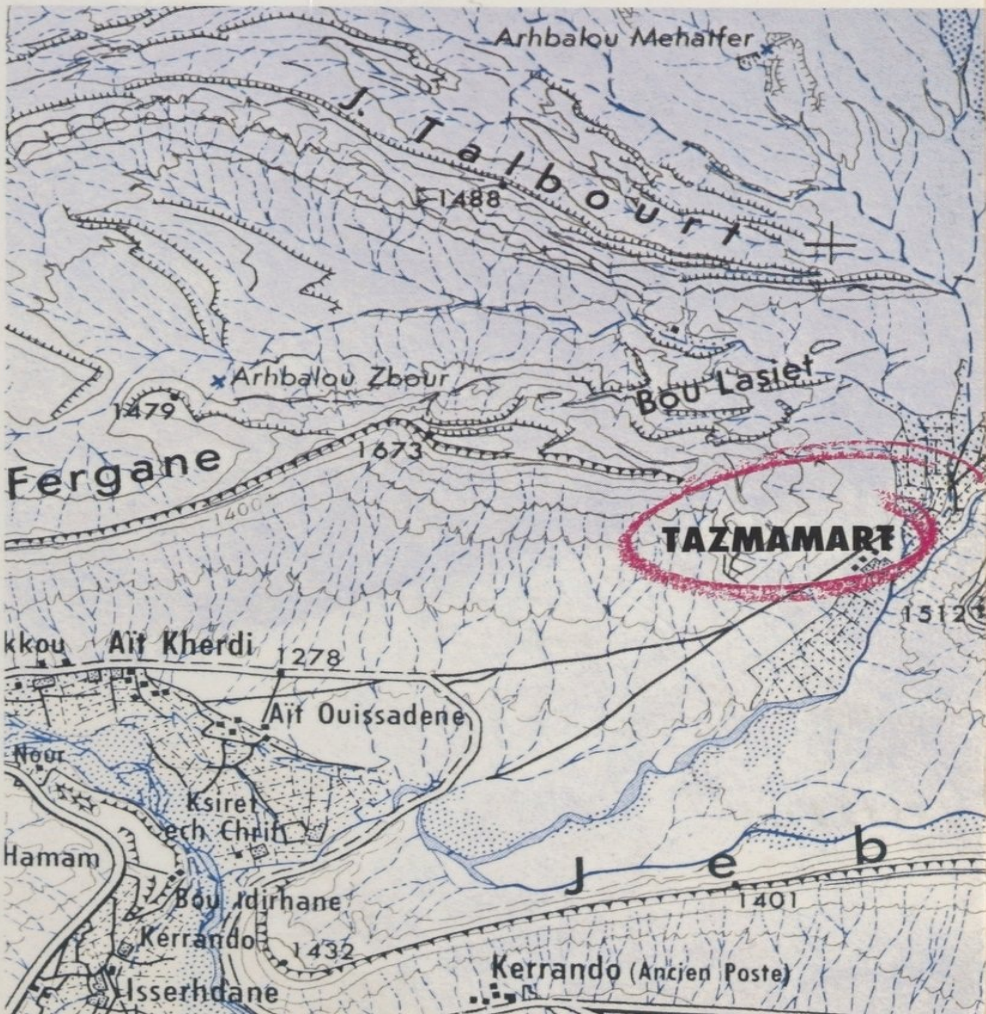


au Vif
STOCK

Pendant dix-huit ans, les hommes dont ce livre raconte l'histoire ont disparu. D'août 1973 à septembre 1991, ils ont vécu enfermés chacun dans une cellule sans lumière aucune, ni lampe ni fenêtre, sans visites et sans soins, ni médecin ni infirmier. Dix-huit ans d'obscurité et de désespoir. Dans le noir secret d'un pouvoir absolu, ces hommes – l'élite de l'armée marocaine, des proches du Palais royal – avaient été condamnés à une mort lente. Plus de la moitié d'entre eux ont ainsi quitté la vie, dans le silence et l'oubli. Pour assouvir la vengeance d'un seul, le Roi, l'inventeur de cet enfer : Tazmamart.
Sans les démarches de Christine Daure-Serfaty, hantée par cette horreur dès qu'elle en reçut les premiers témoignages, Tazmamart existerait peut-être encore. « Tazmamart m'a habitée, envahie si longtemps, écrit-elle. Tout au fond, il rejoignait le cauchemar qu'ont fait tous les enfants : seuls dans le noir, enfermés, ils appellent leur mère et personne ne vient car personne ne les entend. »

Christine Daure-Serfaty

# Tazmamart

Une prison de la mort au Maroc

*Au vif*
Stock

# Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

Épigraphe

1 - *La disparition*

2 - *Le silence*

3 - *Les messagers*

4 - *Les revenants*

ANNEXE - *« Tout lecteur sera ahuri... »*

À propos de l’auteur

Copyright d’origine

Achevé de numériser

*Par son chapelet d'innombrables villages, par sa palmeraie large par endroits de dix à vingt kilomètres, par son excellent climat en hiver, la vallée entière forme l'une des plus séduisantes et des plus salubres attractions touristiques sahariennes. L'itinéraire idéal serait de se rendre de Rich au Tafilalet... De Bou Denib à Rich, 119 km, piste carrossable... :* Tazmamart, *petit ksar habité par des Kebala et des Aït Abbou...*

Le Maroc, *Guide bleu*,
Librairie Hachette, 1921.

Pendant dix-huit ans, les hommes dont j'écris l'histoire ont disparu – exactement jusqu'au 22 septembre 1991, jour où le premier d'entre eux a été ramené, un peu avant minuit, à la prison centrale de Kenitra qu'ils avaient quittée le 7 août 1973.

Pendant dix-huit ans, ils ont vécu enfermés chacun dans une cellule, sans lumière aucune, ni lampe ni fenêtre. Dix-huit ans dans l'obscurité. Leurs cellules, cinquante-huit exactement, étaient réparties dans deux bâtiments de béton et séparées, à l'intérieur de chaque bâtiment, par un couloir central. Le battant des portes métalliques, qu'on entrebâillait d'à peine vingt centimètres, s'ouvrait en sens inverse, c'est-à-dire vers la gauche pour une rangée, vers la droite pour la rangée en vis-à-vis, de sorte qu'il était impossible de voir son voisin d'en face, même au moment où les gardes sortaient son cadavre pour aller l'enterrer. Chaque homme y était seul, mais pouvait entendre les autres parler, gémir, agoniser, délirer et mourir. Ce bruit était si insupportable que l'un d'eux, dans une lettre clandestine – comme elles le furent toutes – supplia sa femme de lui envoyer un de ces appareils que les aviateurs se mettent sur les oreilles pour ne pas être assourdis par les moteurs.

Dans ces deux bâtiments, sauf trois brefs moments dans la journée, pas de gardes, rien. Ainsi savaient-ils que tout appel était désespéré, que personne n'y répondrait puisque, précisément, il n'y avait personne pour les entendre. Chaque jour des gardiens, une torche à la main, apportaient quatre litres d'eau pour boire et se laver, et une nourriture juste suffisante pour ne pas mourir vite.

Pendant dix-huit ans, ces hommes ont vécu dans des cellules de trois mètres quatre-vingt-dix de long et deux mètres quarante de large, avec pour seul univers une dalle de ciment en guise de lit, perchée à soixante-quinze centimètres de hauteur et large d'un mètre, deux couvertures, une assiette, un broc, un verre, un trou sans eau en guise de toilettes, des vêtements en loques, pas de chaussures pour la plupart. L'hiver, le froid est vif dans cette région montagneuse et éloignée de la mer.

Autour et au-dessus de la porte – la porte avait deux mètres cinquante de hauteur et la cellule trois mètres soixante-quinze –, dix-sept trous d'aération donnant sur le couloir, chacun de dix centimètres de diamètre, dans un mur de quarante centimètres d'épaisseur. Et, dans la porte, un judas d'un centimètre et demi de diamètre – la seule ouverture à hauteur d'homme.

Je donne tous ces détails parce qu'il m'est insupportable de penser que l'un de ces hommes, Benaïssa Rachdi, nous les ait fait parvenir au prix de tant de difficultés – le relevé des mesures, dans le noir et le dénuement de Tazmamart, fut un véritable exploit – et que cela n'ait servi à rien. Il y est mort, il y a bien longtemps, bien avant qu'ici nous ayons admis la vérité de Tazmamart.

Pendant dix-huit ans, ces hommes n'ont vu âme qui vive en dehors des gardiens – des militaires des forces armées royales – et, bien entendu, n'ont eu de visite ni d'avocat, ni de médecin, ni d'infirmier. Cependant, certains ont pu rétablir le contact avec leurs familles, par le biais de lettres clandestines qu'apportaient et rapportaient des gardiens, sensibles à la pitié ou à l'argent.

Pendant dix-huit ans, ceux qui ont survécu ont ainsi supporté l'insupportable, assurés pourtant qu'ils ne pouvaient espérer d'autre avenir. Certains d'entre eux avaient été officiellement condamnés à trois ans de détention : ils auraient dû être « normalement » libérés, en fin de peine, en juillet 1974, soit onze mois après leur arrivée à Tazmamart. Or, cette date révolue et les jours passant, les gardiens leur ont clairement dit ce qu'eux-mêmes commençaient à pressentir sans oser le formuler : qu'ils étaient là, dans ces atroces conditions, pour toujours, c'est-à-dire qu'ils ne sortiraient de leurs cellules et de leur nuit que morts, rentrés dans la nuit définitive, pour être enterrés à quelques pas, dans la cour même, au pied du mur d'en face.

Par la suite, chaque fois que passait la date théorique de leur libération, après quatre, cinq, huit, dix, douze et quinze ans de détention, une crise de désespoir submergeait les prisonniers. Le pire, s'il faut le préciser, c'est de vivre sans horizon temporel, sans aucune sorte d'espoir. Ainsi, à une autre échelle et pour d'autres raisons, en était-il des camps de la mort. Là-bas, on mourait massivement sous prétexte de race. Ici, à Tazmamart, on mourait à cinquante-huit, pour assouvir la vengeance d'un seul, mais surtout pour servir d'exemple et répandre la terreur. Ce qui advint : cinquante-huit familles – au sens large des familles marocaines –, leurs amis, la société civile lentement informée, ne prononcèrent publiquement leurs noms et celui de Tazmamart qu'un an, juste un an avant leur retour au monde, et se sont tus pendant dix-sept ans.

Aujourd'hui, pourtant, la moitié d'entre eux sont sortis, reviennent à la vie.

Les autres sont morts : trente sur cinquante-huit, plus d'un sur deux, tous des hommes jeunes, entraînés, en pleine santé. L'élite de l'armée marocaine. Le 31 octobre 1991, tous les survivants ont réapparu. Deux sont à nouveau en prison à la centrale de Kenitra, vingt-six sont chez eux.

Mais il y eut aussi ceux que l'on vit débarquer à l'aéroport d'Orly, le 3 janvier 1992, se traînant à peine : trois hommes avec des visages de vieillards et des tailles d'enfants. On sait depuis le 30 décembre 1991 qu'ils ont été libérés à la faveur d'une grâce royale. Ce sont trois Français, les frères Bourequat, détenus à Tazmamart depuis dix ans, disparus depuis dix-huit, sans qu'on sache pourquoi, si ce n'est qu'ils ont attiré sur eux la vengeance du Roi. Un des nombreux secrets de Tazmamart.

En octobre 1991, des détails sur tous ces hommes, sur leur état, sur leur improbable survie m'arrivaient jour après jour par bribes furtives, rejoignant les miettes d'informations recueillies dans les années soixante-dix et quatre-vingt. J'ai eu peur d'oublier, j'ai voulu tout mettre en mémoire dans le disque dur de mon ordinateur, pour que rien ne se perde : il y avait dans le vocabulaire de l'informatique ordinaire – « disque dur », « mémoire morte » – des mots qui entraient en résonance avec l'histoire elle-même.

J'ai donc raconté, tapé, écrit, face à l'écran. Je crois aussi que j'espérais me vider la tête, en partageant cette mémoire avec d'autres. Un exorcisme : Tazmamart m'a habitée, envahie si longtemps. Tout au fond, il rejoignait le cauchemar qu'ont fait tous les enfants, donc moi : seuls dans le noir, enfermés, ils appellent leur mère et personne ne vient car personne ne les entend.

Au plus profond, ce cauchemar a – aussi – été le moteur de mon action. En fut-il de même pour ceux qui ont ordonné la construction de Tazmamart et le sort de ses prisonniers ? Je voudrais ne pas le croire.

En écrivant, j'ai beaucoup pensé aux enfants, à ceux des vivants et des morts que je ne peux nommer sans les mettre en péril. A Ilham, présente dans ce récit, à mes enfants, Christophe, Lise et Lucile ; car pourquoi mettre des enfants au monde si on n'essaie pas d'arranger, si peu que ce soit, le monde dans lequel on les met ?

Ce texte n'est qu'un début ; d'autres suivront, écrits par ces hommes, lorsque les pressions pour s'assurer de leur silence auront cessé ou seront

sans effet. En attendant, parler d'eux, faire connaître leur histoire les protège, protège ce qu'il leur reste de vie.

Et la mémoire de cette histoire nous protège tous contre l'oubli, l'oubli qui rendrait possible le retour d'autres Tazmamart.

*Paris, 15 février 1992.*

# 1

## *La disparition*

Tout commence le 10 juillet 1971. C’est l’anniversaire du Roi, ses quarante-deux ans. Ce jour-là, traditionnellement, une grande fête a lieu au palais de Skhirat, un palais moderne construit en bordure de mer, entre Rabat et Casablanca. Des centaines d’invités, marocains et étrangers, se pressent autour de la piscine et des buffets dressés sous les vastes tentes blanches à dessins noirs. Parmi les invités, beaucoup de Français et particulièrement de médecins français : ils sont de toutes les fêtes, du célèbre réveillon de Marrakech à l’anniversaire de juillet. La santé est une des préoccupations majeures au Palais ; cela correspond au goût personnel du monarque. A son angoisse aussi.

Le Roi est là. Les buffets sont somptueux, les mets les plus raffinés, les plus coûteux, venus de France par avion, recouvrent les tables ; sous une tente, à part mais fort accessible, des alcools et des vins de toutes sortes. Un de mes amis marocains se fraie un chemin dans la foule. Il a reçu une invitation et on ne peut refuser une invitation du Roi, comme on ne peut lui dire « non » – simplement le mot « non ». En aucun cas, qu’il s’agisse du don de ses biens si la demande en est faite ou d’une proposition de mariage si elle émane de lui. Cet ami-là n’a pas eu la sage prévoyance d’autres qui, eux, éludent ce périlleux dilemme en quittant le territoire aux deux dates des grandes invitations : l’anniversaire du souverain et la fête du Trône. Il erre autour des tentes, regarde la piscine. Et le Roi qui se tient un peu à l’écart...

Soudain, des coups de feu éclatent. Mon ami et ceux qui l’entourent croient à un spectacle, une fantasia, lorsqu’un des invités tombe mort à leurs pieds. Il faut se rendre à l’évidence, ce sont de vraies balles qu’on tire. Des soldats envahissent l’enceinte du Palais, des morts et des blessés tombent de toute part. On reconnaît dans les assaillants les très jeunes hommes de l’Ecole militaire marocaine, les cadets d’Ahermoumou, avec leurs officiers.

Ahermoumou est un simple village situé à l'extrême nord-est du Moyen-Atlas, au pied du Bou Iblane, à égale distance de Fès, Taza et Ifrane. Dans ce village est installée la prestigieuse école militaire, dirigée par le colonel M'Hamed Ababou, l'un des vingt-trois enfants et des onze fils de la famille Ababou, originaire de Boured dans le Rif méridional. Parmi ceux qui ont suivi M'Hamed Ababou ce jour-là, deux de ses frères, le lieutenant-colonel Mohamed Ababou et le sergent-chef Abdelaziz Ababou.

Tous les cadets ou presque sont de familles rurales, et très souvent berbères. Ils ont été élevés dans le respect des valeurs religieuses. Ce qu'ils voient, le luxe des lieux, l'abondance et la variété des nourritures, l'alcool surtout, confirme tout ce qu'on leur a dit sur la corruption de la monarchie et de sa cour...

C'est le premier coup d'Etat du Maroc, le coup d'Etat de Skhirat. Il échoue, et le Roi est indemne – la baraka, la protection divine.

La suite a été souvent racontée : les instigateurs – Ababou et Medbouh, le chef de la maison militaire du Palais royal – furent tués le jour même, tous les deux par le même homme, l'adjudant-chef Akka, l'ordonnance de M'Hamed Ababou. Medbouh sur l'ordre d'Ababou parce qu'il l'aurait trahi, Ababou, blessé, à sa propre demande.

Dès le soir, aidé du général Oufkir, le Roi avait repris les choses en main. Dans les jours qui suivent, dix officiers supérieurs sont fusillés au matin du 13 juillet, des centaines de cadets sont pourchassés et abattus dans les rues de Rabat, un millier d'entre eux sont arrêtés pour être jugés.

Tous les cadets de l'Ecole avaient participé à l'attaque, beaucoup ne savaient rien de ce monde qu'ils découvraient. Dans leur comportement, ce jour-là, on perçoit très nettement les deux courants contradictoires qui animent leurs vies adolescentes. Il y a d'abord ce luxe proprement inimaginable, ces nourritures étalées, cet alcool interdit, ces tenues occidentales décontractées – c'est la règle pour la fête du 10 juillet -, ce scandale pour eux dont les familles labourent à l'araire les pauvres terres du Rif ou du Moyen-Atlas, dans le respect des règles de l'Islam. *Harram*, sacrilège, c'est le « ton » des premières heures à Skhirat. Et puis, en même temps, ou presque, c'est l'effroi d'un autre sacrilège, inscrit en eux par l'enseignement de toute leur jeune vie : le Roi, *Sidna*, le Commandeur des croyants, est sacré. C'est le sentiment qui prévaut le soir ou le lendemain : sur

les rares images d'archives, les jeunes cadets que l'on n'a pas exécutés sur-le-champ baissent la tête comme des gamins pris en faute, détournent le regard, fuient les caméras et les objectifs.

Mon ami s'était sauvé par le bord de mer, comme tant d'autres, en courant vers le sud, vers la plage d'Amphitrite.

Les insurgés qui n'avaient pas été exécutés furent jugés en mars 1972. Le procès fut public et le verdict parut clément : trois condamnations à perpétuité, trois à vingt ans, et les autres de quinze à un an de prison. Toute la presse, et particulièrement l'occidentale, s'en étonna. Ainsi se façonne l'image du Maroc pour l'étranger.

Les condamnés furent incarcérés d'abord à la prison militaire de Kenitra, puis à la prison centrale, toujours à Kenitra, à quarante kilomètres au nord de Rabat. Ils furent écroués dans un quartier de la prison, le quartier « Jim », une des lettres de l'alphabet arabe. Les familles avaient un droit de visite une fois par semaine.

En juillet 1972, les condamnés à un an de prison sont libérés ; en janvier 1973, les condamnés à un an et six mois le sont aussi. Tout se déroule de la manière la plus normale qui soit, conformément aux principes d'un Etat de droit.

Tout sauf les tortures, sauf ce qui se déroule à l'abri des regards. Tous les détenus ont été torturés et certains successivement par trois services, l'armée, la gendarmerie et la DST.

Le village d'Ahermoumou fut rebaptisé Ribat el-ghair, « la citadelle du bonheur »... Il figure sous ce nom sur les cartes du Maroc moderne. L'Ecole des cadets, elle, est fermée.

Le deuxième coup d'Etat militaire, celui des aviateurs, eut lieu treize mois après le premier.

Le 16 août 1972, le Boeing royal rentrant de France est attaqué en plein vol par des chasseurs marocains partis de la base de Kenitra. Après de nombreuses péripéties – l'avion échappe à ses poursuivants et réussit à se poser, les passagers échappent au mitraillage de l'aéroport de Rabat, à l'attaque du palais –, le Roi est sauf – toujours la baraka – et le général Oufkir, au cours d'une entrevue avec lui, est tué de plusieurs balles dans le dos.

Encore aujourd'hui, bien des gens se posent des questions : Oufkir était-il

si sûr du succès de cette action ? Se croyait-il à ce point invulnérable ? Le jour même du coup d'Etat, il jouait dans les vagues sur la plage des Contrebandiers, près de Rabat. Sa femme et ses six enfants – Abdelaatif, alors, n'avait pas trois ans – étaient en vacances dans leur villa de Cabo Negro, au nord du Maroc. Il aurait pourtant dû savoir le sort que risquaient les siens, celui qu'ils ont subi – quinze années de disparition et de séquestration collective, et une vie à jamais sous surveillance. Pourtant, le soir même du coup manqué, sans avoir mis les siens à l'abri, il s'est rendu seul à la convocation royale....

Le 17 octobre, le procès de deux cent vingt aviateurs s'ouvre devant le tribunal militaire, présidé par Abdenbi Bouachrine qui a déjà jugé les inculpés du précédent coup d'Etat, celui de Skhirat. Le colonel Dlimi, qui se trouvait dans le Boeing royal au moment de l'attentat, successeur désigné du général Oufkir, est membre du tribunal.

Le lieutenant-colonel Amokrane et le sous-lieutenant Lyazid Midaoui, qui s'étaient réfugiés à Gibraltar pour y demander l'asile politique, ont été livrés par la Grande-Bretagne et sont présents au procès.

Le verdict fut rendu le 7 novembre. Amokrane, Kouera, les deux principaux chefs, et neuf de leurs compagnons furent exécutés le 13 janvier 1973. En attendant, tous avaient été incarcérés dans le quartier des condamnés à mort de la prison centrale de Kenitra. Ceux qui avaient échappé à la peine de mort demeurèrent dans la prison. Les familles des condamnés de ce second coup d'Etat n'eurent pas le droit de visite.

Le premier groupe, celui des condamnés du coup d'Etat de Skhirat, communique avec le monde extérieur par les visites de leurs familles ; le second, celui du coup d'Etat de 1972, certes n'a pas de visites, mais, comme dans toutes les prisons du monde, communique par le biais des autres détenus et de leurs visiteurs. Ils semblent les uns et les autres heureux de s'en être tirés, d'être vivants, d'en avoir fini avec les tortures, et veulent espérer qu'un jour ils bénéficieront d'une grâce royale. Les familles apportant de copieux couffins, ils mangent de bon appétit, font de l'exercice et jouent au ballon dans les cours.

En juillet 1973, les condamnés à deux ans du premier coup d'Etat sont libérés. Les condamnés à trois ans se disent qu'ils n'en n'ont plus que pour un an, et font des projets d'avenir.

Le 23 juillet de cette même année, depuis la prison centrale de Kenitra, le sergent-chef Mohamed Raïss écrit à sa femme Khadija. Elle est jeune, jolie, ils ont déjà six enfants tout petits, trois filles et trois garçons – les deux derniers, un garçon et une fille, sont jumeaux :

« Je ne te dirai pas que je profite d'" un laps de temps " pour t'écrire car en prison, le temps nous appartient, nous avons même l'impression de perdre sa notion...

« Je me porte bien comme auparavant, comme tu l'as constaté toi-même dimanche dernier ; le moral tient bon malgré les intempéries, et je suis sûr qu'il restera ainsi...

« Je ne te ferai pas de leçon civique, sachant que tu possèdes une Foi inébranlable, plus que moi ; quant à la morale, tu en es virtuose. Je suis content de constater que tu es toujours de bonne humeur et que ton espérance est indomptable. Oui, point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.

« Surtout, ma très chère, ne t'attriste pas et ne pleure jamais, car la clémence de Dieu est proche. N'oublie jamais que l'oiseau de race une fois capturé ne se débat pas ; il souffre et meurt en silence. Dieu est grand, il peut réaliser la providence : nous serons unis comme autrefois pour le bien et pour le pire. Oui, ma fidèle confidente, c'est à toi et à toi seule que je raconterai tous mes souvenirs... Pourquoi doit-on acheter un bonheur au prix d'une souffrance ? Tant pis ! Je paierai comptant ma souffrance pour récupérer mon bonheur perdu. L'entêtement est un grand défaut qui pourrait devenir une qualité.

« Tu vois, la vie n'est qu'une suite interminable de joies et de déceptions ; des joies ? j'en ai eu ; des déceptions ? je viens d'en avoir aussi ; quant à ce que me réserve l'avenir, Dieu seul le sait... »

Il lui demandait de lui apporter des conserves, des citrons, des cigarettes et du dentifrice. Elle n'en a pas eu le temps. De toute façon, ils n'ont rien pu emporter à Tazmamart, quatorze jours plus tard.

Dans la nuit du mardi 7 août 1973, ces hommes, tous condamnés des deux coups d'Etat, disparaissent. Pour dix-huit ans. Ils ont été emmenés hors de la prison par des militaires, diront les gardiens et leurs compagnons de cellule,

seuls témoins de leur départ. Le lendemain, mercredi 8, la nouvelle de leur absence commence à se répandre dans les quartiers, les parloirs, et ensuite à l'extérieur. Cinquante-huit hommes, une disparition qui concerne une cinquantaine de familles, plusieurs d'entre eux étant frères ou cousins. Le dimanche suivant est jour de visite au quartier « Jim ». Les familles se déplacent. En vain.

Madame Amokrane, de nationalité allemande, veuve du lieutenant-colonel Mohamed Amokrane extradé de Gibraltar et fusillé le 13 janvier 1973, s'est enfuie au bout du monde pour oublier, pour ne plus rien savoir de ces horreurs-là. Elle y est restée, jusqu'à aujourd'hui. Mais elle a demandé à la Grande-Bretagne réparation pour avoir honteusement livré son mari à la torture et à une mort certaine. Elle a obtenu gain de cause.

La famille de Lyazid Midaoui n'a pas osé. Peut-être ignore-t-elle même que c'est possible, qu'il y a dans ce monde un « droit », réputé le même pour tous.

Le 8 juillet de cette même année 1973, se produit un incident, un simple incident dans le monde du Palais, à peine remarqué : trois frères sont arrêtés chez eux, à Rabat. Sans aucune explication, sur ordre du cabinet royal. Ce sont Midhat, Bayazid et Ali Bourequat. Hommes d'affaires, ils font partie du sérail. Ali est arrêté très tôt le matin. Sa petite fille de cinq ans dort à côté de lui. Il l'embrasse, tout endormie. Ils ne se reverront que dix-huit ans plus tard. L'affaire passe tout à fait inaperçue. Leur père était certes français depuis 1927 – bien avant leur naissance, mais il est mort. Quant à leur mère, elle est marocaine et cousine du Roi – c'est une *cheriffa* – et elle ne connaît que les obligations qui en découlent : se plier aux usages du Palais – au Maroc, on dit le *Mechouar* pour l'endroit, et le *Makhzen* pour le rôle, et c'est bien plus qu'un lieu, bien plus qu'un monde... La mère des frères Bourequat gardera le silence, ce silence absolu qui protège les secrets royaux.

Il est vrai que les Marocains avaient autre chose en tête : la monarchie venait de vivre sa troisième épreuve en trois ans. Cette fois, le coup venait de politiques, de civils, les radicaux du parti socialiste marocain regroupés autour d'un grand résistant, Mohamed Basri.

Le 3 mars 1973, jour de la fête du Trône, on apprend qu'un soulèvement

armé a eu lieu dans la nuit, dans les régions montagneuses du Haut et du Moyen-Atlas. A Khenifra, à Goulmima, à Dar Bouazza, des guérilleros se sont emparés de gendarmeries et ont voulu soulever les tribus autrefois dissidentes, l'ancienne Siba. La situation du trône semble difficile : Oufkir est mort, dix généraux ont été fusillés après le premier coup d'Etat, beaucoup d'officiers ont été fauchés par les mutins de 1971 à Skhirat. En outre, le Makhzen craint désormais sa propre armée et ne fait plus confiance qu'à la gendarmerie royale. C'est au point que cette dernière détient les munitions qu'on a retirées à l'armée qui se retrouve, elle, avec des armes inopérantes... La rumeur marocaine raconte que, encore maintenant, ce sont des Français qui ont les clés des arsenaux.

Ce troisième coup d'Etat échoue aussi. Dlimi, le bras droit d'Oufkir, l'a remplacé et les paysans se terrent dans les douars. L'ampleur de la répression dépasse l'imagination : des villages sont rayés de la carte et, faute de place dans les prisons, on entasse des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans les hangars du camp d'aviation de Casablanca. Une nouvelle chape de peur s'abat sur le pays, qui relègue au second plan le mystère de la disparition des militaires emprisonnés à Kenitra.

Pourtant, dans les jours qui ont suivi le 8 août 1973, les familles ont entamé des démarches. Pour savoir, tout simplement. Alertés, des avocats les ont conseillées. Mais les autorités judiciaires, celles du ministère de l'Intérieur, la hiérarchie militaire, déclarent tout ignorer.

Commence alors le lent travail de l'ombre : on connaît quelqu'un qui travaille avec... qui est parent de... qui habite dans la même région que... tout près de... Certaines familles sont apparentées ou en relation avec de puissants personnages : le père de tel a une fonction au Palais, la mère de tel autre est la tante d'un ministre d'Etat, c'est un moyen peut-être de toucher le Roi lui-même, qui seul peut tout et qui, nul n'en doute, a donné l'ordre du transfert. Mais pour où ?

Les familles s'épuisent en tentatives et supputations vaines.

Les mères ont la vie plus facile : la société les reconnaît, les respecte. Comme dans bien des sociétés traditionnelles, c'est la maternité qui, pour les femmes, fonde l'existence sociale : mères sanctifiées, épouses méprisées. Car, pour les épouses, c'est bien autre chose : toutes sont jeunes, n'ont jamais songé à travailler, leur vie devait se dérouler dans la tranquillité, la sécurité, dans ce milieu militaire à mi-chemin entre la tradition et la modernité. Nombre des disparus militaires sont des sous-officiers, recrutés dans des

milieux ruraux modestes, souvent pauvres. Berbères dans l'âme et musulmans fervents.

Je relis cette lettre d'il y a vingt ans : Akka, qui ne sait pas écrire, l'a dictée à la prison centrale de Kenitra pour les siens :

« Ces derniers jours, le temps a été perturbé par de gros et ténébreux nuages, mais la pluie n'a été que passagère ; elle reprendra très bientôt car c'est la période pluvieuse, l'hiver. De temps en temps, le soleil se cache derrière d'énormes nuages de forme monstrueuse mais réapparaît subitement, ce qui nous prédit que la semence sera bonne cette année car la mère s'occupe elle-même des cultures, elle a labouré tous les champs...

« Dans chacune de mes prières, j'implore Dieu qu'il nous libère ; j'attends Sa Providence et j'espère toujours la clémence car je sais pertinemment qu'il est miséricordieux et que viendra un jour où je serai parmi vous comme autrefois. Ma Foi n'a jamais cessé de croître vers son firmament ; que pourrais-je donc demander à Dieu en plus de ma liberté ? Rien... absolument rien, étant donné que ma famille vit honorablement grâce aux prodigieux efforts de mes trois garçons qui travaillent honnêtement et courageusement. J'en suis fier, cela me suffit ! »

Mais ces paysans, qui vivaient au rythme des filiations et des saisons, l'armée les a fait voyager. A l'occasion de stages en France, voire aux Etats-Unis, ils se sont familiarisés avec des techniques modernes, avec d'autres comportements, d'autres modes de vie. Ils ont vu du pays, en ont parlé à la maison : leurs familles aussi sont au milieu du gué.

Leurs jeunes femmes ont des enfants tout petits, certaines sont enceintes. Soudain, elles ont tout à faire, tout à inventer dans un milieu qui, lorsqu'il n'est pas hostile, est terrorisé par le silence, le vide – un trou noir, dans lequel chacun a peur d'être aspiré. Elles doivent se battre, non contre un ennemi visible, mais contre un mutisme et une absence : ici on ne sait rien, là on n'a jamais entendu parler de cette affaire, là-bas on conseille d'attendre les grâces de la prochaine fête, ou le discours du Trône du 3 mars.

Et les amis s'écartent, craignent d'afficher leur compassion, avouent leur peur. L'une des épouses se souvient des paniers de nourriture qu'elle trouvait devant sa porte, anonymes, déposés en son absence et en silence. Dans les villages, c'est pire. Les *moghazni*, les plus petits agents de l'autorité royale, font tout pour monter la population contre les familles : ces hommes, ces fils,

ces époux, ces pères, sont des traîtres, qui ont voulu attenter à la vie de Sa Majesté. S'approcher de ces familles signifie qu'on est solidaire, ou complice. L'enquête continue, les rapports de police aussi...

Les épouses se regroupent pourtant peu à peu. Elles se connaissent surtout à l'intérieur du groupe que circonscrit le procès de leurs maris et du coup d'Etat auquel ils ont participé, ou encore le type de vie militaire à laquelle elles étaient liées. Les unes ont vécu à Ahermoumou, dans des maisons appartenant à l'armée de terre. Les forces armées royales leur avaient fourni des villas modernes, les enfants jouaient ensemble dans le quartier. Les femmes passaient d'une maison à l'autre, bavardaient, s'entraidaient aussi : telle femme, qui avait beaucoup de lait, a nourri l'enfant d'une autre, qui n'en avait plus ; telle autre, ravissante, avait un mari jaloux : lors de scènes fréquentes, elle se réfugiait chez ses voisines tandis que les maris raisonnaient leur camarade. Ahermoumou était un tout petit village entourant les deux bâtiments de l'Ecole des cadets aux toits de tuile – chose rare au Maroc -, avec sa grande piscine, ses pins et ses sapins. Ahermoumou ne vivait que de l'armée. L'Ecole fermée, le village a été déserté par les militaires et leurs familles. Mais les liens sont restés. Aujourd'hui, devenus adultes et dispersés en Europe, ces enfants qui jouaient jadis ensemble se retrouvent dans l'émotion et le bonheur, comme si les années heureuses du passé resurgissaient des couches de ténèbres sous lesquelles la peur les avaient enfouies, comme si on voulait croire, le temps d'un éclair, que la vie allait reprendre là où elle s'était interrompue, là où elle avait basculé dans le malheur.

Les autres épouses vivaient à Kenitra, autour de la base militaire d'aviation – certaines y vivent encore. A la différence d'Ahermoumou, Kenitra n'est pas un village de garnison totalement centré sur l'armée. Proche de Rabat, c'est une ville qui a de multiples activités. Il leur est donc facile de se rencontrer, d'organiser des démarches. Plusieurs décident d'aller au Palais, lieu de toutes les suppliques, porter elles-mêmes des lettres de demande de grâce. Elles y vont en effet, traînant leurs enfants avec elles ; elles attendent, des heures et des jours, le passage d'un membre de la famille royale, celui d'un conseiller, de Reda Guedira surtout, qui a été l'avocat de la défense au procès, ou celui du prince Moulay Hafid, l'oncle du Roi. On sait qu'il est le maître des ténèbres, de cette zone d'ombre où s'exerce la vengeance du Makhzen, ce qui lui tient lieu de justice.

Cet homme, à quoi pensait-il le soir, avant de s'endormir ? A-t-il des

enfants et, si oui, que leur a-t-il transmis ? Il est mort il y a presque quatre ans, et avec lui tant de mystères sur tant de crimes...

Le soir, une camionnette de police ramasse tout ce monde de suppliants, femmes et enfants mêlés, et les reconduit du Méchouar, l'immense enceinte du Palais royal, à leurs quartiers d'habitation. Parmi ces femmes, Khadija bien sûr, la femme du sergent-chef Raïss, et aussi la femme du sergent-chef Achour Ghani, condamné à perpétuité lui aussi. Elle n'avait que la solde de son mari pour vivre, elle et ses deux enfants. Elle n'a plus rien. Pourquoi parler de ces deux-là ? Parce que, aujourd'hui, quand j'écris ces lignes, en février 1992, elles n'en ont pas fini avec leur misère : leurs maris sont certes sortis de Tazmamart, mais ils ont été remis en prison, à la centrale de Kenitra. Comme si rien ne s'était passé. Enfin presque, puisqu'ils ont bénéficié d'une grâce royale : de la perpétuité, leur peine a été ramenée à trente ans. Après ces dix-huit années d'horreur, il leur reste encore à purger dix ans de prison.

1973, 1974... Un an se passe, sans rien.

Mais certaines savent, et pourtant ne parlent pas. Au début de septembre 1973, un mois après le transfert des cinquante-huit prisonniers, une lettre était arrivée :

« Je t'écris de Tazmamart qui est loin de cent kilomètres de Ksar es-Souk et de soixante de Midelt ; je suis toujours enfermé dans le cachot, je ne sors pas de l'obscurité ; ici, tout est interdit, je ne sais pas pourquoi on m'a emmené dans cette prison militaire ; je n'avais jamais pensé que je serais transporté par avion, les yeux bandés et ligoté comme un colis ; c'est le Roi, on nous l'a dit, qui nous a fait transférer ici à Tazmamart, mais on ne sait pas pourquoi... »

Les malheureux ne savent pas, n'ont pas compris ; ils croient à une prison très dure mais normale ; ils croient que le régime va s'assouplir, s'organiser :

« Je ne pense qu'à vous tous nuit et jour ; je sais que tu es inquiète mais je te demande de patienter, car Dieu est grand.

« Jusqu'à présent, aucune visite de famille n'est autorisée. On attend. Ce que je te demande, ma chère, c'est de ne rien dire à personne de la visite de cet homme, c'est dangereux pour lui. Il faut lui remettre de l'argent pour qu'il

m’achète de quoi manger ; c’est un homme de confiance, un ami : car dès qu’il m’a vu il a pleuré.

« Le jour où nous serons autorisés à recevoir de la visite, à sortir, à écrire, je te préviendrai. Aie confiance en Dieu, tout s’arrangera au mieux...

« Je vous embrasse tous, toi, ma mère, les enfants et mes amis ; occupe-toi des enfants et aie confiance en Dieu. Quant à moi, je suis capable de supporter tout, car que vaut la mort devant la misère morale ? Dieu est grand. Je sais que la séparation est atroce, mais je te demande la patience.

« Excuse mon écriture, car il fait noir dans mon cachot.

« T’en fais pas pour moi, ne pense qu’à toi et à ta santé. Sache que je ne t’oublierai jamais : tu es ma raison de vivre ; je compte beaucoup sur toi ; tu es mon seul soutien et espoir. »

Et, comme le lui demandait son époux, elle n’a rien dit à personne. Dans la tradition musulmane, l’une des vertus premières de la femme est de « garder le secret de son mari ».

Moi aussi, je garde le secret : pas de nom, rien qui permette l’identification. Cet homme et cette femme sont vivants : comment pourrais-je prendre le risque de les nommer, tant que la police de leur pays est toute-puissante ? Dans tout ce récit, je n’oserai citer que le nom des morts, ou de ceux qui m’en ont donné clairement l’autorisation.

Au matin du 8 août 1973, des camions militaires étaient entrés dans l’enceinte du camp militaire de Tazmamart, un lieu perdu du Sud-Est marocain, et y avaient déposé cinquante-huit des soixante-deux hommes enlevés de la prison centrale. Quatre sont manquants : le lieutenant-colonel Mohamed Ababou, le commandant Chellat, l’aspirant Mzirek, l’adjudant chef Akka. Tout le groupe avait quitté la prison en camion et avait été conduit à la base d’aviation militaire toute proche – celle-là même d’où était parti le coup d’Etat de 1972. Au pied de l’avion, ces quatre hommes, faisant tous partie du premier coup d’Etat, furent écartés de leurs camarades. On ne les reverra jamais plus, même si, deux ans plus tard, en 1975, on entendra parler d’eux.

Les cinquante-huit autres sont embarqués dans deux avions, qui atterrissent à Ksar es-Souk, et conduits ensuite en camion jusqu’au camp. Ils sont escortés par des policiers et des gendarmes. Depuis leur départ de la prison centrale, ils sont attachés comme des animaux, les pieds liés, les mains entravées dans le dos, les yeux bandés. Ainsi sont-ils arrivés à Tazmamart ce 8 août 1973 ; ainsi en sont partis les survivants, le 15 septembre 1991, à 9

heures du soir.

Tazmamart est un petit douar situé à quinze kilomètres à vol d'oiseau à l'est de Rich, une bourgade toute proche de la grande route qui relie Midelt à Ksar es-Souk (aujourd'hui nommée Er Rachidia, du nom du deuxième fils du Roi, Rachid) et située juste avant l'entrée nord du tunnel du Légionnaire. A l'endroit où le djebel Kerrando oblige la route à un détour, de l'autre côté d'un petit oued, l'Oum es-Sma, affluent du Ziz, une piste se détache en direction du nord-est et aboutit beaucoup plus loin, à Gourrama. Gourrama, comme Rich, abritait autrefois, sous le protectorat français, un bureau des Affaires indigènes. A quatre ou cinq kilomètres du village de Kerrando, au pied du djebel Tazigzaout, le village de Tazmamart.

Telle est donc la localisation précise de ce lieu qui, selon le Palais royal, n'existe pas.

Comme dans toute la région, la végétation est quasiment absente. Toutefois, dans le fond des vallées, sur le tracé des oueds, arbres et cultures sont péniblement maintenus par les paysans.

Le 8 août 1973, les cinquante-huit entrent dans la cour où se trouvent les deux bâtiments, et on leur ôte leurs bandeaux. Les militaires du camp les regardent passer. L'un d'eux, soudain, devient blême : ce prisonnier qui passe devant lui, les mains encore liées, est son ami depuis dix ans. Le militaire connaît les consignes : ces hommes devront mourir à petit feu, dans le noir et sans l'aide de personne. Il se met à pleurer.

On divise les prisonniers en deux groupes. Ils entrent dans deux bâtiments construits au fond d'une cour entourée de murs et flanquée de quatre miradors d'angle. La cour est en pente : le bâtiment 1 a trois marches, le bâtiment 2 est de plain-pied. Ces bâtiments sont en béton armé, leur toit en tôle ondulée. Au milieu, la porte qu'ils vont franchir : trente d'entre eux voient le soleil pour la dernière fois ; vingt-huit le reverront dix-huit ans plus tard. Mais ni les uns ni les autres ne le savent.

Dans le couloir intérieur, des portes de part et d'autre. On les ouvre ; les hommes, détachés, sont poussés et enfermés dans une cellule sans fenêtre ni lumière. Chacun dans une cellule. Chacun dans une tombe.

La moitié d'entre eux sont aujourd'hui enterrés dans la cour, près du mur, face aux deux constructions.

A quand remonte la construction de Tazmamart ? L'enceinte rectangulaire,

en pierre, date du protectorat ; les Français y avaient là un dépôt de munitions et de matériel militaire. Mais quand ont été construits les deux bâtiments, chacun de vingt-neuf cachots aveugles, et pour qui ? Quel architecte en a dessiné le plan, quel entrepreneur, quels chefs de chantier en ont monté les murs, posé le double toit de tôle ? C'est une entreprise, de Fès, qui a fait les travaux : personne ne s'est étonné de l'absence de fenêtres.

Une rumeur veut qu'Oufkir lui-même en ait ordonné la construction afin d'y emprisonner la famille royale. C'est faux : les bâtiments de Tazmamart ont été construits après les procès, spécialement pour les hommes qui y furent conduits une fois la construction achevée, sur ordre du Makhzen.

Une cellule par homme, très exactement. Pour l'exemple.

Le Makhzen... Rien que le mot fait peur ; un mot gris, couleur de plomb ou couleur de bitume, un mot bien fait pour désigner ce qu'il est : un nœud de noirs réseaux, réels mais cachés, masqués, et son image tapie au cœur de chacun. Pourtant, c'est un mot qui relève du vocabulaire de l'épicerie, un mot qui sent l'argent. En arabe, *makhzen* signifie magasin – le mot français en vient tout droit – ou entrepôt, ces lieux où l'on entasse toutes sortes de biens, avaricieusement. Au Maroc, comme dans bien d'autres endroits du monde, les souverains sont des épiciers qui ont réussi. Point de noblesse là-dedans.

Les livres vous le diront : le Makhzen, c'est le pouvoir central au Maroc. Autour du souverain, qui en est le centre absolu, il regroupe les courtisans, l'innombrable personnel des palais royaux, de celui des cuisines à celui des harems, des bouffons à la garde noire, les fonctionnaires d'autorité, les forces de l'ordre, armée, gendarmerie, police, toutes les polices. C'est un ensemble de personnes liées par tradition et par intérêts ; et il draine vers lui – vers son centre plus exactement qui, lui, peut éventuellement opérer une redistribution vers les marges – l'ensemble des richesses du territoire sur lequel il exerce son pouvoir. C'est donc d'abord un groupe financier, un « magasin », on l'a vu, qui ramasse avidement, le plus possible, et redistribue le moins possible ; qui ne produit rien, mais taxe ceux qui produisent, à son seul profit.

Le territoire sur lequel s'exerce son pouvoir a été pendant des siècles limité et fluctuant : hors de l'emprise du Makhzen était la Siba, la dissidence, qui refusait obéissance et impôt, mais qui aussi, dans l'imaginaire du Makhzen, était la réserve convoitée, l'espoir de posséder davantage. Parfois le Makhzen l'emportait, certaines tribus lui faisaient allégeance ; d'autres entraient en

dissidence. L'histoire marocaine est l'histoire des luttes entre Makhzen et Siba.

Un symbole : Tazmamart est construit près d'une hauteur sur les flancs de laquelle ont été creusés des trous, des grottes où se cachaient les combattants de la Siba, et les bâtiments où furent enfermés les prisonniers touchent presque la muraille rocheuse. On a longtemps raconté qu'ils étaient emmurés dans ces excavations mêmes, refuges de rebelles devenus tombeaux pour d'autres rebelles.

Les livres le disent aussi : c'est la France qui, par la conquête coloniale, a vaincu la Siba, a soumis la totalité du territoire et, après l'indépendance, l'a remis au pouvoir royal. Aussi n'est-il pas surprenant que le Makhzen et l'ancienne puissance coloniale s'entendent si bien. Depuis lors, le Makhzen règne en maître partout. Et de ce fait, faute de territoire nouveau à prendre, le seul moyen pour lui d'augmenter son profit est-il d'exiger davantage de ceux qu'il domine.

Mais le Makhzen redoute toujours une résurgence de la Siba : sous forme de révolte ou de contestation, n'importe ; le Makhzen porte en lui un doute, une inquiétude. Il est aux aguets.

Son arme, c'est la Peur : le Makhzen fait peur, doit faire peur et, pour cela, être imprévisible et s'envelopper de secret. Il doit inspirer la terreur, une terreur d'autant plus forte que ses arcanes demeurent impénétrables.

Mais pourquoi semer la terreur ?

Pour que personne n'ose bouger, contester, s'opposer.

Mais pourquoi faut-il que personne ne bouge ?

Parce que le système doit durer.

Mais pourquoi faut-il que le système dure ?

Parce que le système rapporte plus que tout, plus que le travail, plus que la création. Parce que toute journée qui passe est un jour de gagné, au sens propre : c'est encore un peu plus d'argent qui rentre. Voilà. C'est très simple.

Vous ne croyez pas à la Peur ? Vous avez tort. Il faut avoir vu la Peur. Etrange : plus on est proche du Makhzen, plus elle est grande. On sait que rien ne sera pardonné à qui a été admis en son sein. Ni à ceux qu'il a protégés ou promus et qui manqueraient à la reconnaissance, ni surtout à ceux qui font sa force et le rendent redoutable : sa police, son armée.

La Peur, je l'ai vue.

Je roule au sud du Tizi n'Tichka ; dans ma voiture, un militaire qui faisait du stop. Au bord de la route, des gamins vendent des cristaux, font signe,

s’approchent en courant. Ils voient le soldat : en quelques secondes, c’est la fuite éperdue. Le Makhzen... Mais c’est une peur de gens de la Siba : elle laisse au moins la liberté de s’enfuir jusqu’à l’horizon.

La Peur au sein du Makhzen, j’aimerais ne pas l’avoir vue.

Je suis chez un ami que j’aime, que je respecte ; un ami marocain d’une famille Makhzen, une grande famille Makhzen comme on dit au Maroc. Je parle de Tazmamart, il m’écoute, je le regarde : la Peur le décompose, le ronge de l’intérieur et le fige ; le voudrait-il qu’il ne pourrait bouger. La Peur, c’est un regard qui le guette au fond de la nuit, c’est un savoir et une angoisse séculaires qu’il porte en lui.

Il me raccompagne dans le jardin sombre, jusqu’à la porte où la voiture m’attend. Au bout du chemin, deux ombres noires : la police du Makhzen.

En ce mois d’août 1973, cinquante-huit hommes sont entrés dans la vengeance du Makhzen.

Un an plus tard, au lendemain du 10 juillet 1974, trois condamnés à trois ans de prison et trois mille dirhams d’amende demandent aux gardiens qui, en s’éclairant de torches, entrouvrent les portes pour déposer l’eau le matin : « Quand allons-nous être libérés puisque notre peine est expirée ? » Les gardiens rient : « Parce que vous croyez que vous allez être libérés ? Vous n’avez pas compris que vous êtes ici pour toujours, jusqu’à votre mort ? »

Quelques mois auparavant, le 22 février 1974, au terme d’un hiver passé à grelotter dans sa tenue d’été, le sous-lieutenant Mohamed Chemsi, issu du quartier Akkari, à Rabat, condamné à trois ans, avait perdu l’esprit et rendu l’âme. C’était le premier mort de Tazmamart.

C’est cette année-là, en 1974, qu’un gardien de nouveau prend pitié : une autre lettre, minuscule et gribouillée, écrite avec des allumettes brûlées, sort de Tazmamart. Un deuxième contact :

« C’est une chance unique pour vous contacter, veille à ce que le contact demeure secret, pour sa propre sécurité. Donne-moi des nouvelles vous concernant. Voici ce dont j’ai besoin, c’est une longue liste qui t’aidera à comprendre l’enfer que nous endurons ; chaque article a son importance. A Tazmamart, nous sommes au pied du djebel Ayachi. Excuse mon charabia, l’émotion m’étouffe presque...

« Tubes d’aspirine, pommades ophtalmiques, vitamines, calcium, savons,

poudre DDT.

« Un chandail, un tricot de peau et un pantalon de peau.

« Tu t'arrangeras pour bien empaqueter le tout dans des pochettes de plastique. Ici nous sommes venus uniquement en tenue d'été, tous nos habits et effets sont restés à la prison centrale de Kenitra. »

A Tazmamart, du premier, le sous-lieutenant Mohamed Chemsi, au dernier, le capitaine Hamid Ben Dourou, tous les morts ont rendu l'âme sans médecin, ni soins, ni médicaments, seuls face à la mort dans leur cachot obscur, conformément aux ordres du Roi.

Tous, y compris le malheureux qui tomba dans le noir, se fit une fracture ouverte du bras, et mourut de gangrène vingt jours plus tard.

Y compris, le 1er décembre de cette année 1974, le sergent Mohamed Kimat, de Sidi Slimane, condamné à trois ans de détention, et qui mourut d'« infection de l'estomac ».

. Y compris le sergent Driss Babah, de Beni Saddeq, condamné lui aussi à trois ans, et qui mourut d'hémorragie le 26 janvier 1976.

Ces premières années connurent un épisode dramatique. Au plus fort de la saison chaude, les toilettes, faites de trous sans eau et de canalisations sommaires, se bouchèrent ; l'eau sale reflua dans les cellules, et jusque dans le couloir. Les détenus vécurent dans ce marécage fétide, dans une odeur pestilentielle, et, bien entendu, mouches, moustiques, insectes de toutes sortes envahirent les bâtiments et en couvrirent les murs. Rien ne fut fait pendant des jours et des semaines. Plusieurs prisonniers moururent dans ces conditions, dont deux dans la même journée, l'un le matin, l'autre le soir.

Le sergent Bouchetta el-Haddane, d'Ouezzane, condamné à trois ans, mourut d'« infection de l'estomac » le 13 janvier 1977.

Le sous-lieutenant Mohamed el-Kouri, de Settat, mourut de « folie » le 6 février 1977.

Le sergent-chef Rabah el-Bittioui, d'Oujda, condamné à trois ans, mourut de la même maladie le 24 avril 1977.

Le sergent Allal Mouhaj, de Sidi Kacem, condamné à trois ans, mourut d'« intoxication intestinale » le 9 décembre 1977.

Deux mois auparavant, le 23 octobre 1977, le sergent Mohamed Chajii, d'Oujda, condamné à trois ans, était mort de « fièvre paludéenne ».

Le sous-lieutenant Mahjoub el-Yakdi, du quartier Tabaski, à Marrakech, condamné à vingt ans, mourut le 12 février 1978 de « paralysie et

amaigrissement extrême ».

L'adjudant-chef Mohamed el-Kouine, condamné à dix ans, mourut le 12 février 1978, d'« intoxication intestinale ».

L'adjudant Mohamed el-Aidi, condamné à trois ans, mourut d'« étouffement dans les W-C », le 20 février 1978.

Le sergent-chef Mohamed Aboulmaakoul, condamné à cinq ans, mourut le 21 avril 1978 d'« infection de l'estomac ».

Le sergent Thami Abounsi, de Safi, mourut d'« intoxication intestinale » le 24 avril 1978.

Le sergent-chef Abdelaziz Ababou, frère de M'Hamed et de Mohamed Ababou, de Boured, condamné à cinq ans, mourut le 1er septembre 1978 d'« infection de l'estomac ».

Le sous-lieutenant Moha Boutou, de Gourrama, situé au bout de la piste à juste quelques kilomètres de Tazmamart, condamné à trois ans, mourut à la même date et de la même affection.

A partir de 1979 – à cette date, soit au bout de six ans, quinze détenus sont déjà morts –, un fragile réseau de contacts est parvenu à se mettre en place. Les lettres se font plus fréquentes, plus explicites, plus longues. Mais d'une terrifiante uniformité.

« Tazmamart, le 1er janvier 1979.

« ... Vous ne pouvez imaginer à quel point je suis heureux d'apprendre de vos nouvelles en détail, je ne cache pas que j'avais les larmes aux yeux. Je n'ai pas reçu les médicaments à cause de la difficulté de réception. Ce qu'il me faut dans l'immédiat : deux tubes de Mycolog contre l'eczéma qui me ronge le dos, envoie également quelques vitamines en comprimés. Tranquillise le messager car il court de grands risques. »

« Tazmamart, 1979.

« J'espère que ce petit mot te parviendra, j'ignore si tu as une idée de l'enfer de Tazmamart, réclusion continuelle, demi-ration de soldat, ennui, froid, faim, obscurité et solitude, maladies diverses sans infirmier ni médicament. Le bilan est lourd, déjà huit de nos camarades ne sont plus. Ma santé est précaire. J'ai perdu mes dents, mon estomac est ébranlé, j'urine plus de douze fois par jour et l'eczéma me ronge le corps en entier. Sois tranquille, je ne crains nullement la mort, ce que je demande c'est qu'elle vienne en

douce dans les normes de l’Islam.

« Mais après tout l’espoir en Dieu est grand, ce qui allume la lueur dans nos cœurs... Quelles sont les démarches ?... Essaie d’envoyer ce que je t’ai demandé comme médicaments :

« Pommades : Dexalta, Vicks.

« Comprimés : Rovamycine, Vitascorbol, Aspirine, Vitamine C, Ganidan, Optalidon, Spasmoscorbine.

« Bien à toi, je t’embrasse. »

Les descriptions se succèdent :

« Réclusion totale, demi-ration, froid, maladie et sans soins, aucun contrôle, aucune visite de responsable ; le bilan est lourd déjà, plus de dix de nos camarades ne sont plus, deux dans notre bâtiment, plus de huit dans l’autre, on entend juste l’agonie du mourant pendant un ou deux jours, jusqu’à ce qu’il s’éteigne doucement. Quand ils viennent, ils l’enveloppent dans une couverture sale de plus de sept ans. On entend les pelles et les pioches à l’extérieur et l’opération est terminée...

« J’ai bien dit “ à qui le prochain tour ”, car la mort nous guette à chaque instant : une piqûre de moustique ou de scorpion en été (été : quatre mois, hiver : huit mois) est fatale. Le manque de soleil permanent, l’ombre et le noir, le manque d’hygiène, le bruit, pour ne citer que les grands ennuis, sont tout autant mortels.

« Les trois quarts des prisonniers marchent à quatre pattes entre les murs de la cellule.

« Dans peu de temps, il n’y aura plus que des tombes oubliées à Tazmamart... »

« Le bilan est très lourd : quatorze de nos camarades sont morts, sans linceul ni ablutions dans un pays musulman ! Je crois que depuis Ramsès II, aucun détenu n’a subi les sévices, les souffrances et les peines que nous endurons. Courageusement, car le patient souffre ou gémit, ou il est guéri ou il s’éteint doucement... »

D’autres descriptions, plus horribles encore :

« Il y a ceux qui sont allongés continuellement, et ceux qui se déplacent à quatre pattes. Des os qui se défont, des peaux desséchées. Ah ! si vous

saviez !... »

« Tendre mère, cher père, frères et sœurs bien-aimés, ma famille, je ne trouve pas de mots ni d'expressions pour décrire la situation de quelques misérables souffrant parmi les humains. Car depuis la venue d'Adam sur la terre, on en a vu de rares exemples. Une mort horrible que nous ingurgitons goutte à goutte. Depuis notre entrée dans ce trou noir, nous ne sommes pas sortis un seul jour au soleil... La faim... l'obscurité... la saleté... la solitude... les maladies... le manque de soins... la routine... le manque d'air... le désespoir. Résultat, le quart de nos camarades sont morts dans les pires conditions.

« Le prisonnier gémit, solitaire, puis s'éteint petit à petit sans trouver quelqu'un pour lui porter un verre d'eau, dans un amas de détritus. Puis il est enveloppé dans une couverture sale et enterré dans la cour de la prison, à quelques pas des cellules, ni vu ni connu. C'est ainsi que les murs de Tazmamart cachent le plus horrible secret que connaît l'humanité. »

Le secret, maître mot du Makhzen. Plus tard, lorsque Michel Thoulouse, directeur de l'Information à Antenne 2, parviendra près de Tazmamart, on lui dira : « Nous avons ici un grand secret. »

Le secret éternel, croient-ils, les gens du Makhzen, même lorsque tout sera fini. Alors que j'écris ces lignes, alors que les survivants sont sortis de l'enfer, la rumeur dit que Tazmamart aurait été rasé. Sur les remblais et dans la cour, on aurait planté des palmiers vieux déjà de cinquante ans. C'est sans doute faux mais cela pourrait être vrai. Comme s'il ne s'était jamais, jamais rien passé ici.

En relisant ces lettres, j'entends à nouveau ces premiers appels qui perceront l'opacité du silence, qui, au-delà des nouvelles hâtives données aux familles, nous prendront à témoin :

« Notre unique espoir réside en Dieu et en vous, nos familles... »

« Comme tu le sais, les actions individuelles donnent rarement de bons résultats. A vous donc, nos familles, de bouger la main dans la main pour nous sauver de ce trou en demandant la grâce et nos droits les plus

élémentaires (soleil, médecin, hygiène, nourriture). Personne ne croit ce que nous disons et pourtant c'est la pure vérité dans l'enfer de Tazmamart. Dieu nous aide et sachez que notre unique espoir réside en Dieu et en vous, nos familles. Nous sommes des militaires qui n'avons aucun organe politique pour demander nos droits. Notre sort est entre vos mains, vous, nos familles. Si vous gardez le silence, c'est comme si vous nous livriez à la fosse commune de Tazmamart. Dieu nous aide ! »

« Venez-nous en aide si notre souvenir est encore présent dans vos cœurs, secourez-nous avant qu'il ne soit trop tard ; parlez pour nous, ne vous taisez pas sur ce massacre, unissez vos rangs, demandez notre délivrance. Il y a un parlement, un palais, il y a des avocats, il y a la presse. C'est inconcevable qu'on n'ait pas parlé de nous pendant sept ans. »

Tu te trompes, mon frère : nous nous sommes tus non pas pendant sept ans, mais pendant dix-sept ans...

# 2

## *Le silence*

Paris, 1980. Au vingt-cinquième étage d'une tour du treizième arrondissement, on sonne à la porte. Deux jeunes gens disent vouloir me parler. Ils parlent en effet et, surtout, ils me tendent un paquet de lettres, couvertes d'une écriture minuscule et serrée, griffonnées sur du mauvais papier d'écolier.

Les premières lettres de Tazmamart viennent d'arriver en France. Lorsqu'ils partent, je déchiffre lentement, difficilement, les pages qu'ils m'ont laissées : je peux à peine croire ce que je lis, et pourtant, tout de suite, je sais que c'est vrai.

A la même date, à la fin de novembre 1980, Miloudi Sedik, originaire du Rif, sergent-chef au bataillon de parachutistes de Temara et affecté à la garde du Palais de Skhirat tout proche, arrive à Tazmamart. Il a eu une altercation pendant son service avec un membre de la famille royale : Moulay Hafid l'a envoyé à Tazmamart. Le parachutiste a hurlé sa révolte et son désespoir pendant des jours. C'est lui qui est mort de gangrène, quelques années après.

Quatre mois plus tard, en mars 1981, les trois Français, les frères Bourequat, qui ont erré huit ans d'une prison de la gendarmerie à l'autre, arrivent à leur tour à Tazmamart, où ils ont été transportés en hélicoptère. Ils sont amenés au bâtiment 2, placés chacun dans une cellule – dont ils ne sortiront plus avant le 15 septembre 1991, sauf une fois, en 1985, un quart d'heure, pour voir le colonel Fadoul, émissaire du Roi auquel ils voulaient faire parvenir une supplique.

Ma propre vie avait, au cours de ces années, beaucoup changé. J'étais en Espagne, dans un petit village de montagne, quand s'est produit le premier coup d'Etat, celui de 1971 : impossible de trouver des journaux. Dès mon retour en France, j'ai regardé toute la presse : dans *Paris Match,* une photo jamais oubliée, celle des officiers quelques minutes avant leur mort, dans le camion qui les emmène devant le peloton d'exécution.

A la rentrée, en septembre, le pays est encore sous le choc. Au lycée Mohamed-V de Casablanca, le plus grand lycée du Maroc, qu'on surnomme le « lycée rouge », des grèves d'élèves paralysent les enseignements. Nous, les professeurs, restons des jours, des semaines à arpenter les cours, tenus à la présence mais sans élèves : eux aussi arpentent les cours mais refusent de pénétrer dans les classes. Nous avons beaucoup parlé ensemble, ils m'ont beaucoup appris.

De temps à autre, l'armée qui encercle le lycée reçoit l'ordre de franchir la grille ; les soldats frappent les élèves avec des manches de pioche – on entend le bruit des coups sur les têtes. Celles d'enfants, de leurs enfants.

Je me demande ce qu'ils pensent, ces soldats que l'on incite à se retourner contre la jeunesse de leur pays, ce qu'ils pensent du coup d'Etat. Un de mes élèves est tué : fracture du crâne après un de ces coups de manche de pioche. On dit à sa mère qu'elle a tout intérêt à se taire, qu'ainsi elle aura peut-être un « dédommagement »...

A Tazmamart, ce sont aussi des militaires des forces armées royales qui gardent les prisonniers, qui, même si tout est fait pour l'empêcher, les entendent appeler pour tenter de survivre, appeler leur mère au moment de mourir. Ce sont eux qui sortent le cadavre roulé dans son morceau de couverture souillée et qui l'enterrent, sans ablutions, dans la cour et le recouvrent de chaux vive. Sans une prière. Et comme ils ne savent plus depuis longtemps qui est qui, ils se font apporter le dossier du prisonnier, regardent un instant le visage du mort pour tenter de l'identifier d'après la photo qui y figure. Puis certains pensent : « A quoi bon, puisque tous doivent mourir ? » Et ils ne regardent même plus les dossiers.

Les enfants des gardiens ont appris au fil des ans où leurs pères étaient en garnison, et ce qu'ils y faisaient. Certains ont renié ces pères-là.

Pour le second coup d'Etat, celui de 1972, j'étais aussi en Europe : j'arrivais à Zurich et j'ai lu la nouvelle sur un journal lumineux. Cette fois, j'ai pu acheter toute la presse et tout lire. Mais je ne restais jamais longtemps

loin du Maroc. En outre, depuis le mois d'avril, j'avais en charge les clandestins de l'organisation de gauche Ila al Amam – « En avant ». Ils étaient traqués par la police pour leurs opinions, on m'avait demandé de les cacher, et je l'avais fait : Abraham Serfaty, Abdelaatif Zeroual et leurs camarades.

Cette année-là, j'ai eu beaucoup à faire, mais quand on parlait des procès et des prisonniers militaires, j'écoutais. Et je n'aimais pas beaucoup la façon dont on parlait d'eux autour de moi. Je veux dire dont on parlait, à gauche, des militaires, vus eux aussi comme des gens du Makhzen.

Et puis les mois ont passé. En novembre 1974, Abraham Serfaty, Abdelaatif Zeroual, beaucoup d'autres militants ont été arrêtés. Moi aussi et, les premiers temps, je les ai passés en interrogatoires. Je n'avais guère la possibilité de penser à autre chose : il y avait un combat qui devenait une stricte, une impérative obligation. J'appris la mort sous la torture d'un des militants que j'avais caché pendant deux ans et qui était devenu un ami, Abdelaatif Zeroual. J'avais retrouvé sa trace, à lui, le premier arrêté, dans un centre clandestin de détention. Je croyais le protéger en parlant de lui au cours des interrogatoires, signifiant ainsi qu'on ne saurait le faire disparaître impunément. C'est alors que je sus que je défendais un mort... Peu importe ici les pourquoi et les comment, cette lutte me mobilisait totalement.

En 1975, les interrogatoires cessèrent et je pus reprendre une vie à peu près normale. Mais l'affaire du Sahara commençait, reléguant tous les autres problèmes au second plan dans les milieux politiques marocains.

Pour moi, j'étais donc au Maroc sans passeport, contrainte de demeurer là. Et soudain, j'avais le temps de regarder en arrière. C'est alors que des questions recouvertes par d'autres préoccupations ont resurgi dans ma tête. Fatima Oufkir et ses enfants, où étaient-ils donc ? Et ces militaires, était-il vrai qu'ils n'étaient plus à Kenitra ? Mais où étaient-ils donc ?

Quand je fus expulsée, en août 1976, je n'emportais qu'une valise, mais plein d'interrogations dont je savais qu'elles exigeraient une réponse.

J'avais vécu quinze ans au Maroc, en revenant régulièrement en France un mois par an. Les deux dernières années, de la fin 1974 à la fin 1976, j'avais été privée de passeport par les autorités marocaines : j'étais donc très surveillée, mais cependant libre de circuler à l'intérieur des frontières. Expulsée, j'étais certes libre en France, mais je ne pouvais plus retourner au

Maroc.

L'expulsion n'est pas chose facile à vivre, et je la vivais fort mal, dans un bizarre et douloureux rapport de séparation avec tout ce qui m'était désormais interdit.

Interdit, « séparé », Tazmamart me l'était plus que tout. Un lieu lointain, clos, totalement perdu. Les familles des militaires, elles-mêmes sans passeport, ne quittaient pas le Maroc. Quant à leurs rares parents qui étaient en Europe, ils ne recherchaient guère les milieux civils et « de gauche » qui étaient plutôt les miens, cet entourage des détenus politiques. Comme s'ils se savaient différents par l'origine sociale, par ce métier des armes qui était le leur, par les coups d'Etat militaires auxquels ils avaient été mêlés. Différents aussi par l'étrange sort fait aux leurs, « normalement » jugés, « normalement » détenus et soudain disparus.

Ces disparus, ces militaires, je les imaginais comme entourés d'un fossé profond, tous ponts coupés. Plus disparus, plus niés, plus abandonnés que tous les autres, mes amis, mes proches. Est-ce pour cela que, dans ces années de mal-être, Tazmamart m'est devenu une idée fixe ? Peut-être. Il devait y avoir là un ancrage à des profondeurs où la lumière n'arrive plus. Mon obsession avait aussi quelques raisons claires : les cadets avaient l'âge de mon fils aîné – des adolescents, presque des enfants -, tués dans les rues de Rabat les 10 et 11 juillet 1971. D'autres raisons encore : je n'aimais décidément pas la manière dont on parlait des militaires autour de moi.

J'ai relu il y a peu les petits articles que, sous pseudonyme, j'avais écrits dans *Afrique-Asie* à propos de leur disparition. Le premier s'intitulait « Les cadets d'Ahermoumou ». Il était plein d'erreurs et d'oublis : erreurs sur le lieu, oubli – incroyable – des aviateurs. Mais il était plein de questions aussi. Très imparfait sans nul doute, mais préférable au silence.

Cette symétrie du silence, au Maroc et en France, j'ai mis très longtemps à la comprendre.

Au Maroc, tout le monde savait qu'une vengeance pareille était possible, que c'était la vengeance du Makhzen depuis toujours : les exemples en sont restés inscrits dans la mémoire collective. On sait bien que des hommes étaient placés dans des sacs de paille auxquels on mettait le feu, que d'autres étaient emmurés dans les fondations des palais royaux, que d'autres encore étaient enfouis vivants, étouffés lentement dans les réserves à grains – les *matmoras* – ou enfermés dans des cages, et cela au XX$^{e}$ siècle comme au XVII$^{e}$. Mais à cause de cela même, personne ne pouvait parler parce que la

Peur était trop forte, la Peur de subir le même sort : le noir, la faim, les cheveux en crinière animale, les ongles en griffes, jamais coupés, l'abandon à la mort.

En France, au contraire, nombreux auraient été ceux prêts à parler ; il n'y avait ni risque ni peur. Seulement personne ne croyait que Tazmamart était concevable. C'est pour cela qu'il a fallu tellement de temps pour comprendre, pour admettre, pour cela que tout a été si difficile, entre cette peur et cette incrédulité.

L'horreur transmise par les lettres s'était installée en moi, y avait fait sa place. Il arrivait que je l'oublie, que je n'y pense plus. Et puis elle revenait, ou plutôt, d'enfouie, recouverte qu'elle était, elle refaisait surface ; en fait, elle habitait en moi. Impossible de m'en débarrasser, c'était dans la réalité qu'il fallait la tuer, la faire disparaître.

Quel était exactement l'insupportable ? Le noir, l'enfermement, c'est sûr, mais surtout l'abandon, les appels auxquels personne ne répondait puisque personne ne les entendait. Maintenant que j'avais entendu, je n'avais plus le choix.

A la fin des années soixante-dix, après l'article d'*Afrique-Asie*, un homme, marocain, un inconnu en civil, m'avait fixé rendez-vous dans un café : « Vous vous demandez où sont les militaires disparus des deux coups d'Etat ? Ils sont là, regardez... »

Sur un bout de papier, l'homme trace au Bic vert un croquis sommaire, mais précis : de la route Midelt-Ksar es-Souk, au niveau de Rich, il détache une route vers Gourrama ; il dessine un gué, puis une piste, puis des montagnes. Il ajoute : « Quand on voit sur une grande montagne " Dieu, la Patrie, le Roi ", écrit avec des pierres blanches, tout en haut, on est arrivé : ils sont là, au pied de la montagne. »

Pas de nom de lieu, de douar, rien. Juste le point vert d'un crayon Bic.

J'étais repartie le papier en poche – je l'ai toujours – sans rien savoir de cet homme, mais peu importait : je savais où chercher. Je ne savais pas comment.

Plusieurs mois plus tard, bien après avoir rencontré cet homme dans le café et lu les lettres, je feuillette un vieux *Guide bleu* du Maroc trouvé autrefois dans un grenier. On allait le jeter, je l'avais ramassé et toujours gardé, à

travers six déménagements et plus de cinq mille kilomètres de pérégrinations. C'était un vieux guide de 1921, préfacé par Lyautey, tout gondolé et piqué d'humidité. Soudain, dans l'itinéraire « De Bou Denib à Rich », je vois « Tazmamart », le nom écrit en en-tête de chacune des lettres des disparus. Je lis : « Tazmamart, petit ksar habité par des Kebala et des Aït Abbou »... Ainsi donc, ces lettres ne sont pas des élucubrations délirantes, le lieu au moins existe, il est certainement sur une carte. Et si le lieu existe, peut-on douter de ce qui en est dit ?

Les visiteurs reviennent plusieurs fois dans la tour du treizième arrondissement. Ils me racontent comment ils sont arrivés là, chez moi. En fait, ils ont été partout : chez des hommes politiques, dans les organisations de droits de l'homme – Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme, la Fédération internationale des droits de l'homme. Quelqu'un a donné mon nom, ils avaient lu l'article de 1978, celui d'*Afrique-Asie*, ils cherchaient à savoir qui l'avait écrit ; je le leur ai dit, ils sont restés, puis revenus.

Un jour, ils ont apporté deux poèmes et deux dessins :

« Voici le tombeau des vivants
Voici la fosse où nous sommes enfouis
Ici se sont éteints les souffles innocents
Ici, c'est le centre de toutes les douleurs.
Notre malheur, il était écrit.
Dieu ne se peut concevoir.
amis, ô saints, priez-Le qu'Il nous envoie
Celui qui nous délivrera. »

Ce poème, je ne sais pas très bien qui en est l'auteur. Il est écrit en arabe, sous un autoportrait de Benaïssa Rachdi : un petit bonhomme tassé, pathétique, les cheveux hirsutes, sagement assis sur le bat-flanc de ciment, les mains sur les genoux et attendant la mort. Il est au milieu d'une longue lettre en français, griffonnée très serré, écrite par un autre. Alors, l'auteur, Benaïssa ou son ami ? Peu importe : il est « le » poème de tous, le poème de Tazmamart.

Le second poème ne peut être publié en entier : son auteur vit encore et il en trahit l'identité. En voici quelques lignes :

« T'en souvient-il de ce lieu désolé et obscur ?
« Où les gendarmes robots de chair au cœur dur
« Disputant la grande proie aux agents gras formant le mur...
« D'un seul regard on se quitte sans larmes, sans cris,
« L'un livré aux menottes, l'autre le cœur gros d'une âme pure
« T'en souvient-il de cette foule de soumis et d'infâmes
« A l'instar de l'autre qui chante, danse et acclame
« En peuple d'ânes et de chameaux attelés à la charrue du Pouvoir.

« Lève donc la tête et ne perds point espoir
« Qui sait, un jour, de cette même place
« Nous partirons ensemble vers le grand phare
« Nous inonder de lumière et boire le nectar
« Oubliant le mal tout en brisant son dard
« A La Mecque et Médine que tout musulman attend
« Même avec un peu de retard. »

Avec beaucoup de retard, vingt ans au moins, pourrez-vous tous les deux faire le Pèlerinage, pourras-tu t'inonder de lumière pour chasser tes dix-huit ans de nuit ? Pourras-tu simplement te lever et marcher à nouveau ?

Un autre jour, mes visiteurs apportèrent une très longue lettre, destinée à l'opinion publique, datée de l'été 1980 :

« ... Nous fûmes conduits à nos cachots bétonnés où nous fûmes enfermés individuellement pour ne plus en sortir.

« Ce sont des cellules de quatre mètres carrés sans air et sans lumière ; elles sont nauséabondes : les toilettes, mal conçues et sans chasse d'eau, se trouvent dans un coin. Il n'y a pas de fenêtre. Un trou dans le plafond laisse filtrer une lumière blafarde, un pauvre reflet ; il y a un double plafond en tôle ondulée qui nous permet de distinguer dans la morne continuité la nuit du jour. Véritables fournaises en été, elles se transforment en chambre froide l'hiver (huit mois).

« L'ameublement se réduit à un broc, une assiette et un pot en plastique

déformé. Deux couvertures rongées par les mites, étalées sur un “ sommier ” de pierre, constituent la literie du prisonnier, que partagent les punaises et les cafards, maîtres incontestés des lieux. Les scorpions prolifèrent. Les serpents viennent quelquefois chasser les rats dans le couloir...

« La vie du prisonnier est devenue une lutte incessante. Lutte contre le froid : l’hiver est glacial, il neige à Tazmamart. Le prisonnier réveillé dans la nuit grelottant et transi se livre à une danse folle. Le gémissement des tôles donne à cette veillée un caractère démoniaque. Un morceau de fil de fer rouillé trouvé par hasard dans une cellule est promptement transformé en épingle de fortune, instrument précieux vu l’état des couvertures. En été, la chaleur est torride, on étouffe quasiment dans les cachots et le prisonnier est forcé de coller son nez au judas de la porte pour puiser un peu d’air et quand, exténué, la poitrine en feu, il veut chercher un peu de repos sur son lit de pierre, il est assailli de toutes part et sans repos par toutes sortes de parasites (punaises, puces, moustiques, cafards, araignées, etc.). Les scorpions, sournoisement, viennent se faufiler sous les couvertures ; le spectre de cet animal hideux nous interdit de faire aucun mouvement inconsidéré : plusieurs prisonniers ont été piqués.

« L’ennui pèse lourdement sur le moral et le physique du prisonnier. Pour briser cette routine mortelle, il est obligé de marcher à tâtons, mais l’espace est réduit. Toute conversation est presque impossible, la disposition des cachots l’interdit et le brouhaha des autres voix transforme le bâtiment en véritable foire. Le seul refuge qui lui reste est la prière et la prostration. Le Coran fut un grand soutien tout au long de notre séjour ; plusieurs d’entre nous l’ont appris par cœur, évidemment oralement.

« Le prisonnier est habillé en haillons, les pieds nus ; ses cheveux et sa barbe qui n’ont pas vu le coiffeur depuis des années lui donnent l’aspect non rassurant d’un clochard authentique.

« Les pluies de l’automne transforment la plupart des cellules en mares, puis en marécages.

« ... Un camarade qui avait une excellente santé nous informe qu’il saigne abondamment du nez ; plus tard, il nous fait savoir que ses jambes commencent à ne plus le supporter. Livré à lui-même, il ne pouvait plus venir prendre sa nourriture à la porte et faisait ses besoins dans ses haillons. Les geôliers se contentaient d’ouvrir et de fermer la porte, peu leur importait s’il mangeait ou non.

« Le camarade était courageux et nous donnait chaque jour un aperçu de

son état, son moral était bon.

« La paralysie partielle commença puis devint totale ; plus tard, son délire nous fit partager avec lui des nuits cauchemardesques.

« Comme il ne parlait plus, ils vinrent pour l'emballer dans ses couvertures et le sortir...

« Le camarade rendit son dernier soupir. Ils vinrent masqués à cause de l'odeur, le sortirent dans ses haillons et l'enterrèrent sans rite religieux dans la cour...

« Un deuxième camarade succomba à une hémorragie rectale. Même rituel qu'avec le premier.

« Le troisième est en train d'agoniser, trois autres sont gravement atteints et sont à moitié paralysés...

« Telle est notre situation actuelle et le spectre de la mort nous hante jour et nuit, un silence équivoque plane sur le bâtiment et, quelquefois, l'horreur de la situation fait se révolter l'un de nous...

« Ceux qui restent frisent la folie.

« Cette lettre est un témoignage exact. »

1981 avait été pour nous un tournant : la gauche arrivait au pouvoir, nous étions nombreux à croire en elle, à ses promesses et à ses valeurs. Cela nous donnait des ailes. Mais nous ne savions pas encore que, comme l'auberge espagnole, elle était riche surtout de ce que nous lui apportions d'espoir.

J'avais communiqué les lettres à mes amis des Comités de lutte contre la répression au Maroc, après en avoir supprimé tout ce qui pouvait rendre identifiables les auteurs et leurs familles, et aussi les complicités qui rendaient possible ce courrier clandestin. La longue lettre de l'été 1980 surtout, complète et précise sur l'histoire et la réalité de Tazmamart, allait servir à informer toutes les organisations humanitaires.

Quelle confiance, quelle naïveté avais-je alors ! Et je les avais fait partager à mes amis. Je me souviens de ce jour d'octobre 1981, à l'Institut de géographie, rue Saint-Jacques. Les Comités de lutte y avaient organisé un colloque sur les disparitions au Maroc, avec l'Association des parents et amis de disparus, qui faisait sa première apparition publique. Il y avait des universitaires, et parmi eux Jean Dresch, des avocats – M$^{es}$ Henri Leclerc, Alain Martinet – et une jeune femme inconnue : Cécile Sportis. Elle était chargée de mission à l'Elysée ; sa mission : les droits de l'homme...

Ce même jour, une femme récemment arrivée du Maroc, de mère

marocaine, de père français – Tunisien d'origine, naturalisé depuis 1927 -, nous apprenait la disparition de trois de ses frères, Ali, Midhat et Bayazid, le 8 juillet 1973, plus de huit ans auparavant, sans jugement et sans explication. L'« affaire » Bourequat commençait.

En juillet 1981, *Le Monde diplomatique* avait publié un encadré sur « Le sort des officiers condamnés ». Le nom de Tazmamart y figurait pour la première fois. Et, dans son numéro du 7 octobre 1981, *Le Monde* avait lui aussi publié quelques extraits des lettres. Là-bas, les gardiens des forces armées royales disaient entre eux : « Cet article dans un journal de France qui parle de Tazmamart... Quels *jnoun* les ont renseignés pour qu'ils sachent les dimensions des cellules que nous-mêmes ne connaissons pas ? » Un gardien alla chercher un mètre, mesura une cellule vide et constata que tout était exact, au centimètre près...

Et puis surtout, nous avions été reçus à l'Elysée par Hubert Védrine, conseiller du Président. Je lui avais raconté les procès, la disparition, les lettres, Tazmamart. Hubert Védrine connaît bien le Maroc ; son père, Robert Védrine, avait été de ces Français libéraux qui soutenaient l'indépendance. Il avait eu l'air sincèrement surpris, profondément ému, j'étais confiante. On m'aurait dit alors que dix ans passeraient avant que ne sortent les hommes de Tazmamart, je ne l'aurais pas cru, j'aurais refusé de le croire.

Ma naïveté était immense : comment penser, sous prétexte qu'on était en 1981, que les droits de l'homme pouvaient bouleverser les politiques d'Etat ? Comment espérer que l'obsession de quelques-uns devienne celle des autres ? A chacun ses obsessions, je le sais aujourd'hui. Mais, surtout, comment avoir pu imaginer qu'il suffisait d'informer pour que l'information passe, soit reconnue et suscite une action ? Qu'il suffisait de parler pour être entendu ? D'affirmer pour être cru ? L'image positive du Maroc à l'époque faisait écran, rendait sourd et aveugle : c'était celle d'un si beau pays, si accueillant pour ceux qui y partaient en vacances, un pays où régnait une monarchie demeurée progressiste depuis son retour sur le trône en 1955. Les politiques en étaient restés là.

Et puis, quelle naïveté de croire que, en 1981, on pouvait s'intéresser aux droits de l'homme ailleurs qu'à l'Est, et dans le monde arabe surtout ! Je revois un débat à la télévision : un de nos intellectuels explique que seuls les droits de l'homme dans les pays de l'Est doivent nous mobiliser parce que – je me souviens de sa formule – les régimes communistes sont les seuls qui ne soient pas « biodégradables »... Passons sur la justesse du diagnostic. Moi, en

l’entendant, je pensais avec amertume : effectivement, les hommes, eux, sont terriblement biodégradables.

Février 1992 : plus de communisme à l’Est – biodégradable, après tout – et la France soutient toujours le Makhzen.

Toutefois, de petits espaces s’ouvraient. Antenne 2 avait un nouveau magazine, « Résistances », dont Bernard Langlois était responsable. Bien sûr, la priorité écrasante allait là aussi aux violations des droits de l’homme en Urss, en Pologne. Cependant, en 1982, un reportage sur les prisons marocaines avait été programmé. Au dernier moment, une demande très ferme de l’Elysée entraîna sa soudaine déprogrammation : le président de la République allait effectuer son premier voyage officiel à Rabat, la diffusion du document – affirmait-on en haut lieu – rendrait impossibles des libérations promises. Faut-il préciser qu’aucun prisonnier ne fut pour autant libéré ?

Les journalistes ne furent pas tendres pour les responsables de la chaîne, qui avaient cédé aux pressions du premier gouvernement de gauche. Le directeur de l’Information, Michel Thoulouze, prit fort mal la chose et décida un coup d’éclat. En ma présence, il s’enquit d’un scoop possible et vengeur. Je lui dis : Tazmamart...

Ainsi naquit le projet. Réunions, cartes, informations. Michel Thoulouze partit avec son caméraman, apparemment en touriste. Avec, en tête, le plan dessiné au Bic vert, sur une table de café, par mon Marocain inconnu. Ils suivirent le tracé, exactement, virent la montagne noire et les mots arabes écrits avec des pierres blanches, « Dieu, la Patrie, le Roi », commencèrent à filmer en vue du camp – et se firent arrêter à la porte.

Le directeur du camp était absent. Plusieurs heures s’écoulèrent dans une atmosphère tendue, jusqu’à son retour.

– Vous avez de la chance d’être tombés sur moi, leur déclara-t-il, personne n’est jamais arrivé jusqu’ici. Ici, nous avons un grand secret...

– Un grand secret militaire, vos missiles contre l’Algérie ? demanda Michel Thoulouze, jouant le jeu jusqu’au bout.

– Pas du tout, cela n’a rien à voir ; mais nous avons un grand secret inconnu de tous, Marocains et étrangers...

Quelques images tremblées furent diffusées dans un autre « Résistances ». Surtout, la preuve était faite que le plan était exact : Tazmamart était situé sur la carte et sur le terrain.

J’ai longtemps cru que le commandant du camp avait payé de sa vie sa négligence et ses propos sibyllins. Je me trompais. Le commandant Belkadi était toujours là le jour du nouveau transfert, en 1991. Le Makhzen est sûr de lui ; l’arrogance du Makhzen.

En 1981, à l’un de leurs passages, mes visiteurs expriment une demande particulière : ils déposent deux lettres devant moi, écrites sur du papier pelure, une de format normal, l’autre minuscule, dont voici le texte :

« Je vous remercie infiniment. Ma femme, mon fils et moi vous serons très reconnaissants, à vous et à X. Prions le bon Dieu pour la bonne réussite. Merci beaucoup. T. »

Mais la grande lettre, griffonnée minuscule elle aussi, est en anglais. Le lieutenant M’Barek Touil, depuis Tazmamart, tente, à travers mes visiteurs et moi, de nouer un contact avec sa femme américaine repartie aux Etats-Unis.

Le contact avec Nancy Touil est facile à établir. Un premier échange de lettres entre les époux, plus difficile bien sûr, réussit pourtant à se faire.

Les interventions aux Etats-Unis commencent, se multiplient : contactés par Nancy, de simples citoyens écrivent aux autorités de leur pays, les lettres s’accumulent au Département d’Etat, sont transmises à l’ambassade américaine à Rabat, que l’on somme de s’informer et de répondre. Le jeu démocratique est lent, mais parfois efficace.

Le 26 décembre 1981, à Tazmamart, vers midi, l’un des deux gardiens qui viennent apporter la nourriture demande à Touil :

– C’est bien toi, Touil ?

Touil acquiesce et demande pourquoi cette question.

– Je crois que le directeur lui-même va venir te voir, répond le gardien.

Le 31 décembre 1981, le directeur en effet vient dans le premier bâtiment où se trouve la cellule de Touil, et lui demande à travers la porte :

– C’est bien toi, Touil ?

Nouvel acquiescement de Touil, et le directeur repart aussitôt.

La rumeur de cet événement incroyable parcourt toutes les cellules du bâtiment. Mais personne ne parvient à déchiffrer l’énigme de cette visite.

Ce n’est que plus tard que Touil apprit par un gardien que sa femme était repartie aux Etats-Unis et qu’elle faisait des démarches auprès du gouvernement américain. Il la croyait toujours au Maroc.

Quand les visiteurs revinrent m’apporter de nouvelles lettres, l’une d’elles,

d’un autre prisonnier, racontait la même histoire – celle de Touil – qui, dans l’isolement de Tazmamart, prenait une importance considérable.

Dans la réalité, cette histoire se révéla en effet déterminante.

Là-bas, aux Etats-Unis, Nancy Touil se heurtait aux mêmes obstacles que nous en France : la lourdeur de l’administration, sa lenteur et, surtout, l’incrédulité de tous ceux à qui elle parlait de Tazmamart – comment une chose pareille était-elle possible ?

Ma correspondance avec elle fut décisive. Dès la première lettre, Nancy authentifia l’origine de la lettre par l’écriture, les souvenirs évoqués : oui, c’était bien son mari, M’Barek Touil, qui l’avait écrite, et cet homme qu’elle connaissait bien ne pouvait dire autre chose que la vérité.

Ici, en France, cela prouva avec certitude la véracité des autres lettres : si celles de Touil étaient authentiques, les autres, apportées par les mêmes visiteurs, l’étaient aussi.

Le réseau clandestin d’aide aux prisonniers s’organisait lentement. Les lettres arrivaient et repartaient à un rythme irrégulier. Les familles ne contrôlaient rien, n’avaient pas l’initiative.

De temps à autre, et chez un petit nombre d’entre elles seulement, un homme frappe à la porte : un des messagers, ceux que les prisonniers dans leurs lettres appellent parfois les « pigeons », que Touil appelle en anglais *dove*. Ils sont peu nombreux ; en tout, en dix-huit ans, leur nombre se compte sur les doigts d’une main. Ils sont en civil, ne disent jamais leur nom. Les familles, sur les recommandations pressantes des prisonniers, leur servent ce qu’elles ont de mieux, courent chercher de l’argent liquide à la banque ou chez un proche, écrivent une lettre en échange de celles qu’elles reçoivent. Dans ces maisons, connues des messagers, attendent des médicaments. Ces hommes repartiront avec quelques paquets, le plus petits possible, qu’ils emportent dans leurs propres bagages. Puis l’attente recommence : un autre messager peut surgir de la nuit un mois plus tard – c’est arrivé –, deux ans plus tard – c’est arrivé aussi. Les lettres destinées aux autres familles sont ensuite remises à leurs destinataires, souvent avec retard, parfois même elles ne le sont pas : distance, négligence, rancunes... Mais, sans elles, Tazmamart aurait fonctionné comme un trou noir dans l’univers : il aurait contenu et retenu tout, l’horreur, la mort, et l’information sur la mort et l’horreur.

En amont, on prépare l’arrivée possible et imprévisible des messagers : s’ils gardent pour eux des sommes souvent considérables, ils emportent aussi des sommes de mille ou quinze cent dirhams pour les détenus, qui s’en

serviront, à Tazmamart, pour obtenir quelques menues faveurs. Il faut stocker aussi des médicaments, ces pommades pour les maladies de peau ou des paupières qui ajoutent aux souffrances des prisonniers par leurs brûlures, mais surtout ces multivitamines et sels minéraux qui doivent compenser l'absence totale de soleil et de lumière. Les prisonniers demandent avec insistance des produits faits en Europe : à leurs yeux, ils sont plus efficaces. Des produits français ou allemands sont donc achetés sur notre continent, puis emportés par des voyageurs, remis ensuite à certaines familles.

Faut-il le préciser ? La survie, l'état dans lequel étaient en sortant les libérés ont dépendu largement de leur accès aux médicaments, à l'argent, tout au long de cette fragile chaîne de solidarité. Regret lancinant et inutile : plus de la moitié sont morts ; si nous avions fait des collectes d'argent, de médicaments, si les familles avaient pu ou osé faire mieux savoir leur détresse, si une recherche systématique des parents éloignés, perdus dans leurs villages lointains avait été menée, si et si... Oui, ils seraient revenus plus nombreux.

Lorsqu'un pouvoir écrase un pays tout entier sous la Peur, qu'attendre d'autre ? Il ne nous reste plus que nos yeux pour pleurer.

Le tableau se faisait mois après mois plus précis, et plus crédible en dépit de son horreur. D'ailleurs, par leur contenu, les lettres se recoupaient : les descriptions de la vie là-bas étaient les mêmes ; les demandes l'étaient aussi : des listes de médicaments, dans lesquelles les pommades pour la peau, les yeux, revenaient sans cesse, comme revenaient, obsessionnelles, les demandes de vitamines et sels minéraux en grandes quantités. Les détails techniques étaient également identiques : les prisonniers repétaient sans cesse aux leurs de bien traiter les messagers – et pour eux, cela ne pouvait vouloir dire que de leur servir autant de nourriture que possible, eux dont la faim n'était jamais apaisée... Ils recommandaient aussi de leur donner de l'argent, pour payer les risques et les inciter à continuer ; ils en demandaient aussi pour eux-mêmes, pour payer la corruption interne à Tazmamart.

Hélas – mais comment s'en étonner ? -, les lettres racontaient également, à travers des points de vue différents, les mesquineries et petitesses qui existent au sein des pires drames : « Il ne partage pas ce qu'il reçoit... Il ne m'a pas donné ma part... Elle n'a pas transmis mes lettres... Cette famille a mal reçu le messager, etc. » Même à Tazmamart, et à Tazmamart comme ailleurs, la lutte

pour la survie aiguisait rivalités, tensions, agressivité et ressentiments.

Confortée par cette certitude que les lettres n'étaient pas des faux, je pouvais être plus assurée, plus persuasive. C'était d'autant plus important que les appels se faisaient plus pressants. Appels aux familles, mais aussi à leurs compatriotes : « Est-ce possible que personne ne parle de nous depuis tant d'années ? Nous a-t-on oubliés ? Notre pays a pourtant des institutions, des avocats, un parlement... » Enfin, appels à l'opinion publique internationale, à nous.

Au Maroc, les familles, elles, s'obstinaient dans les démarches individuelles et discrètes.

Certaines pourtant eurent beaucoup d'audace : une femme osa aller sur place, au-delà de Rich, puis se fit arrêter sur la piste de Tazmamart. Une mère fit davantage. Un journaliste de la télévision suisse-allemande était venu me voir : il voulait faire quelques images sur cette affaire. Je lui donnai un contact. Il arriva jusqu'à la mère du capitaine Belkebir et elle parla, émouvante, devant la photo de son fils, jeune et beau, en uniforme de l'armée marocaine. Elle ne subit pas directement de représailles : c'était une mère, et puis elle était la tante d'un puissant ministre d'Etat, Moulay Ahmed Alaoui, directeur du journal *Le Matin du Sahara,* fidèle reflet de la pensée royale. Il n'avait rien fait pour son cousin, certes, mais il ne pouvait tout de même pas faire arrêter de surcroît sa propre tante. La pauvre femme n'en fut pas moins attaquée de toute part par sa famille et ses amis. Quelle honte ! Elle avait révélé cette affaire marocaine à l'étranger ! Etrange retournement des choses : ce n'était pas l'affaire et le silence qui l'entourait qui étaient un objet de honte, mais le fait de les dévoiler à l'étranger. Qui dira les perversions du nationalisme ? Et nous, Français, n'en savons-nous pas quelque chose ? N'avons-nous pas mis douze ans à réhabiliter Dreyfus, trente ans pour reconnaître les crimes commis en Algérie, et cinquante pour accepter de voir en face ceux de Vichy ?

Plus tard, une autre mère osa davantage encore. Informée du jour et de l'heure où le Roi allait jouer au golf, à Rabat, elle décida d'y aller avec sa fille de quinze ans. Grâce à quelque chose d'européen dans leur physique et leur tenue, elles purent entrer au golf de Dar es-Salam, endroit réservé aux puissants du royaume. Elle attendirent des heures. Lorsque le Roi arriva, accompagné de joueurs étrangers, elle poussa sa fille ; l'enfant se jeta devant

le souverain, lui demanda son père. Beau joueur, le Roi dit qu'il l'écouterait, et on l'emmena attendre au Palais. Bien entendu, elle ne vit jamais le Roi ; on la reconduisit chez elle, sans plus, avec quelques menaces.

Dans *Notre ami le Roi*, Gilles Perrault relate cette histoire. Il arrive aussi que les histoires aient une suite inattendue. Tout récemment, un Marocain en visite chez moi me dit au cours de la conversation : « Quelque chose me stupéfie dans le livre de Gilles Perrault : il raconte une histoire – celle de la mère, de la fille et du Roi – que nous ne sommes que deux à connaître : cette femme et moi. C'est moi qui l'ai aidée pour cette affaire du golf de Dar es-Salam... » Cette fois, la surprise fut pour moi : je le croyais tout acquis au Makhzen.

Ce récit évoque les épouses, à l'évidence, mais aussi les mères. Et les pères, dira-t-on ? Rien. Pas de pères dans cette lutte. Une histoire terrible court le Maroc, enfin le Maroc qui « sait », qui « savait » pour Tazmamart.

Juillet 1971, au lendemain du coup d'Etat de Skhirat. Le Roi interpelle un de ses courtisans, très proche de lui : « Alors, ton fils fait partie des mutins, c'est un de ceux qui en voulaient à ma vie ? – *Sidna*, répond l'homme, usant du terme par lequel au Maroc on désigne le Roi [Sidna : notre seigneur et notre maître], Sidna, je dois vous faire un aveu : ce n'est pas mon fils, sa mère était enceinte quand je l'ai épousée. »

Un reniement.

Dans ces années quatre-vingt, de son village du Nebraska, aux Etats-Unis, Nancy Touil continue à se battre contre la lenteur du Département d'Etat, contre l'incrédulité face à une si incroyable histoire – des hommes déjà jugés, enlevés dans la prison même où ils purgent leur peine, disparus totalement de la surface de la terre, puis retrouvés enterrés dans le noir et mourant lentement. Pourtant des Américains écrivent, demandent des comptes ; les lettres transitent par Washington, parviennent sur le bureau des diplomates à Rabat.

Depuis quelques mois, un ambassadeur pas comme les autres est arrivé au Maroc, l'ambassadeur des Etats-Unis, J.V. Reed. C'est un homme de petite taille, très soigné de sa personne, presque un dandy, qui vient non de la « carrière », mais de la Manhattan Chase Bank. A Rabat, les milieux diplomatiques le regardent d'un œil narquois : on le dit agité, futile, mondain.

On se trompe. Il a du poids, et des arguments : c'est un financier, et c'est

lui qui donne au chef de l'Etat les conseils les plus utiles pour gérer sa fortune à l'étranger, aux Etats-Unis tout particulièrement. A force d'insistance, au terme du véritable rapport de force qu'il réussit à imposer, il obtient enfin ce qu'il veut : parler à M'Barek Touil, le mari de Nancy Touil, citoyenne américaine.

Les hommes du Makhzen finissent par céder. On lui dit un jour, dans une fureur à peine contenue : « Vous voulez absolument le voir ? Eh bien, on vous l'amène. »

A Tazmamart, un jour de 1985, on vient chercher Touil. Il sort de sa cellule pour la première fois depuis douze ans, ébloui, titubant. Il ne sait pourquoi, ni où on le conduit.

Dans les autres cellules du bâtiment 1, les détenus sont frappés de stupeur ; le bruit commence à se répandre et, de « messager » en « messager », finit par arriver jusqu'à Paris : le lieutenant Touil est libéré ! Des détails, exacts, affluent : on l'a soigné, gavé, on lui a acheté des lunettes, il est parti... Dans l'ombre, on murmure d'autres détails : c'est l'oncle du Roi, le prince Moulay Hafid, et le général de gendarmerie Hosni Ben Slimane, responsables de la justice du Makhzen et hommes de confiance du Roi, qui ont été chargés de ce transfert en hélicoptère jusqu'à Rabat.

L'entrevue a lieu à l'ambassade américaine, sur le grand boulevard de rocade qui surplombe la vallée du Bou Regreg. Personne ne verra Touil, hormis l'ambassadeur lui-même.

L'entrevue dure plus d'une heure. Lorsque l'entretien est terminé, l'ambassadeur revient vers ses collaborateurs. Il était « blanc comme un linge », raconteront les témoins.

Touil repart pourtant à Tazmamart – il avait été condamné à vingt ans de détention. L'ambassadeur n'a pu obtenir davantage pour lui qu'un régime adouci, « là-bas » – des portions de Vache-qui-rit chaque jour. Il pourra recevoir des colis, des lettres de sa femme, lui en envoyer. Courrier surréaliste : c'est un lieutenant-colonel de la gendarmerie royale qui achemine de temps à autre à Tazmamart des paquets et des lettres venant du Nebraska, le colonel Fadoul, toujours en poste au Maroc aujourd'hui. Un détail : un jour, la femme d'un prisonnier lui a demandé d'emporter des médicaments pour son mari. Il a refusé : « Pour le mari de l'Américaine, oui, mais pas pour le tien. »

Touil, surtout, a le droit de sortir au soleil. Les prisonniers du noir et du froid entendent la porte de sa cellule s'ouvrir, ses pas dans le couloir, la porte

extérieure s’ouvrir elle aussi et se refermer sur lui, lui qui est dehors au soleil. Et cela, jour après jour, pendant six ans. Insupportable.

Touil reste donc dans le premier bâtiment, dans le même couloir que ses compagnons. Le hasard est ainsi fait : le bâtiment 1 comprend davantage d’hommes qui ont réussi à établir des liens avec l’extérieur. Matériellement, ils ont un peu plus d’argent, quelques médicaments, ils peuvent se procurer les petites choses nécessaires à la survie. Moralement, ils se sentent moins abandonnés.

Septembre 1991 : dans le premier bâtiment, vingt-deux survivants et sept morts. Dans le deuxième bâtiment : vingt-six morts et trois survivants.

Et, en plus, les trois frères français.

C’est l’année suivante, en 1986, que je fus autorisée à retourner au Maroc et à me marier avec Abraham Serfaty à la prison centrale de Kenitra. C’était le résultat direct d’une intervention de Danielle Mitterrand, jugée « courtoise » par le Roi. Je n’oublierai pas ma première rencontre avec elle, ni celles qui suivirent : sa conduite n’est guidée que par la sincérité, la conviction, le sens des principes.

Ce fut une victoire inattendue, et un nouveau changement dans ma vie. Je n’avais pas revu le Maroc depuis dix ans et Abraham Serfaty depuis douze ans – j’en avais été brutalement et dramatiquement séparée par la « raison d’Etat ». Il avait été condamné à perpétuité pour « atteinte à la sûreté intérieure ». Maintenant que je pourrais aller au Maroc et en revenir, peut-être allais-je éclaircir dans ma tête mes rapports avec les deux pays. Avec le passé aussi.

En prison, seules les familles ont le droit de visite. Le mariage, dont à notre âge et dans d’autres circonstances nous nous serions passés, était le seul moyen de nous retrouver.

Pour lui comme pour moi, la bataille à mener contre la prison avait pour but non de le faire libérer lui seul, mais aussi tous ses compagnons. Je les informai de ce que nous savions en France sur les disparus. Je lui parlai de Tazmamart et il me fallut constater combien, après tant d’années – treize ans -, les prisonniers officiels savaient peu de chose sur le sort des prisonniers clandestins.

Pendant six ans, je fis cinq ou six fois par an le va-et-vient entre la France et le Maroc. Au total, près d'une quarantaine de visites à la centrale de Kenitra.

Une prison est une mine d'informations, surtout une prison centrale où séjournent, des décennies parfois, des prisonniers au long cours. C'est un carrefour de mémoires. Mille cinq cents détenus, venus de tous les coins du pays. Il me fallait mettre cette chance à profit : recueillir des témoignages sur le séjour du premier groupe de militaires, sur celui du deuxième, sur la nuit de leur disparition. Il y eut aussi des récits sur des lieux clandestins de détention, et même sur Tazmamart...

Le contact avec les familles se fit tout naturellement. La seule difficulté était de passer à travers la surveillance policière dont j'étais l'objet, de manière à ne pas attirer sur elles des représailles. Tout cela demanda un peu de vigilance et de soin dans l'exécution, mais ne se heurta à aucun obstacle majeur. Le plus difficile fut de persuader tous ceux qui se souciaient des droits de l'homme, et il y en avait beaucoup, que l'histoire des militaires de Tazmamart était vraie, et qu'il fallait tout faire pour les sortir de là.

Le seul moyen était d'informer, de raconter, inlassablement, le non-respect des peines, les effrayantes conditions de détention. Tous les moyens étaient bons. Ainsi, pour que l'information se répande dans les prisons, m'est-il arrivé d'apprendre par cœur des lettres de Tazmamart – je n'ai jamais fait entrer de papiers interdits en prison. Un jour, une fois à l'intérieur de la prison, j'ai pu enregistrer sur un magnétophone le contenu des lettres. La cassette a beaucoup circulé.

J'informai ailleurs, à l'ambassade de France où je me rendais à chaque voyage. Depuis 1981, les droits de l'homme font partie des préoccupations diplomatiques. Quel changement ! J'avais été, en 1974, arrêtée, consignée à domicile, privée pendant deux ans et demi de passeport, expulsée, sans avoir jamais eu le moindre contact avec l'ambassade. Depuis 1986, j'ai toujours été bien accueillie et écoutée avec intérêt ; de vraies amitiées sont nées.

Dans les familles aussi, le temps passait, les enfants grandissaient. Pour ceux qui n'étaient pas même nés quand avait disparu leur père ou qui n'en avaient pas de souvenirs, les mères inventaient des histoires – il est en voyage, il travaille aux Etats-Unis... Il fallait protéger l'enfant du poids de ce savoir, ne pas lui faire courir un risque d'ostracisme dans son milieu scolaire. Le tabou était si lourd que personne ne pensait à parler, encore moins à

s’indigner à haute voix, de l’affreuse réalité. Il fallait tout cacher ; la possibilité, au moins pour les enfants, de vivre une vie à peu près normale était à ce prix. Si les autres, à l’école, avaient su, ils se seraient écartés.

D’autres se souvenaient, se souviennent toujours. Ils ont grandi avec Tazmamart au cœur. Certains pères ont écrit à leurs enfants. Merveilleuses et pathétiques petites lettres, si courtes, sur si peu de papier, où rien n’était dit sur l’horreur, mais où, à travers l’amour exprimé, l’image paternelle maintenait sa présence.

Pour les femmes, tout était difficile. A elles les démarches, le travail, le souci des enfants. Les pressions de la police aussi : « Tu veux ton passeport, pour toi, pour tes enfants ? Alors, divorce ! C’est facile, tu le peux, tant d’autres femmes le voudraient et ne le peuvent pas... » « Oublie-le, tu ne le reverras plus ; divorce et refais ta vie. Regarde, tu es jeune, tu n’auras plus à travailler... »

Certaines ont divorcé, se sont remariées. Qui leur jettera la pierre, alors que nous ne les avons pas aidées lorsqu’il l’aurait fallu ? Alors que nous n’avons pas réussi à les sortir de là avant dix-huit ans ?

D’autres ont refusé. L’une d’elles m’a dit : « Jamais. C’est une victoire pour eux, si nous acceptons ce qu’ils veulent nous obliger à faire. Et puis, si je divorçais, il disparaîtrait pour de bon : sa femme, c’est la seule trace de lui sur terre. C’est ce qu’ils veulent. »

A Tazmamart, la lutte pour reculer ou adoucir la mort s’organise. Les yeux s’habituent à l’obscurité, les estomacs diminuent leurs exigences, la faim devient moins obsédante.

Le froid, lui, demeure l’ennemi invaincu : certains préfèrent rogner sur la nourriture et bourrent une de leurs couvertures de miettes pour s’isoler du ciment glacé. Mais on ne peut s’y faire : un homme qui avait perdu l’esprit a mis trois ans à en mourir – je tairai son nom pour épargner ceux qui l’aimaient. Il avait si froid qu’il s’est assis un jour, recroquevillé sur lui-même, les genoux pliés, les bras entourant ses genoux, la tête penchée touchant ses jambes repliées. Et qu’il est resté ainsi. Durant trois ans. Sa présence immobile et glacée dans le noir de la cellule devint si insupportable à tous, même aux gardiens, que ses voisins obtinrent d’essayer de l’aider. Au début, ils détendaient ses membres et les lui frictionnaient ; lorsqu’ils obtenaient à nouveau le droit d’aller le voir, il avait repris sa position. Vint le

jour où ils ne purent déplier ses jambes, alors ils le laissèrent ainsi.

Quand il mourut, on essaya d'allonger son cadavre. En vain : ses genoux étaient soudés aux épaules, et on l'enterra comme il était, comme il avait vécu ses trois dernières années, dans la froide fosse commune de la cour de Tazmamart. Là même où aujourd'hui le Makhzen, dit-on, a fait planter des palmiers vieux de cinquante ans.

– C'est quoi, cette verdure là-bas ? demandera le touriste.

– Rien d'autre qu'une palmeraie.

L'organisation des contacts fut longue, compliquée, pleine de risques, exemplaire d'entraide et d'amitié, chargée de haines et de rivalités aussi, parfois.

Au début, ceux qui en bénéficiaient étaient très peu nombreux. Il fallait que soient réunis plusieurs facteurs très compliqués : d'abord trouver un messager ; ensuite que les régions, celles des familles et celles des « messagers », ne soient pas trop éloignées ; enfin que les familles soient absolument sûres, capables de se taire et capables aussi de payer le prix des risques encourus : de très importantes sommes d'argent. Il y avait donc un grand nombre de prisonniers qui ne réunissaient pas ces conditions, et qu'on appelait, à Tazmamart, les « déshérités »... Parmi eux, les frères Bourequat. Pour eux, s'ajoutait à l'horreur d'être là un certain nombre de difficultés particulières, et singulièrement celle de se faire accepter, étant civils, français, de filiation arabe tunisienne et alaouite, par les autres détenus, militaires et berbères.

Au fil des années, le sort des « déshérités » s'améliora un peu. Le messager partait avec une missive précisant bien les conditions de la transaction ; la famille lui payait une première somme – de mille à trois mille dirhams –, puis lui remettait, en plus de médicaments, une somme précisée dans la lettre pour le prisonnier. A l'arrivée, le messager gardait un tiers de la somme, le prisonnier un tiers pour lui, et le tiers restant allait à une sorte de caisse commune pour les « déshérités ». Ainsi, pour absurde que cela puisse paraître – mais cet absurde-là est aussi la marque de Tazmamart –, y avait-il quelque argent dans les cachots. Le soir du transfert, le 15 septembre 1991, un prisonnier avait sur lui quelques billets de cent dirhams ; il décida de les emporter, soigneusement cachés. Il les a dépensés en cadeaux pour les siens.

L'ingéniosité et la nécessité rendirent possibles bien des choses impensables. Des chapelets furent fabriqués à Tazmamart : les uns en noyaux d'olive, sucés, polis, lustrés ; les autres en mie de pain et en cheveux – ceux

qui en avaient encore les eurent longtemps jusqu'à la taille. Mais il fallait disputer le pain aux rongeurs et aux cafards. Deux petits mouchoirs – morceaux usés arrachés au pantalon élimé – ont étés brodés, cadeaux d'un fils à sa mère. Ce prisonnier avait réussi à se procurer un bout de miroir et un bâton. Il introduisait le miroir au bout du bâton dans un trou d'aération et le miroir, réfléchissant la faible lumière, l'augmentait. Le plus merveilleux fut la fabrication d'une aiguille, faite d'un morceau de zinc frotté et ainsi aiguisé, et celle d'une « vraie » paire de ciseaux. En coupant leurs cheveux et leurs barbes hirsutes, les prisonniers eurent le sentiment de retrouver un peu de leur humanité.

Ils purent aussi négocier les soins aux mourants, l'accompagnement dans la mort. Mais à quel prix... Il arrivait que la maladie, l'agonie, puis la mort de l'un des prisonniers inspirent une crainte et un dégoût incoercibles aux gardiens. L'odeur les faisait reculer, et les renvoyait à de vieux fantasmes de peste ou de choléra ; la peur de la contagion était la manifestation la plus simple d'une honte enfouie, d'un remords inexprimable ; elle était à la mesure de l'horreur.

Les prisonniers se proposèrent alors pour les remplacer : à eux d'entrer dans la cellule, de rouler le mort dans sa couverture, et le droit de porter le corps à la porte du bâtiment ouvrant sur la cour. Le jour, la lumière, le vaste ciel entre murs et miradors, un vol d'oiseaux, des bruits du douar voisin, la vie. Quelques secondes, pas plus, mais de quoi faire reculer la mort.

Cette honte, ce remords purent s'exprimer une fois, une seule fois, ouvertement. L'histoire se passa au bâtiment 2. Les gardiens avaient reçu des consignes de sévérité accrue qu'ils appliquèrent sans plus de réflexion : ils ajoutèrent à l'horreur des journées des duretés, du mépris, des brimades. Les prisonniers décidèrent alors une grève du silence. Trois fois par jour, matin, midi et soir, quand entraient les gardiens, ils retenaient leur souffle, de telle sorte que le silence le plus total régnait dans le couloir noir à l'odeur de mort. Au bout de quelques jours, les gardiens, la peur au ventre, osaient à peine entrer, les appelaient et les suppliaient. Mais rien, le silence, juste le silence.

Un jour enfin, ils vinrent leur demander pardon. Pardon de ce qu'ils faisaient, eux, tout au bout de la chaîne de répression. Pardon pour tout.

Les prisonniers faisaient aussi reculer la mort en luttant contre l'immobilité de ces dix-huit années, et de tous les jours et de toutes les heures dont elles furent faites, contre ce temps qui passait si lentement. Toutes les lettres en parlent, redisent ces mots : « l'immobilité », « l'ennui ». Abdelaatif a passé

des années à marcher six heures par jour, dans le noir de sa cellule. Il est maintenant avec sa mère, sa mère à qui il faisait transmettre ce conseil :

« Dis à notre mère que je fais le maximum pour mériter sa grâce. Je lui conseille de faire le plus possible de marche, car c'est bénéfique pour la santé et le moral. Dans ma cellule, je marche plus de six heures par jour. Je te dirai que cette marche est pour 50 % dans l'équilibre de ma santé et de mon moral... »

Ils prolongent la vie en luttant contre le vide des heures et des jours.

Dans le bâtiment 1, Mohamed raconte tous les films qu'il a vus et dont il se souvient par le menu. Quand le bruit des délirants, des mourants n'est pas trop fort, il les décrit aux autres en détail, indéfiniment. Dans le bâtiment 2, il est facile de parler, d'entendre : autant de morts, autant de cellules vides, autant de silence – à la fin, il n'y restait que trois militaires et les trois civils français, les frères Bourequat. Ces derniers racontent Paris, le plan de Paris, rue par rue et métro par métro. Abdelaziz, qui lisait autrefois presque un livre par jour, raconte ses lectures, et pour lui, pour ceux qui l'écoutent, le temps change de rythme.

Abdelaziz, dans les bras duquel est mort un autre Abdelaziz, Abdelaziz Ababou, un des onze fils, un des vingt-trois enfants des Ababou de Boured, dans le Rif ; le frère de M'Hamed Ababou mort à Rabat au soir du coup d'Etat, le frère aussi de Mohamed Ababou qui, avec Akka, Chellat et Mzirek, avait été écarté du groupe, mis à l'écart au pied de l'avion militaire, la nuit du 7 au 8 août 1973, et dont on ne sait plus rien.

Plus rien sauf que le 13 juillet 1975, ces quatre hommes et quelques autres s'étaient évadés du lieu secret où on les gardait dans la région de Rabat : un poste de gendarmerie, sur la route des Zaers, tout près de Dar el-Mokri, en face de la maison d'Allal el-Fassi. Pendant plusieurs mois, entre 1973 et 1975, ils avaient d'abord été gardés dans les bâtiments de la DGED, la Direction générale d'études et de documentation, au kilomètre 10 de la route des Zaers, quatre kilomètres au-delà de la résidence de l'ambassadeur de France. C'est d'ailleurs le quartier des ambassades, des palais de la famille royale, des maisons offertes aux hôtes d'honneur.

Lors de cette évasion, ils emmenèrent les frères Bourequat qui se

trouvaient là eux aussi. Probablement avaient-ils attendu – comme tout le monde au Maroc et dans l'émigration – la date du 10 juillet, l'anniversaire du Roi qui, depuis le coup d'Etat de Skhirat, est appelé « fête de la jeunesse ». Le Roi fait un discours et, dans la nuit, on annonce les mesures de grâce. Chacun attend la sienne ou celle des siens. Pourtant, ce sont toujours ou presque des cas négociés et achetés très cher à tous les niveaux corruptibles ; des prisonniers de droit commun, rarement des politiques. En France, nos journaux reprennent consciencieusement la nouvelle, en ajoutant « qu'on ignore l'identité des bénéficiaires ». Mais pour eux, rien ; l'évasion fut donc décidée.

Les prisonniers opérèrent par petits groupes : le capitaine Chellat seul ; Akka avec un civil, militant syndical, Hussein el-Manouzi ; le colonel Ababou et l'aspirant Mzirek entraînant avec eux les frères Bourequat. Ils avaient peur que ces derniers ne parlent, qu'ils donnent l'alerte, car les trois frères étaient contre l'évasion et croyaient toujours à leur possible retour en grâce.

J'étais au Maroc à cette époque, qui se situait entre mon arrestation et mon expulsion. Sans passeport mais libre de circuler. Je revenais de Tétouan en passant par Ouezzane, par une chaleur torride. Les barrages de gendarmerie se succédaient, une cinquantaine entre Tétouan et Rabat. Vérification des papiers, mais surtout du coffre. Je crus à un autre coup d'Etat.

Il n'en n'était rien. On sut par la suite que plusieurs familles – celles des quatres militaires, celles d'autres disparus, dont la famille el-Manouzi – étaient étroitement surveillées, interrogées. A Mrirt, dans le Moyen-Atlas, le village d'Akka Harrouch, de la grande tribu des Zaians, cinquante ou soixante personnes furent enfermées dans les sous-sols de la gendarmerie. Des avis de recherche furent diffusés dans tout le royaume.

Le même 13 juillet 1975 à midi, Madame Bourequat, la mère des trois frères, avait été arrêtée chez elle, et à 15 heures Khadija, leur sœur, de nationalité française. Selon le témoignage de Khadija, elle restèrent « dix jours dans les locaux de la DST marocaine à Rabat, cinq mois dans un lieu inconnu appartenant à la gendarmerie royale, dix mois au commissariat central de Rabat, trois semaines à Casablanca ». Elles furent relâchées le 27 novembre 1976.

Une question : le Roi connaissait-il la nationalité française des enfants

Bourequat ? Si oui, l'avait-il « oubliée » ? Le pire pour nous serait de croire qu'il la connaissait, ne l'avait pas oubliée mais pensait que rien n'en serait altéré dans ses rapports avec les gouvernements français. Et il aurait eu raison. Car c'est vrai, le Roi savait, et la nationalité française des Bourequat n'a rien empêché, rien changé, rien arrêté.

Au Maroc, en 1975, on finit par apprendre que les évadés avaient été repris et que l'un d'eux, Akka, avait été « mortellement blessé ».

Repris donc – et sur eux plus de nouvelles — le lieutenant-colonel Mohamed Ababou, frère de M'Hamed, directeur adjoint de l'Ecole militaire d'Ahermoumou, condamné à vingt ans.

Et le capitaine Mohamed Chellat, qui servait lui aussi à l'Ecole, condamné à perpétuité.

Et l'aspirant Ahmed Mzirek, qui servait au centre d'instruction d'el-Hajeb, condamné à quinze ans, beau-frère du général Medbouh.

Et Hussein el-Manouzi, militant syndical, travaillant à Royal Air Maroc et enlevé en 1972 au cours d'une escale à l'aéroport de Tunis.

Mortellement blessé, Akka Harrouch, cinquante-deux ans, père de dix enfants, ordonnance du général Ababou, trente ans de service et ancien combattant de l'armée française. Abattu dans la forêt de la Mamora à la fin de juillet 1975, cet homme grand et fort, fidèle et sans peur, au milieu d'arbres semblables à ceux de son enfance, ceux des forêts d'Azrou. C'est sa légende, pour l'éternité.

A Tazmamart, plus tard, les gardiens racontèrent l'évasion. Selon leurs dires, la gendarmerie avait été chargée de la chasse à l'homme parce que, au moment de la fuite, un gendarme avait été tué. Ils racontèrent qu'Akka avait été abattu comme on abat un sanglier. Les prisonniers pensèrent qu'il avait eu une belle mort.

L'été dernier, en 1991, j'ai voulu revoir Azrou et les cèdres. Je suis partie tôt un matin vers le Moyen-Atlas. En fait, je voulais revoir Tioumliline. Tioumliline est près d'Arzou. Au début des années cinquante, les bénédictins y ont construit une maison, une abbaye. Leur présence est alors admise : ils élèvent des enfants orphelins. Interdit, pour les Marocains, d'être autre chose que juifs d'une famille juive marocaine ou, bien sûr, musulmans. Pas question d'être athée ou chrétien. Les bénédictins prient donc entre eux et élèvent les enfants dans la religion musulmane. Lorsque ceux-ci sont assez

grands, ils vont au collège berbère d'Azrou et reviennent dormir à Tioumliline.

Tioumliline était également un lieu de rencontre où se retrouvaient des résistants marocains, des libéraux français, des Algériens aussi, depuis le début de la guerre d'indépendance. Ben Barka venait à Tioumliline. L'abbaye a été fermée quand a disparu l'espoir de liberté, à la fin des années soixante. On l'a transformée en colonie de vacances.

Pourquoi cet endroit, l'été dernier ? A Azrou, il y a un panneau « Midelt-Ksar es-Souk ». Entre les deux, se trouve la piste de Tazmamart ; c'est la route pour y aller. J'ai longtemps hésité. La police me suivait : deux hommes jeunes, dans une voiture plus rapide que la mienne. J'ai tourné, j'ai pris la petite route de Tioumliline et je me suis arrêtée dans un virage d'où l'on voit la vallée, les cèdres et l'horizon.

Beaucoup de militaires, de prisonniers de Tazmamart connaissaient Tioumliline parce que c'était au cœur de leur région, tout simplement, et que ce lieu faisait partie de leur univers. Akka y avait mis son fils en pension quand il est parti en Indochine faire la guerre pour la France. Il avait confiance, l'enfant y serait bien...

De Kenitra, en 1973, un militaire, dont un des enfants est en colonie à Tioumliline, écrit à sa femme :

« J'espère que notre fils se plaît bien à Tioumliline. Je suis certain que l'air pur, le grand air, l'eau limpide de source, l'espace grandiose, la beauté de la nature conviendront à sa santé fragile. Il vaut mieux le laisser le maximum de temps en contact avec des garçons de son âge pour qu'il devienne sociable et conscient. »

La lettre est du 23 juillet. Le 7 août, il quittait la centrale pour Tazmamart, sans savoir si son fils se plaisait à Tioumliline. Quand l'enfant est rentré chez lui, son père avait disparu pour dix-huit ans.

Tioumliline, au cœur des forêts et de la montagne, le plus petit dénominateur commun de leurs jours heureux. C'est pour cela que je voulais y aller, pas pour l'abbaye. J'avais Tazmamart plein la tête. De leurs cachots noirs, les soldats du Moyen-Atlas et du Rif pensaient-ils aux cèdres, à l'air pur, à l'espace, à l'eau limpide des sources ? Depuis ces dix-huit ans dans le noir, comme des aveugles, avaient-ils perdu le sens des couleurs ? En regardant le paysage, je me disais : peut-être là, maintenant, certains d'entre

eux et moi avons les mêmes images en tête.

Je relis une autre lettre de 1973, écrite à la prison de Kenitra où ils étaient encore détenus :

« J'ai admiré longtemps la jolie carte postale qui représente la verdure, l'eau limpide et le beau ciel. Vraiment, tu as fait un bon choix car j'ai toujours eu un faible pour la nature ; tu sais combien j'aime les paysages... »

Le prisonnier était analphabète et un autre écrivait pour lui. C'était Harrouch Akka qui aimait tant les paysages, et surtout celui-là, tout proche du village de Mrirt. Son village. Et c'était Mohamed Raïss qui écrivait pour lui.

Ce même jour, j'ai voulu passer par el-Hajeb, pour voir l'endroit où servait l'aspirant Mzirek, dont personne ne parlait jamais. Je voulais faire quelque chose pour lui et je ne trouvai rien d'autre que ce geste-là.

A Tazmamart, le sergent Kacem el-Kasraoui, de Meknès, condamné à trois ans, mourut le 19 décembre 1979 de « fièvre aiguë ».

Le sergent-chef Larbi Azman, de Sidi Allal, condamné à trois ans, mourut d'« hémorragie intestinale » le 2 janvier 1980.

Le sergent-chef Jilali Dick, de Kenitra, condamné à cinq ans, mourut de « fièvre et de paralysie totale » le 4 septembre 1980.

Le sergent-chef Abdeslam Rahbi, de Tata, condamné à trois ans, mourut le 17 mai 1981, de « fièvre aiguë ».

Le sergent-chef Abdallah Raoui mourut de « tuberculose » au cours de la même année.

En 1983, le sergent-chef Mohamed Abdasadki mourut de « fièvre suivie d'hémorragie cérébrale », et Benaïssa Rachdi mourut le 29 juin, de « fièvre aiguë ». C'est de lui que nous avons cet autoportrait où on le voit assis tout seul, si petit, au fond de sa cellule. Soigneusement, parfaitement, dans le grand dénuement de Tazmamart, il avait fait les dessins et pris les mensurations exactes de leur monde obscur.

En 1984, le sous-lieutenant Tijani Benradouane mourut le 24 août d'une « infection de l'estomac », et Amine Rachid, condamné à trois ans, d'une « intoxication des intestins ». Le sergent Mohamed Bitti, condamné à trois ans, était mort en mars d'une « infection de l'estomac ».

L’année 1981, en décembre, Abdelaatif avait écrit une lettre à sa famille. Au haut de la page, sous la date et entre parenthèses, on lisait : « Meilleurs vœux, bonne année. »

En décembre 1991, je vais lui écrire : « Meilleurs vœux, bonne année, et pardon. »

# 3

## *Les messagers*

Rien n'avançait comme je l'aurais voulu ; rien en tout cas qui corresponde à l'urgence.

Au Maroc, en dehors du cercle des familles, personne n'en parlait. Lorsque je prononçais le nom de Tazmamart, il y avait un moment de silence. Pourtant, mes interlocuteurs savaient ; précisément, c'était ce savoir, cette connaissance qui créaient le silence, le recul, le refus, les faux-fuyants. La certitude que c'était bien vrai, Tazmamart, que c'est bien cela le Makhzen, ses oubliettes, ses emmurés, ses prisonniers aux cheveux en crinière sur le dos, aux ongles comme des griffes, sa nuit, surtout, cette vie dans l'obscurité, privée de la richesse des plus pauvres : le soleil et sa lumière. La certitude aussi de ne pas être à l'abri d'un tel sort, qu'on soit riche, protégé, ou familier du pouvoir. On me disait aussi : s'ils avaient pris le pouvoir, eux, les militaires, cela aurait été pire. Procès d'intention, défense de la loi du talion – de bien pauvres arguments. Surtout, tout au fond, affleurant dans les yeux, perceptible dans le silence, la Peur, la vraie.

En France, pourtant, toutes les organisations des droits de l'homme – surtout celles spécialistes du Maroc – rappelaient sans cesse l'existence de Tazmamart et de ses prisonniers. Mais l'incrédulité perpétuait le silence : de nos jours, dans un pays proche, ami, des hommes pourraient disparaître, vivre des années enfermés dans le noir en attendant la mort ? Des jugements légalement rendus seraient bafoués ? Et personne n'en dirait rien ? A gauche, on m'affirmait : « Nos amis, notre parti frère nous en auraient parlé... » A droite, on croyait, je pense, le chef de l'Etat, Hassan II, qui affirmera à « L'heure de vérité », le 20 décembre 1989, devant tout un parterre d'invités français venus en avion spécial, dont Charles Pasqua, Michèle Barzach, Alain

Decaux, Jacques Chancel, le professeur Mathé, Alexandre de Marenches et, bien sûr, Maurice Druon, membre de l'Académie royale du Maroc et grand ami du Roi, attentifs et souriants : « Si un centième de ce qu'on me reproche était vrai, je ne pourrais pas dormir, ni embrasser mes enfants, ni serrer la main des chefs d'Etat... »

Pourtant vous avez dormi, embrassé vos enfants, serré la main de nos chefs d'Etat. Et tout était vrai.

Je me souviens bien des ces années, là, le milieu, la fin des années quatre-vingt. Le scepticisme se glissait partout ; même chez mes amis les plus proches. On parlait de Tazmamart dans les communiqués, les bulletins des associations des droits de l'homme, c'est vrai. Mais on n'aimait pas beaucoup les militaires, on refusait l'aide matérielle aux familles. Je la demandais avec insistance parce qu'elle était utile, mais je la demandais aussi à titre probatoire : si on avait vraiment cru à la réalité de Tazmamart, aurait-on pu refuser quelques mandats pour acheter des vitamines ou pour aider à payer des messagers pour les « déshérités » ? L'aurait-on fait que j'aurais pensé : voilà, j'ai réussi, la vérité sur Tazmamart, qui glace et paralyse au royaume du Maroc, ici, où on ne craint rien du Makhzen, elle est agissante.

On en était loin, bien loin. Le temps pressait pourtant.

J'avais accroché dans mon séjour, là où tous ceux qui entraient pouvaient le voir, un grand caftan rouge : une mère me l'avait fait parvenir en cadeau. Comme s'il fallait afficher les preuves matérielles de leur existence et de leur agonie. Il y est toujours.

Le sous-lieutenant Boujemaa Azendour, condamné à cinq ans de détention, mourut en 1986 d'« intoxication intestinale ».

Le sous-lieutenant Mohamed el-Ghalou, condamné à quinze ans, mourut le 3 janvier 1989, de « paralysie totale et de fièvre aiguë ».

Le sous-lieutenant Abdeslam Haïfi, condamné à vingt ans, qui avait perdu l'esprit, mourut d'une « infection de l'estomac ».

« Toutes ces victimes ont subi une mort horrible dont aucun homme sain d'esprit ne peut imaginer l'atrocité et la longue souffrance », dit une lettre de Tazmamart.

Il se trouve que pendant, ces années-là, une amie française, N..., eut une excellente idée. Nous voulions marquer chaque année le temps qui s'écoulait pour les prisonniers de Kenitra, où elle avait un ami. La Ligue des droits de l'homme accepta de nous aider à organiser des conférences de presse « à thème ». Ainsi N... pensa-t-elle à réunir les universitaires et les écrivains qui correspondaient avec les prisonniers de Kenitra.

Le plus disponible, le seul présent à toutes les réunions, fut l'écrivain Gilles Perrault.

Quand je lui parlai de Tazmamart – il en convint lui-même –, il me crut sans hésiter, mais écarta l'idée de son esprit comme on détourne le regard d'un spectacle insoutenable. Il me répondit : « Nous sommes ici pour nous occuper de Kenitra, occupons-nous de Kenitra. »

Plus tard, je lui ai donné les lettres et il les a lues. Le chapitre sur Tazmamart est un des plus forts de *Notre ami le Roi,* le plus beau à mes yeux.

Le livre fut en librairie en septembre 1990. J'en attendais beaucoup, mais la réalité dépassa mes espérances : non seulement il connut le succès que l'on sait, mais il eut pour effet de déclencher une crise politique entre la France et le Maroc. Les télévisions et les radios, la presse écrite prirent alors le relais. Plus personne ne doutait de la réalité des faits racontés par le livre, qui d'ailleurs ne fut l'objet d'aucun procès sur le fond. Il avait la force de la vérité.

Pour nous, qui nous battions depuis si longtemps presque en vain, ce fut un vrai miracle. Je me souviens du 29 octobre 1990, devant la brasserie Lipp. Nous étions rassemblés pour nous souvenir de l'enlèvement, là, en plein Paris, de Mehdi Ben Barka, vingt-cinq ans auparavant. Il pleuvait. Deux amis marocains s'abritaient sous un porche. Nous nous sommes embrassés, avec le même mot : « Enfin, enfin ! »

Au Maroc, le livre entrait de partout de mille manières : dans le sac des touristes, dans toutes les valises – surtout dans celles des gens du Makhzen, civils et militaires, que l'on ne fouille pas –, ou encore feuille à feuille par la poste et par fax. Il pénétrait dans tous les milieux, dans les ministères, à la Sûreté, au Palais, dans les rangs de l'armée, en prison, photocopié, multiplié.

Les familles des prisonniers de Tazmamart eurent le livre elles aussi. Curieusement, il eut également là un effet de choc. Pourtant, elles « savaient ». Mais de voir, écrit noir sur blanc, ce qui était encore la veille indicible réveilla espoir et combativité.

En même temps ou presque, deux lettres arrivèrent de Tazmamart, une en français, l'autre en arabe. Elles donnaient des nouvelles toutes récentes, d'octobre 1990. J'avais pu les lire au Maroc, je les reçus à Paris. L'une d'elles mentionnait qu'étaient aussi détenus « trois frères civils d'origine tunisienne et de nationalité française, dénommés Midhat, Ali, Bayazid Bourequat, dans un état grave... »

Je téléphonai l'information au ministère des Affaires étrangères, puis j'envoyai les lettres à *Libération,* qui en publia l'essentiel.

Dans l'une de ces lettres, le récit de l'avant-dernière mort, le 1er juin 1990 – l'unique suicide de Tazmamart –, celle du sergent Mimoun el-Fagouri, l'un des condamnés à trois ans.

Mimoun avait perdu la raison depuis longtemps ; un jour, il avait agressé un gardien en l'agrippant par les parties génitales au moment où la porte s'ouvrait. Un matin, raconte la lettre, il appela les autres prisonniers :

« Il nous a appelés de sa cellule en nous demandant les moyens de mourir. Nous avons désapprouvé et nous avons essayé par toutes les manières de lui rendre un peu de raison. Mais il a répondu qu'il était épuisé. En réalité, nous n'avons pas accordé une grande importance à ce qu'il disait parce qu'il nous avait habitués à d'étranges choses depuis qu'il avait perdu la raison.

« A l'aube du 1er juin, nous avons entendu un ronflement très fort, un bruit de gorge effrayant que ceux qui se sont réveillés ont pris pour un cauchemar parmi ces cauchemars infernaux que font les prisonniers quand ils s'endorment.

« Au matin, le gardien a ouvert la porte de sa cellule, mais Mimoun n'est pas apparu pour recevoir du pain et de l'eau.

« Le gardien l'appelle, Mimoun ne répond pas.

« Le garde allume une allumette et regarde à l'intérieur de la cellule. Brusquement il recule, terrifié, effrayé, interpelle son chef en lui demandant d'approcher.

« C'était horrible, comme l'a raconté un ami qui occupe la cellule d'en face : il l'a vu de ses propres yeux. Mimoun était la vingt-neuvième victime.

« Il était suspendu à une potence épaisse que le pauvre avait fixée dans deux trous très hauts dans le mur. Les yeux exorbités, les dents appliquées les unes sur les autres dans une sorte de morsure.

« Sur le mur d'en face, une grande tache de sang qui avait jailli de son nez.

« Ainsi Mimoun a mis fin à ses jours...

« Les gardes l’ont fait sortir comme d’habitude et l’ont enterré dans la tranchée qu’on avait prétendu être creusée pour des câbles électriques.

« Ce fait, cette tranchée creusée dans la cour, avait eu un effet horrible sur les nerfs de Mimoun. »

Et plus loin :

« Ce qui est étrange, c’est qu’aucune conscience ne s’élève et que personne ne bouge, comme s’il s’agissait de la vie d’un moustique ou d’une mouche. »

La lettre contenait une longue liste de morts, avec les dates de leur décès et les maladies qui, selon leurs compagnons, les avaient emportés. Et aussi une liste des vivants tous « dans un état très grave ».

C’est ainsi qu’une mère, au Maroc, put lire la page de *Libération* envoyée de Paris, paradoxalement dans le bonheur. Depuis le 7 août 1973, elle n’avait plus eu la moindre nouvelle de son fils : certes, elle apprenait qu’il était « dans un état très grave » mais, surtout, qu’il était vivant...

La seconde lettre était plus pathétique encore, fourmillant de recommandations :

« Demande au messager de rester chez vous.

« Préparez-lui à manger, prenez soin de lui, préparez-lui mon courrier, envoyez-moi ta réponse et celle des enfants, n’oublie pas les photos.

« Donnez au messager 1000 dh [dirhams], envoyez-moi 1500 ou au moins 1000 dh. »

Elle contenait aussi des détails sur la santé de son auteur :

« Envoyez-moi les médicaments nécessaires pour les rhumatismes, les poumons (bronchite chronique), faiblesse, vertiges et fatigue générale... En ce qui concerne les médicaments, enlevez les boîtes et l’emballage, allégez au maximum pour faire un petit colis, essayez de convaincre le messager parce que je suis malade, d’ailleurs il le sait...

En ce qui me concerne, je n’arrive pas à faire la prière debout, je marche très difficilement, les côtes coincées, je ne peux pas lever même un seau, mes pieds sont lourds... Je tousse constamment, j’ai beaucoup de fièvre, vertige et faiblesse du cœur ; la sueur en permanence, je sue, la fatigue générale. Mes yeux bougent en permanence, tous les objets bougent, je ne dors pas la

nuit... »

Son auteur s'inquiétait des circuits de correspondance :

« Dis-moi pourquoi les gens de X n'ont pas voulu te contacter, est-ce que vous êtes fâchés ? Je t'ai envoyé plusieurs fois des courriers avec la famille Y et Z, en 1986 avec la famille W, les réponses sont restées négatives jusqu'à nos jours... »

Les demandes les plus pressantes pour que le messager soit bien traité étaient réitérées :

« Si le messager est satisfait, vois si tu peux ajouter un petit colis de multivitamines ; si tu peux lui rendre service dans l'avenir pour la maladie de sa femme ; s'il a des inconvénients avec sa solde, vois avec X. »

Les plaintes revenaient :

« Depuis 1973, je n'ai jamais vu le soleil, mon corps manque beaucoup de calcium, mon corps est constamment froid. »

Et, surtout, l'expression d'une peur terrible :

« Vingt-neuf parmi nous sont morts, parmi eux le fils de notre voisine, il y a des fous, des fous. Il faut garder le secret, il ne faut pas le dire à leurs familles pour ne pas faire du scandale... Il faut faire très attention ; méfiez-vous des mouchards, informateurs de la police et de la GENDARMERIE. Ne faites pas confiance à des inconnus. MÉFIANCE. SILENCE.

« Je vous souhaite une longue vie pleine de bonheur et de prospérité ; le bonjour à toute la famille. A bientôt. C'est moi, X. FAITES CONFIANCE AU MESSAGER. »

Plusieurs mots sont écrits en majuscules, d'autres sont écrits deux fois, pour être sûr d'être compris.

Mais celui qui commençait ses lettres par « Tendre mère » n'écrit plus ; lui qui marchait six heures par jour dans sa cellule a fini par se coucher sur son lit de pierre pour attendre la mort.

Une histoire-légende habite Tazmamart, la tête et le cœur de tous les survivants. On dit qu'au début des années quatre-vingt, une femme voilée s'est approchée de Tazmamart, et qu'elle est restée là, longtemps, à regarder la porte de métal qui commande le fort. Elle attendait son fils.

Chaque prisonnier, enfermé dans sa cellule, a pensé que c'était sa mère.

L'histoire est vraie : au début des années quatre-vingt, une mère, voilée, est arrivée jusqu'à la porte et s'est arrêtée pour attendre son fils. Les gardes auraient hésité longtemps avant de l'approcher.

La diffusion du livre de Gilles Perrault, celle de la lettre dans *Libération* jouèrent probablement un rôle important dans la première démarche collective et publique de certaines familles. Le 26 novembre 1990, elles écrivirent une lettre simple, digne, précise, au ministre de la Justice, puis la remirent aux journaux et aux groupes parlementaires marocains. Quelques semaines plus tard, au Parlement, le député de l'OADP, Monsieur Ben Saïd, posa une question orale au ministre de la Justice sur ce sujet tabou entre tous, ce sujet « Makhzen ».

Le journal de l'OADP, *Anoual,* rapporta le fait. Ainsi, pour la première fois, le mot de Tazmamart fut-il prononcé et écrit publiquement au Maroc dans les tout premiers jours de l'année 1991. Au bout de dix-huit ans.

Dix-huit : nous avions tous ce chiffre dans la tête. Dix-huit ans : le temps que met un enfant pour atteindre l'âge heureux des premières amours, de la fin de l'école, de l'indépendance, de la liberté.

Un temps de honte et de remords aussi.

– Tu te rends compte ? L'âge de ma fille aujourd'hui...

– J'avais huit ans quand il est parti, je pourrais moi-même avoir une fille de cet âge depuis tout ce temps...

– Comment est-ce possible de n'avoir rien fait pendant dix-huit années ?...

– Toutes ces suppliques, toutes ces demandes de grâce, toutes ces démarches dans l'ombre, comment avons-nous mis dix-huit ans pour comprendre que cela ne servait à rien ?...

C'est alors qu'arriva la longue lettre de Tazmamart, celle donnant des nouvelles de 1989 et qui nous arriva en France en mars 1991. Une lettre décisive, précise et exhaustive, qui figure en annexe de ce livre.

Celui qui l'a écrite – il est vivant aujourd'hui, et libre – a eu des

informations par un gardien sur l'extérieur du camp. Lui l'a écrite, une famille l'a donnée à un ami qui l'a tapée à la machine en arabe, avec les plus grandes difficultés tant elle était mal griffonnée. Je l'ai reçue à Paris, un ami marocain de Belgique l'a traduite en trois jours, des amis français l'ont éditée en quatre jours. Je l'ai donnée à tous ceux que je rencontrais. De toute urgence.

Elle contenait un passage terrible :

« Un jour un gardien a dit vrai : " Le monde aujourd'hui est atteint de la fièvre de la démocratie et de la revendication des droits de l'homme. Vos familles n'ont même pas revendiqué pour vous les droits reconnus aux animaux. Vos proches se terrent dans la soumission. Vous ne représentez pas grand-chose pour eux. Comment pouvez-vous espérer l'attention et la pitié des autres ? " »

Et le prisonnier insistait : « Il avait raison. »

Depuis la sortie de son livre, Gilles Perrault était invité partout pour en parler. Souvent, on m'invitait aussi. Il racontait son enquête, je confirmais par les témoignages rapportés du Maroc que tout était vrai. Les salles étaient combles.

C'était pour moi très étrange. J'allais au Maroc cinq ou six fois l'an voir Abraham Serfaty à la prison centrale de Kenitra. Dès l'arrivée à l'aéroport, j'étais dans un autre monde. J'étais prise en filature, suivie à pied ou en voiture, attendue devant chez moi, à la porte de la prison. Je regardais ces hommes de la police politique, et je savais qu'ils savaient. Et je pensais à ce que j'avais dit dans un meeting, trois jours auparavant : le mot « Tazmamart » nous liait en silence.

Car, en Europe, au cours des meetings et des conférences, je mesurais scrupuleusement mes propos : rien sur les sujets interdits par la loi, les sujets sacrés – la personne royale, la monarchie, le Sahara -, mais tout sur les sujets tabous, sur les droits de l'homme. Tout sur Tazmamart.

Je me souviens très bien du jour où j'ai décidé de mettre en jeu mon droit de visite. A la question d'un auditeur marocain qui demandait : « Est-ce que vous ne craignez pas, en parlant de Tazmamart, qu'on vous supprime votre droit de visite à Kenitra ? », j'ai répondu : « Si je devais le perdre parce que

je parle de Tazmamart, j'en prends le risque. »

Par la suite, je l'ai dit et répété sans même attendre les questions. J'étais sincère : si je m'étais tue sur Tazmamart pour conserver un droit de visite, c'est moi qui n'aurais pu ni dormir ni embrasser mes enfants. Quant à serrer la main des chefs d'Etat, je n'en avais pas l'occasion.

Mais je pensais aussi qu'il fallait pousser les choses jusqu'au bout, que si je perdais mon droit de visite pour avoir dénoncé l'horreur que vivaient ces hommes, j'aurais beaucoup de monde avec moi.

Le 21 juillet 1991, j'ai perdu mon droit de visite, j'ai eu beaucoup de monde avec moi, et les survivants de Tazmamart sont sortis.

Les familles, en Europe comme au Maroc, étaient maintenant réveillées, depuis le livre de Gilles Perrault, depuis les premières lettres d'octobre.

Au Maroc, elles rencontraient les associations des droits de l'homme, la Ligue, l'Association et l'Organisation marocaines des droits de l'homme. Au printemps 1991, le nom de Tazmamart était ouvertement mentionné dans leurs congrès, leurs journaux, dans ceux de tous les partis d'opposition.

Quelques avocats des procès de 1972 étaient restés fidèles : les familles les contactèrent à nouveau.

En Europe, au début de 1991, elles avaient pris comme avocats Daniel Soulez-Larivière et Simon Foreman. Et, depuis janvier, une jeune femme était apparue à nos côtés : Ilham, la fille de Mohamed Raïss, condamné à perpétuité pour sa participation au premier coup d'Etat.

Ilham est une enfant de Tazmamart. Elle avait huit ans lorsque son père fut arrêté, dix lorsqu'il disparut. Elle se souvient de tout : de lui, de la disparition de 1973, des démarches au Palais, avec sa mère et ses cinq petits frères et sœurs. Des difficultés pour vivre aussi, et du silence de son père. Et puis elle a travaillé, s'est mariée en Grande-Bretagne avec un jeune Anglais, Michael – son nom est aujourd'hui Ilham Archer.

Ilham est petite, mince, très brune avec de longs cheveux frisés, vivante, nerveuse. Déterminée aussi. Dans son cœur, l'unique désir de retrouver son père, de faire cesser ses souffrances, de lui donner un peu de vie auprès des siens. De le revoir, passionnément. Et aussi – c'est vrai, Ilham, n'est-ce pas ? – de lui demander pardon : pardon d'avoir cru aux démarches

individuelles, pardon d'avoir cru aux grâces, pardon de n'être pas entrée dans la lutte ouverte plus tôt, pardon d'avoir tant attendu.

Aujourd'hui, Mohamed Raïss et son compagnon, Achour Ghani, tous deux condamnés à perpétuité, sont à la prison centrale de Kenitra. Ils viennent d'être « graciés » ; entendez par là que leur peine est réduite à trente ans. Ils devraient donc rester dix ans dans cette prison, sans soins ou presque, eux qui sont sortis à demi morts de Tazmamart. Alors que les autres sont chez eux où, si quelque chose reste à faire, on peut au moins les soigner.

De sa cellule de Kenitra, Mohamed Raïss écrit :

« On a spolié ma jeunesse, on a brisé ma santé, ma mémoire et, maintenant on m'emprisonne encore. Qu'est-ce qu'on veut de moi ? Est-ce que vingt ans de bagne ne sont pas suffisants ? Je crois qu'en ce qui concerne le châtiment, vingt ans de Tazmamart sont équivalents à cinquante ans, et bien plus encore, de prison normale... »

Cette petitesse du Makhzen, sa mesquinerie, ses gestes pingres : « graciés » à trente ans, dix à faire encore entre les murs de Kenitra. Quelqu'un a dit : « Makhzen a donné " magasin " ; les gens du Makhzen, ce sont des épiciers, des petits boutiquiers. » Pas des gens de la grâce.

Vengeance, parce que Ilham a pris part à la lutte pour retrouver son père ? C'est plausible. Le Makhzen, c'est ça : on lâche d'une main lorsqu'on y est obligé, on se venge de l'autre, surtout sur les faibles. Mais qu'on s'en souvienne, qu'Ilham s'en souvienne aussi : sans elle au milieu de nous, réclamant son père, aucun ne serait sorti.

C'est étrange : ceux qui ont découvert Tazmamart il y a peu, au cours des dernières années, vivent la réapparition des vingt-huit survivants comme une victoire et, au fond, ils ont raison. Mais ceux qui savent depuis très longtemps, depuis le début, même, vivent dans le remords : ils ne pensent pas vingt-huit de sauvés, mais trente de perdus, trente morts parce que nous avons mis si longtemps. C'était donc possible de se battre et de gagner, puisqu'ils ont pu sortir encore en vie, alors pourquoi avoir mis dix-huit ans ? Toutes les familles vous le diront.

Ce sentiment existait pour moi aussi. Le dernier week-end de mars 1991, autour d'un grand feu dans la campagne froide, mes enfants, deux amis proches et moi avons lu la lettre tout juste arrivée. Dans ma tête, quelque chose d'un coup s'est imposé : ils ne resteront pas un hiver de plus à

Tazmamart, ils n’y passeront pas un dix-neuvième hiver.

Comment faire ? Ce qui était sûr, c’est qu’il fallait faire vite : nous étions fin mars, l’hiver commence en octobre à Tazmamart.

J’avais trois idées, pas une de plus.

Mener le combat auprès des organisations internationales : en juin, le Comité de supervision du pacte sur les droits civils et politiques se réunissait à Genève et, en août, la Sous-Commission des droits de l’homme des Nations unies.

Chercher appui aux Etats-Unis. Pourquoi ? Parce que les Etats-Unis, depuis la dernière guerre, s’intéressent au Maroc à cause de sa position stratégique, à cause de ses liens avec Israël. Et parce que Nancy Touil, citoyenne américaine, réclamait son mari disparu à Tazmamart.

En même temps, organiser une marche pacifique, rassembler quelques personnes – quelques personnalités plutôt – qui iraient le plus près possible de Tazmamart, pour répondre à l’insupportable appel de la lettre de mars :

« ...Où se situent dans tout cela les prisonniers de Tazmamart ? Eux qui vivent dans les couches les plus profondes de l’enfer de ce monde, où ils sont injustement et gratuitement soumis au supplice, et qui ne trouvent personne pour leur tendre la main...

« Toute attente, tout retard signifient l’exécution de tous ceux de Tazmamart. »

Suivait une sourate :

« Celui qui tue injustement une âme tue le genre humain,
« Celui qui sauve une âme sauve le genre humain. »

A ceux qui, par la suite, tentaient de me dire : « Ce n’est pas ton affaire », dans le désordre, je citais le Coran, je citais John Donne : « La mort de tout homme me diminue parce que je fais partie de l’humanité ; et donc ne demande jamais pour qui sonne le glas, il sonne pour toi » ; je citais Montesquieu : « Si je savais une chose qui soit utile à mon pays et qui soit nuisible pour l’humanité, je la regarderais comme un crime. »

J’empruntais les mots des autres pour remplacer les miens, pour mieux convaincre.

Dans ce premier cercle réuni autour du grand feu à la campagne, nous étions tous d’accord. Il ne restait plus qu’à faire, et à réussir.

La première chance qui se présenta fut le voyage aux Etats-Unis. Les écrivains du Pen Club américain venaient de décerner le prix annuel du *Freedom to write* à un journaliste du Salvador et à Abraham Serfaty. Ils auraient été contents que je vienne puisque Abraham ne le pouvait pas lui-même. Je pris donc un billet et partis pour New York. En une semaine, et en plus de la cérémonie de remise du prix, j'ai rencontré tout ce qui pouvait exister sur place comme organisations des droits de l'homme.

La remise du prix est un étonnant souvenir : le journaliste salvadorien et moi-même, habillés comme à l'ordinaire – il avait hâtivement sorti de sa poche une cravate prêtée par un ami -, avons remercié du haut d'une tribune un parterre d'une suprême élégance, comportant tout ce que New York compte de plus chic comme stars, hommes d'affaires et autres puissances. Le lieu : le Custom House récemment restauré ; nos parrains étaient Arthur Miller et Mario Vargas Llosa. Parmi les invités, nul n'a sans doute retenu un mot de ce que j'ai dit sur ce petit pays d'une lointaine Afrique où, n'importe comment, toutes les horreurs sont présumées possibles. Mais je pensais qu'il y avait peut-être dans un coin un politique qui se disait : « Elle ne s'arrêtera pas là, elle va continuer », et qui en parlerait autour de lui.

Puis j'allai à Washington ; j'y rencontrai plusieurs personnes travaillant sur les droits de l'homme pour des gens du Congrès et je fus reçue au Département d'Etat.

Par la suite, lors d'un nouveau voyage au Maroc, il y eut la demande de rencontre de l'ambassade américaine de Rabat, mais la police me fit savoir que je dépassais les bornes : « Vous voyez trop de monde ! Et les Américains maintenant ! » me dit un policier d'un air navré... Cette visite, qui ne put avoir lieu, fut remplacée par plusieurs rencontres avec des diplomates américains, à Paris et à Genève.

On ne connaît jamais le degré d'efficacité de démarches de ce type – modeste probablement ; mais je n'ai jamais regretté ce voyage à la lumière de ce qui a suivi.

Fin mai, je retournai au Maroc. En quinze jours, j'ai été interpellée par la police quatre ou cinq fois, suivie à pied et en voiture, « conviée » à des heures de « conversations ». J'étais arrivée par Marrakech avec une amie qui

ne connaissait pas le Maroc : nous voulions rejoindre Rabat par une route touristique mais impossible, absolument impossible, de prendre la route du Sud, celle qui passe devant une prison clandestine, Kalaa M'Gouna, déjà repérée et dénoncée, et ensuite à proximité de Tazmamart. Les policiers – deux voitures, plusieurs hommes – ne nous autorisaient que la route du Nord, celle de Casablanca et Rabat.

J'en tirai deux conclusions : la première, c'est que les services de police ne savaient que faire de moi, qu'ils hésitaient entre en finir et me mettre dehors, ou m'autoriser à continuer mes visites en prison, mais en tentant de me surveiller de plus près et de me mettre dans leur camp.

Mais pourquoi ce durcissement soudain ? Pourquoi m'interdire la route du Sud, que j'avais empruntée l'année précédente ? Je fus éclairée là-dessus par un long entretien en tête à tête avec le plus intelligent de tous les responsables de la Sécurité qui m'aient approchée. Entre autres choses, il me dit : « A l'étranger, faites et dites ce que vous voulez, encore que je vous conseillerais la prudence. Mais ici, sur le territoire, vous ne pouvez rien faire, vous vous heurtez à la raison d'Etat... » Nous parlions, sans en prononcer le mot, de Tazmamart. Il ajouta : « Nous savons tout, nous sommes informés sur tout. »

A l'évidence, quelqu'un avait parlé à la Sécurité de mes projets, un de ces hommes, nombreux au Maroc, qui ont des liens avec d'anciens résistants devenus policiers.

J'eus une bouffée de bonheur. Jusque-là, après avoir, au Maroc, parlé à mes amis les plus proches, j'avais pris conscience d'être enfermée dans une contradiction dont je ne parvenais pas à sortir. Les termes en étaient, d'une part : « Tu ne peux faire cette marche vers Tazmamart que si des Marocains y participent », et d'autre part : « Les Marocains vont refuser d'y participer, ils auront peur, ils diront : Tazmamart est trop loin, il y aura trop peu de monde à cause des risques, il ne faut pas d'étrangers, cela pourrait être utilisé contre nous, ni de " sionistes ", bien sûr, ni de partisans de la guerre du Golfe, évidemment, etc. » Rien n'était donc possible.

Et, soudain, je tenais la solution : le Maroc est le royaume de la parole. Le Roi dit, et c'est comme si c'était fait. Il dit : nous avons la démocratie, et plus besoin de la faire, elle est. Il dit : les droits de l'homme sont respectés, ils le sont, on peut continuer à réprimer. La règle venait de jouer en ma faveur : je disais qu'une marche aurait lieu à Tazmamart, et rien que par mes paroles, reprises et rapportées, cette marche existait et produisait des effets dans la réalité ; la preuve, toutes les polices étaient en alerte, on me barrait le chemin

comme si je pouvais entraîner derrière moi une foule de marcheurs...

Quelle magie : la parole agissait ! Inutile de parler à tous de cette marche, il suffisait de continuer à alimenter la rumeur par quelques canaux. Ce qui fut fait.

La date de la réunion, à Genève, du Comité des Nations unies de supervision du pacte sur les droits civils et politiques approchait. Le Comité interroge régulièrement chaque Etat signataire pour vérifier la conformité de ses actes avec le pacte. Le Maroc devait se présenter devant cette instance le 11 juillet 1991. Cette comparution était importante car, quelques mois auparavant, fin 1990, les experts – une quinzaine – qui composaient le Comité avaient interrogé les diplomates marocains sur Tazmamart, dont les organisations de droits de l'homme leur avaient parlé. Les Marocains ayant répondu « qu'ils ne connaissaient pas, qu'ils n'étaient pas au courant », le Comité les avait renvoyés auprès de leur gouvernement chercher de plus amples informations, en précisant que le Comité avait, lui, de nombreux témoignages.

Les séances étant publiques, la presse était là. Les télévisions aussi – pour la France, FR3 et TF1.

La réunion ne put toutefois avoir lieu : les diplomates marocains ont obstinément refusé la présence des caméras, et on put voir l'ambassadeur du Maroc, Monsieur Benhima, s'enfuir dans les couloirs, poursuivi par les journalistes. Le Comité n'ayant pas cédé, la séance fut remise en octobre.

Les choses, indiscutablement, bougeaient, mais je pensais : combien de prisonniers vont mourir à Tazmamart entre juillet et octobre ?

Il n'y en eut pas.

Un prisonnier était mort le 4 mars 1991, le capitaine Hamid Ben Dourou, qui avait perdu l'esprit depuis bien longtemps. Ce fut le dernier mort de Tazmamart. Un des témoins de sa mort a dit : « Il était si maigre, il avait comme rapetissé, il était réduit à rien. On aurait dit le cadavre d'un petit chat. » Un de ses camarades a pris son dentier ; quand ils sont sortis, le 15 septembre, il a dissimulé le dentier et l'a emporté, à la fois comme preuve et comme souvenir de lui.

Fin juin, une enseignante, Violette Paradis, me proposa de faire des photos

de Tazmamart au cours d'un voyage touristique au Maroc. Je lui donnai le plan, les routes, les pistes et les repères conduisant à la prison.

Elle en rapporta de belles images, très claires, du camp déjà filmé par Michel Thoulouze. Les dernières.

Depuis quelques mois, j'avais noué des liens amicaux avec certains journalistes de télévision. L'affaire Diouri m'avait rapprochée d'une équipe de FR3, celle de Jean-Claude Perpère, Caroline Sins et Béatrice Nivois. Nous avions été ensemble à Genève, et sympathisé. Depuis plus longtemps, j'avais pu aussi faire quelques images au Maroc avec TF1 : en janvier 1991, à l'insu de la police, Benoît Duquêne et son équipe avaient réalisé un petit reportage en voiture de Rabat à la porte de la prison ; en mars, Didier Chauffier en avait réalisé un autre. Le 10 juillet, pour le vingtième anniversaire du premier coup d'Etat, Patrick Poivre d'Arvor avait tenu la promesse qu'il m'avait faite : prononcer le nom de Tazmamart au journal de 20 heures ce jour-là.

Depuis, j'avais sympathisé avec John Paul Lepers. Il était à Genève. L'affaire marocaine l'intéressait depuis quelque temps. Le dimanche 21 juillet, John Paul m'appelle, il me demande de venir le soir même à TF1 pour intervenir après le Roi du Maroc, qui parle devant un Club de la presse.

J'étais au courant du projet. Nous avions donné à Michèle Cotta les informations sur Tazmamart. Poserait-elle la question ? Nous le lui avions demandé, mais personne ne l'avait fait jusque-là...

A TF1, dans la précipitation, filmée par une caméra – je n'y avais pas même prêté attention tant j'attendais l'interview du Roi -, j'ai regardé le document enregistré sur cassette. Il n'avait pas encore été diffusé à l'antenne. Michèle Cotta parle des droits de l'homme. Le Roi répond sur Abraham Serfaty, déclare qu'il ne le libérera jamais s'il ne reconnaît pas la position marocaine officielle sur le Sahara.

Michèle Cotta revient à la charge :

– Tout de même, sur les conditions de détention, il y a peut-être des choses à dire, notamment à propos d'un bagne sur lequel nous avons plusieurs témoignages, mais qui, selon les communiqués, n'existe pas. Existe-t-il ce bagne de Ta...

Elle ne retrouve pas le nom, l'écorche, mais le Roi comprend et rétorque :

– Madame, les témoignages ne valent que par les témoins, et le témoin principal dans cette affaire est une personne qui a usé et abusé de notre hospitalité. Je l'ai fait prévenir qu'elle n'aurait plus le droit de remettre les pieds au Maroc.

– A qui faites-vous allusion ?

– A Madame Serfaty.

Quelques secondes d'étonnement d'avoir été désignée à la télévision par un chef d'Etat, et tout de suite, je compris l'enjeu de la réponse : le Roi avait éludé mais il n'avait pas nié Tazmamart, il n'avait pas dit que cela n'existait pas... La décision était donc prise d'en finir avec Tazmamart. Plus extraordinaire, le lendemain, dans le journal du Palais, Le *Matin du Sahara*, qui rapportait intégralement le Club de la presse, le mot Tazmamart, ce lieu qui officiellement n'existait pas et dont le nom n'avait pas été vraiment prononcé, était écrit correctement.

Merci, Michèle Cotta.

L'interview se poursuit, le Roi dit : « Oui, l'Etat, c'est moi. » Je me souviens de la phrase prononcée par l'homme de la Sécurité, un mois plus tôt : « Sur le territoire, vous vous heurtez à la raison d'Etat... »

Le mot « Tazmamart » est connu maintenant. Il y a quelques mois, il ne l'était pas, et il n'est pas facile à retenir. Dans les services de l'armée et de la gendarmerie qui, au Maroc, s'occupent des prisons secrètes du Makhzen et dont le colonel Fadoul est responsable, son nom de code est « Florence ». La police, au Maroc, travaille en français, tous ses rapports sont en français. Et le nom de code d'un de ses plus noirs secrets est un beau prénom français.

Le nom d'Abdelaatif Zeroual lu sur une enveloppe dans le centre clandestin de Moulay Cherif à Casablanca, en novembre 1974, qui m'a permis de retrouver sa trace et, beaucoup plus tard, de faire reconnaître sa mort, était lui aussi écrit en français. Comme le sont les rapports de synthèse. Comme l'étaient pour la plupart les lettres clandestines, gribouillées, pathétiques, sorties de Tazmamart. Cela sert à tout, la francophonie.

Moi, je ne peux plus en entendre parler.

Oui, la décision était prise, très probablement, mais la vengeance durait toujours : les prisonniers ne seront transférés que le 15 septembre 1991 dans la soirée. Deux mois encore. Ils seront emmenés attachés comme des animaux par les bras et les jambes, jetés dans des camions, secoués sur les routes et les pistes toute une longue nuit, dans l'état où ils étaient. A l'arrivée, plusieurs étaient ensanglantés. La vengeance du Makhzen, sa rancune, sa rage.

La Sous-Commission des droits de l'homme des Nations unies se

réunissait à Genève, au mois d'août 1991. Le cas du Maroc devait être examiné entre le 13 et le 15 août.

Dans la vaste salle du Palais des nations, trois cercles. Au centre, les experts, une quarantaine. Parmi eux, toujours en caftan de couleur vive, l'expert marocaine, Madame Halima Ouarzazzi. Elle siège depuis très longtemps à la Sous-Commission où elle s'est fait reconnaître et apprécier par son activité, son intelligence ; elle s'y est fait craindre aussi par la violence de ses ripostes lorsqu'elle estime la monarchie attaquée.

Autour de ce centre, les Etats, leur représentation diplomatique. Parfois l'ambassadeur Benhima est présent : on le reconnaît de loin à sa haute taille voûtée, à ses cheveux blancs. Autour des personnages principaux, toute une série de personnages secondaires – pour le Maroc, des hommes du Makhzen, dont la seule mission réelle est de surveiller et de rendre compte. Enfin, le troisième cercle, les Organisations non gouvernementales, les ONG. Elles ont un temps de parole, dix minutes chacune, pour chacun des points examinés.

Nous, les militants des droits de l'homme au Maroc, pour que nous puissions intervenir, il faut qu'une ONG nous cède une partie de son temps de parole.

La Fédération internationale des droits de l'homme me donne la moitié de son temps de parole, soit cinq minutes. Il est convenu que la Fédération parlera de tous les cas de violation des droits de l'homme au Maroc, donc d'Abraham Serfaty. Moi, je n'interviendrai que sur Tazmamart, au nom d'Ilham et au mien : après tout, le 21 juillet, j'avais bien été nommée « témoin principal » par le Roi lui-même.

Ilham est tendue, anxieuse, elle a des crises de larmes. Comme moi, elle a le sentiment obscur que nous jouons une partie décisive, que ce sont nos dernières cartes, et qu'il faut absolument gagner. Absolument : nous croyons que vingt-neuf des prisonniers sont toujours vivants, nous n'en sommes pas sûres... Mais si nous perdons, s'ils ont à subir un autre hiver, ils vont tous mourir, c'est sûr.

Je me souviens d'un matin, au Palais des nations. Nous devions donner un interview à une radio britannique. Ilham a pris le micro, et elle n'a pas pu parler, les larmes l'étouffaient : soudain, elle avait dix ans. En descendant vers les cabines téléphoniques, au sous-sol, elle m'a dit : « Cette nuit, j'ai rêvé de mon papa. »

Dix-huit ans, comment avons-nous pu mettre dix-huit ans à ne pas les sortir de là, nous qui savions...

Avec nous, heureusement, l'avocat Simon Foreman, et loin, mais très présent, Daniel Soulez-Larivière. Autour de nous, des parents de disparus dont on est sans nouvelles : Rachid, le frère de Hussein el-Manouzi, Abdelghani, le fils de Mohamed Ababou (il va témoigner lui aussi), Abdelkader, le frère de Mohamed et d'Abdelaziz, mort, on le sait, à Tazmamart. Des amis des droits de l'homme. Beaucoup de journalistes aussi, essentiels dans cette épreuve de force entre pressions politiques et opinion publique. Le Club de la presse du Roi m'a fait, depuis le 21 juillet, une grande publicité...

Tout près de la salle XVII, le bar Serpente : c'est un très grand espace vitré donnant sur les jardins, avec des tables et des fauteuils, un lieu essentiel de passage, de contacts, de rendez-vous.

De rendez-vous publics bien sûr, ceux que l'on veut faire connaître. Les autres...

Soudain, on me propose un rendez-vous très discret, très secret. Le lieu : un endroit obscur loin des lumières. L'interlocuteur : quelqu'un du Makhzen, quelqu'un d'important... Qu'il n'ait pas peur : je ne dirai pas son nom, pas maintenant. Un jour, c'est lui qui me demandera de le dire, qui dira : « Tazmamart, c'est grâce à moi aussi... »

Je ne m'y attendais pas du tout. J'accepte. Le sujet du rendez-vous, je le choisis en mon for intérieur : ce sera Tazmamart.

Nous en parlons en effet, et, cette fois, le nom est prononcé. Je dis que rien ne sera possible sans la libération de ces hommes ; je dis qu'il est possible de le faire, qu'ils sont bien capables, eux, les gens du Makhzen, d'organiser une sortie discrète. A l'époque, je ne pensais qu'à sauver leurs vies, qu'à faire cesser leurs souffrances. Aujourd'hui, je crois, en plus, qu'il faut se souvenir, surtout ne pas oublier.

L'entretien semble si facile que je pense : c'est fait, ce doit être fait. En revenant du rendez-vous, je me souviens d'avoir dit à Ilham : « Ecoute, Ilham, je crois qu'ils ont fini de souffrir. » Eh bien, non, je me trompais, rien n'était fait. A Tazmamart, il leur restait plus d'un mois à passer dans le noir, dans la saleté, dans l'odeur affreuse, dans l'abandon, dans l'ignorance du lendemain. Un mois de plus, des corps plus ruinés encore, donc des jours de vie en moins.

Le 14 août 1991, le lendemain, j'ai témoigné devant la Sous-Commission, cinq minutes, pas une de plus. Le Makhzen était dans la salle pendant que je parlais, et m'écoutait.

# 4

## *Les revenants*

Mohamed Belkadi, commandant en retraite, est depuis 1973 directeur de Tazmamart. Depuis dix-huit ans, il a eu le temps de s'habituer à ses fonctions mais pas à la région : c'est un homme du Gharb, la grande plaine fertile du nord-ouest du pays, exactement de Sidi Kacem. C'est là qu'il a connu le colonel Dlimi, originaire de la même région : Dlimi, inculpé par la France dans l'affaire Ben Barka, l'ami d'Oufkir et son remplaçant après sa mort, en 1972, et lui-même mort tragiquement, assassiné, en janvier 1983 – Dlimi qui lui avait confié ce poste particulier.

Aujourd'hui, le commandant est ennuyé : il a entendu un des gardes raconter encore une fois cette histoire sur le bâtiment 2, et il n'aime pas du tout ces histoires de *jnoun*, ces histoires de diables. Cela fait longtemps que cette affaire circule parmi les gardiens et au-delà : toutes les nuits, dans le bâtiment 2, il y a des bruits étranges, effrayants, et impossible de savoir d'où ils viennent. Plus bizarre encore : les gardiens ont interrogé les prisonniers, enfin, ce qu'il en reste parce que, au bâtiment 2, on meurt beaucoup, et les prisonniers disent qu'ils n'entendent rien. Et maintenant, les militaires qui font leur ronde autour de l'enceinte, à l'extérieur, viennent dire qu'ils entendent eux aussi ces bruits chaque nuit... Le chemin de ronde passe d'un côté près d'un petit ravin, de l'autre, tout contre la muraille rocheuse. C'est quand ils approchent du bâtiment 2, côté ravin, qu'ils entendent les bruits...

Mohamed Belkadi n'aime pas Tazmamart. Il a une maison à Meknès, où vit sa famille et, l'âge venant — il a près de soixante-quinze ans -, il y va le plus possible. Sa retraite de commandant est depuis longtemps peu de chose au regard de ce que lui rapportent les deux fermes qu'il a pu s'acheter : l'éloignement de la prison, dans ce coin perdu et presque désertique, et l'absence de contrôle sur les crédits qu'il reçoit, lui ont permis de devenir propriétaire terrien.

Le commandant-directeur n’a pas d’états d’âme : après tout, n’importe quel colonel en poste au Sahara possède des domaines autrement considérables dans le Gharb, il est bien placé à Sidi Kacem pour le savoir...

Il se sent soutenu surtout, protégé dans ce travail, dans la direction de cette prison spéciale. Sont venus le voir, ici, à Tazmamart, ou bien l’ont reçu à Rabat des gens très haut placés du Makhzen : le prince Moulay Hafid, mort maintenant, le général commandant la gendarmerie royale, Hosni Ben Slimane, le général Kadiri, responsable du DGED, la Direction générale d’études et de documentation, le lieutenant-colonel Fadoul, de la gendarmerie royale lui aussi, tous sont au courant, tous connaissent les consignes de Tazmamart, l’étrange condamnation à mort de ces prisonniers. Et qui, voyant cette liste de hauts dignitaires, douterait un seul instant que les ordres ne viennent pas de haut, de Sa Majesté elle-même ?

Et puis le secret est bien gardé...

Pourtant, depuis quelques mois, le directeur sait qu’un livre est sorti en France, qui parle de Tazmamart. La France, dont il a pourtant de bons souvenirs : tant d’années dans les rangs de son armée, pendant la Première Guerre mondiale, et même des années dans un camp de prisonniers en Allemagne – dures années, et ensuite, la campagne d’Indochine. Il doit avoir encore quelques vieux compagnons d’armes là-bas. Auraient-ils lu le livre ? Imagineraient-ils qu’un des leurs, un des « anciens » ?...

Il sait aussi qu’une campagne est menée à l’étranger pour la libération de ces hommes. Libérer ces hommes ! C’est réellement impossible. D’abord, les consignes sont claires : personne ne doit revenir de Tazmamart. Et puis c’est une question de bon sens : s’ils parlaient ? Si quelqu’un de leurs familles voulait ensuite faire payer les responsables, se venger ? On lui a raconté que, ces derniers temps, certains sont inquiets ; que l’un des hauts responsables aurait même demandé des gardes du corps pour ses fils, de grands gaillards de vingt ans...

Mais, au cours de l’été 1991, Mohamed Belkadi reçoit une consigne également très claire, qui lui donne un grand choc : les prisonniers de Tazmamart vont être transférés, libérés ! En attendant le jour et l’heure, rien ne doit être changé.

En 1989, un capitaine en retraite de l’armée française, grand amateur de nature et de caravaning, avait décidé de se rendre en vacances au Maroc avec sa femme. Ils y avaient vécu des années heureuses, noué de bonnes amitiés. En passant, ils rendront visite à un couple dont ils ont retrouvé l’adresse.

Jeanine et son mari sonnent un jour à la porte de leurs amis. Et soudain ils apprennent : le procès, la condamnation, la disparition, Tazmamart...

A leur retour en France, Jeanine et son mari finissent par me joindre, et demandent ce qu'ils peuvent faire : ils sont loin, en province, dans un petit village de l'Ouest, et puis ils n'ont pas l'habitude de ces choses. Pourtant, au bout de quelques semaines, ils ont retrouvé des anciens militaires comme eux, ont fait circuler l'information, signer une lettre, réussi à envoyer la lettre où il le fallait, au Maroc, en France.

Aujourd'hui, ils ont tendance à dire que cela a été bien peu de chose, une goutte d'eau dans la mer. Mais toute l'histoire de Tazmamart, de cette lutte, n'est faite que de cela, de petits gribouillages sur de menus papiers, de bribes d'informations, de grains de sable et de gouttes d'eau.

Ce récit aussi.

Oui, la décision est prise, tout est prévu : le transfert, le lieu où l'on va tenter de les rendre présentables, les médecins – discrets, surtout discrets -, la mise en condition des familles pour s'assurer du silence. Tout est prévu et s'organise : les services de sécurité et la gendarmerie ; l'armée, elle, n'est pas fiable ; et puis, en voyant l'état de ces prisonniers, des anciens de l'armée après tout, les leurs, sait-on jamais quelle pourrait être leur réaction ? Tout est décidé, sauf le jour et l'heure.

La date butoir, celle du compte à rebours, est celle du voyage royal aux Etats-Unis – à cause de M'Barek Touil, l'époux de Nancy. Enfin, c'est ce que nous croyons, nous, les gens des droits de l'homme. Mais dans le secret des pouvoirs d'Etat, dans ceux des lobbies qui les manipulent, pour quelles autres considérations, quelles autres stratégies ? Nous, nous nous donnons des prétextes avouables.

Le Maroc – le Maroc qui sait – bruit de rumeurs : Tazmamart n'est plus, Tazmamart est rasé.

A Tazmamart, les vingt-huit survivants et les trois Français étouffent dans la chaleur de l'été. Ceux qui peuvent encore se tenir debout approchent de la porte close, et halètent devant le trou du guichet.

Le 13 septembre 1991, au soir, ils apprennent qu'Abraham Serfaty a été libéré. Toute la nuit, ils vont réciter le Coran, remercier Dieu pour Sa justice, qui annonce peut-être enfin que leur tour viendra.

Le 15 septembre, en fin de matinée, les gardes entrent dans le couloir,

cognent sur la porte des cellules et crient : « Préparez-vous, vous sortez... »

Le voyage royal aux Etats-Unis a été fixé au 26 septembre.

On leur distribue des vêtements.

A 21 heures, les portes sont ouvertes, quelques hommes sortent dans le couloir, sont poussés vers la sortie du bâtiment. Dehors, la nuit tombe, une nuit chaude, des étoiles au ciel. La porte de la cour est ouverte elle aussi, il y a des camions militaires dans l'ombre.

Ceux qui les regardent sortir ne les ont jamais vus puisqu'ils ne voyaient les prisonniers que morts. Pour le reste, ils déposaient eau et nourriture en passant le bras dans le noir. Ce soir-là, ils voient des nains vacillants qui semblent sortir de terre. Des revenants qui auraient ouvert leurs tombes.

Certains ne sortent pas : ils ne peuvent plus marcher, ni se tenir debout, ni même se lever. Les gardiens vont chercher des brancards, les transportent dans la nuit chaude, dehors. Mais il n'y a pas assez de brancards. Les gardiens rentrent dans les cellules et, à deux, tirent les prisonniers en les tenant sous les épaules, les pieds raclant le sol, puis les posent par terre dans la cour.

Les gardes font sortir aussi les trois civils français, les frères Bourequat : un se traîne, les deux autres sont sur des brancards. Dans la nuit, Mohamed Belkadi, le commandant, surveille le transfert de ses prisonniers, puisque l'ordre est venu. Un des hommes se trouve près de lui, un de ceux qui ont pu sortir debout mais qui vacille, cherche un appui. Leurs regards se croisent, s'accrochent, se reconnaissent : des compagnons, ils ont servi ensemble, ils ne s'étaient jamais vus à Tazmamart. Et ce sont des mots ordinaires qui traversent ces dix-huit années, l'horreur de cette nuit sans fin, de la puanteur, de la faim et du froid, de l'enfermement, de l'abandon, de la mort trente fois répétée parmi eux :

– Ça va, les tiens, la famille, ton fils...

– Ça va, il fait ses études à Meknès...

Et puis à tous, les debout et les gisants, on leur noue un bandeau sur les yeux, par-dessus des lunettes de campagne bourrées de coton, on leur attache les poignets et les chevilles, on les jette dans les camions.

Les camions démarrent et prennent la piste en cahotant.

Ils vont rouler toute la nuit, secoués dans les camions sans pouvoir se retenir de leurs mains liées, jetés les uns contre les autres, blessés sur les montants de fer. Ils ouvriront les yeux, leur bandeau ôté, dans des chambres propres, avec des lits, des draps et des couvertures, et dans la lumière

éblouissante du jour, pour la première fois depuis dix-huit ans.

Le dimanche 22 septembre, tard dans la soirée, la vieille prison centrale de Kenitra connaît un remue-ménage tout à fait inhabituel. Le dimanche est devenu un jour sans visites, de manière que les gardiens aient un service allégé, les administratifs et le directeur un week-end paisible.

Or, ce soir-là, la police est venue, a demandé à voir le directeur, et les allées et venues ont commencé. Un prisonnier spécial était attendu.

A Kenitra, après avoir franchi la grille, traversé la cour, on se trouve face à la vraie porte de la prison, derrière laquelle un gardien se tient en permanence. C'est lui qui ouvre, après avoir regardé qui est là. Quelques mètres plus loin, une seconde porte donne sur une cour autour de laquelle s'ordonnent les différents quartiers. Entre les deux portes, une sorte de porche et, dans ce porche, quelques marches à main gauche qui donnent sur un vestibule. Là sont les bureaux administratifs, quatre ou cinq, dont celui du directeur de la prison.

C'est dans ce vestibule qu'on apporte un matelas et des couvertures. Et on attend.

A minuit moins le quart, la police amène le prisonnier : c'est M'Barek Touil, l'époux de Nancy Touil, citoyenne américaine, le premier survivant de Tazmamart à réapparaître dans la vie ordinaire. Il va passer la nuit là, dans ce vestibule. Au gardien qui lui montre l'interrupteur pour éteindre avant de s'endormir, il répond :

– Le médecin m'a recommandé de ne pas retourner dans le noir, même pour dormir.

Dans les minutes qui suivent, la prison entière est au courant : un prisonnier de Tazmamart est arrivé, M'Barek Touil.

Le lendemain, au matin, on annonce à Touil qu'à la demande de grâce présentée par sa femme, Sa Majesté le Roi a eu la bonté de répondre en le libérant et de remettre ainsi dix mois de sa peine, puisqu'il était condamné à vingt ans.

Sur les registres, le directeur écrit : M'Barek Touil est sorti de la prison sur grâce royale le 23 septembre 1991. Comme s'il n'en était jamais sorti depuis sa condamnation en novembre 1972, comme si Tazmamart n'avait pas existé.

Trois jours auparavant, les autorités américaines avaient demandé à Nancy Touil, au Nebraska, d'envoyer de toute urgence à Rabat une demande de grâce pour son mari. Ce qu'elle avait fait.

Touil est alors conduit chez le gouverneur de sa province, et ensuite dans

sa famille à Khemisset.

Le bruit de l'événement se répandit si vite que, l'après-midi même, les familles de Tazmamart savaient et que certaines partaient lui demander si « le leur » était mort ou vivant, et que sa tribu commençait à affluer des plaines et des montagnes vers Khemisset, et se préparait à planter la tente autour de la maison.

Touil dit le jour même que tous étaient vivants « depuis la liste envoyée en octobre 1990 », mais il oublia d'annoncer la mort de Bendourou survenue en mars 1991 – à moins qu'il ait été mal compris -, comme si le fait d'avoir perdu l'esprit depuis si longtemps, dès les premières années en fait, avait retranché ce dernier du monde des vivants bien avant sa mort.

Et les familles se mirent à attendre : le leur était vivant, Touil l'avait dit, on allait le libérer aussi ; mais quand ?

Elles attendirent longtemps, plusieurs semaines, le temps qu'on les soigne, qu'on les rende présentables, et cette attente fut insupportable. Où étaient-ils ? Allaient-ils disparaître à nouveau ? Allaient-ils mourir au fil des jours qui passaient ?

Toutes les hypothèses circulaient dans le petit groupe des familles, hypothèses vite devenues rumeurs, puis certitudes : en glanant des miettes d'information, on finit par situer le lieu de leur nouveau séjour clandestin. Là où ils étaient, il y avait des montagnes, des sapins, pas de grande ville, et ce n'était pas un hôpital. Les frères Bourequat parlent aujourd'hui d'une colonie de vacances de l'armée ; il y en a effectivement près d'Arzou et d'Ifrane, en plein Moyen-Atlas, au milieu des cèdres. Ils ne connaissent pas Ahermoumou.

Car c'était pourtant simple, et bien une idée Makhzen. On les avait remis à l'endroit d'où ils étaient partis en juillet 1971, à la case départ : l'Ecole militaire des cadets d'Ahermoumou. Le lieu était retiré de tout, loin des grandes villes, les bâtiments existaient – d'anciennes casernes désaffectées depuis longtemps –, donc pas de frais à faire, simplement quelques vérifications et des ouvertures à consolider.

On a débarqué les trente et un prisonniers – vingt-huit militaires et trois civils français -, puis conduit chacun dans une chambre. On les a mis dans un

lit avec des draps et des couvertures. Et pendant un mois, on leur a donné à manger quatre fois par jour, « même un goûter », et le matin du pain, du beurre et de la confiture. On les a gavés : Touil a repris deux kilos en six jours. De jeunes médecins en civil venaient les voir, les surveiller, leur donner des cachets. Des corticoïdes, pour les regonfler. Mais les médecins ont eu beaucoup de mal à déplier leurs jambes : les tendons étaient calcifiés. Quant à leur redresser le dos, ils n'y sont pas parvenus.

Et puis on est passé aux choses sérieuses : le lieutenant-colonel Fadoul est arrivé – c'est lui qui s'occupe directement de cette affaire avec le Roi – et a parlé à chacun des hommes :

– Sa Majesté le Roi – que Dieu l'ait en Sa sainte garde – vous a graciés, vous n'êtes donc plus des prisonniers et vous allez rejoindre vos familles. Je vous conseille de vous taire, de ne pas parler de cette affaire de Tazmamart.

Un homme de la DST a ajouté :

– Votre sécurité dépend de votre silence.

Le lieutenant-colonel Fadoul, de la gendarmerie royale, leur a promis aussi des emplois civils pour assurer leur avenir...

Les trois Français ont eu eux aussi droit aux entretiens et aux recommandations pressantes. Puis les deux Bourequat les plus malades, Midhat et Bayazid, ont été transportés dans des hôpitaux militaires, à Meknès et Rabat. Quant aux autres prisonniers, à l'exception des deux « graciés » mis à Kenitra, ils ont été emmenés dans leur région d'origine en trois transports successifs.

La toute-puissante police politique et son responsable officiel, le ministre de l'Intérieur et de l'Information, Driss Basri, vont prendre le relais de la gendarmerie royale. Et il reviendra au servile Driss Basri, ce « ministre de tout et de partout » d'affirmer à la télévision française que « Tazmamart n'a jamais existé que dans les esprits malveillants ». La servilité accomplie qu'exige le Makhzen, c'est cela, exactement cela : on lui commande de dire que Tazmamart n'existe pas, il le dit, donc Tazmamart n'existe pas.

« Votre sécurité dépend de votre silence »... Mais quel silence ? Vingt-six hommes libres chez eux, entourés des dizaines de personnes qui constituent la moindre famille marocaine, la centaine de visiteurs, au moins, qui se sont pressés pour leur rendre visite, les trois ou quatre mille personnes témoins directs de leur disparition, de leur réapparition, de l'état dans lequel ils

étaient, de leurs récits, et vous croyez au silence ? Raïss et Achour dans la prison centrale de Kenitra, au milieu de mille cinq cents prisonniers et de leurs visites. Les trois frères Bourequat à Paris. Et vous croyez toujours au silence ?

J'ai posé la question à un prisonnier : pourquoi vous avoir libérés, pourquoi ne pas vous avoir exécutés ? Il m'a répondu : « Au début, parce que c'est le caractère du Roi : un exemple pire que la mort ; à la fin, il ne le pouvait plus, nous étions connus depuis le livre et les dernières lettres. »

Certaines femmes se préparaient à aller voir à Ahermoumou même lorsque les nouvelles se firent plus précises. Ce fut la police qui fut chargée de contacter les familles, l'une après l'autre :

– Vous allez avoir une heureuse nouvelle, une bonne surprise va vous arriver, oui, on va vous l'amener ; nous sommes venus voir si vous habitiez toujours bien là, si on pourra vous le déposer. Quand ? Très bientôt, ce week-end, peut être, demain, avant le soir je pense.

– Ah bon ? Il n'est pas encore arrivé ? Nous étions venus pour le voir ; mais ça ne saurait tarder... Pas de bruit, n'est-ce pas, quand il sera là ? Pas de contacts à droite ou à gauche, et surtout pas à l'étranger. Vous avez eu assez de problèmes comme ça, inutile d'aller en chercher d'autres.

Les femmes n'en pouvaient plus : une mère perdit même un peu l'esprit, voulait à chaque instant qu'on aille chercher son fils.

– Mais où, mère, tu sais bien qu'on ne sait pas où il est.

– Bon, tu finis de manger, et puis tu vas me chercher ton frère, je ne sais pas pourquoi tu traînes comme ça.

Les épouses étaient soumises à des tensions extrêmes. Les visites renouvelées de la police, les questions des enfants, leur propre attente et leur double angoisse : ne va-t-il pas mourir entre leurs mains ou redisparaître ? Et puis, cet homme que nous avons connu il y a vingt ans, qui est-il aujourd'hui ? Comment est-il, mais aussi qui est-il après ces dix-huit années-là ? Pourrons-nous jamais franchir toute cette nuit, tout ce silence, cette odeur de mort et d'abandon ?

L'une d'elles, qui avait divorcé et s'était remariée, demanda à son second mari de la répudier, ce qu'il fit : le mari de sa jeunesse allait rentrer, il lui fallait être prête à le recevoir. Et elle attendit.

Elle attend toujours : elle ne veut pas croire qu'il est mort, qu'il a été

arrêté, condamné, enlevé, qu'il a disparu dix-huit ans, qu'elle a divorcé, s'est remariée, a divorcé à nouveau et que toutes ces années, toutes ces souffrances, pour elle et pour tant de gens autour d'elle, ont été vécues pour rien, et qu'en fin de compte, il est mort...

Dans chaque maison, on fait des préparatifs pour le jour où « il » sera là. Acheter des choses pour lui, lui faire une place – la meilleure – lui donne déjà une existence. Saïd, qui aime tant son vélo, le vend pour acheter un chandail à son père, et une chemise, et des babouches... On cherche les photos que les enfants regardent à nouveau ; des enfants de vingt ans au moins, qui n'ont pas de souvenirs, ou presque.

Sauf Ilham, qui se souvient de tout, de lui et de combien il était beau, de son « papa » et de comment il l'appelait pour rire « Negrita » ou « ma princesse de l'Inde ». A vingt-huit ans, elle ne peut l'appeler autrement que « mon papa ». Sauf Ilham qui de là-bas, en Angleterre, téléphone toute la journée pour avoir des nouvelles.

Minables vengeances du Makhzen : bien sûr, il sortira le dernier, bien sûr, il sera remis en prison, là où elle ne peut pas le voir.

J'entends à la radio que Gérard d'Abboville a terminé sa traversée du Pacifique à la rame ; j'entends aussi qu'un homme s'est fait emmurer dans une grotte pour trois mois ; les médecins étudieront ensuite les conséquences sur son corps et son esprit. Ce sont des exploits, des exploits de la résistance humaine.

Et survivre dix-huit ans à Tazmamart, ce n'est pas un exploit ? Etre resté emmuré dix-huit ans dans une tombe noire, traverser cet océan d'abandon, ce n'est pas un exploit ?

De cellule à cellule, les plus vaillants encourageaient par la parole les autres, ceux qui reprenaient la position fœtale, à faire des mouvements pour lutter contre l'ankylose et la paralysie. Mais ils ne le pouvaient plus. A l'heure de la distribution de nourriture, ils essayaient de persuader certains de manger le peu qu'il y avait, pour se garder en vie, tout simplement. Mais ils ne le pouvaient plus non plus : que peut-on faire contre la diarrhée et les vomissements à la moindre bouchée ?

Les forces de l'ordre organisent le retour des prisonniers de Tazmamart, par petits groupes de deux ou trois selon leurs régions d'origine, et aussi selon les progrès de leur « remise en état ». A vrai dire, les autorités

comprennent vite qu'elles ne pourront pas effacer les traces, et elles finissent par les rendre aux familles tels quels. Après tout, si aucun étranger ne peut les voir, quelle importance ? Au contraire, la peur de retourner là-bas pour les prisonniers eux-mêmes, et l'effroi des familles à leur vue, c'est plutôt dissuasif. Ainsi raisonnent policiers et gendarmes. Et ainsi les survivants furent-ils remis aux leurs à la fin du mois d'octobre 1991. Au dernier moment, il fut décidé non de les conduire aux domiciles qui avaient été vérifiés, mais de les déposer dans des commissariats ou des gendarmeries, et d'avertir les familles de venir les chercher là. Ce qui fut fait.

Elle prit sa voiture, en s'efforçant de ne penser à rien, se gara au plus près et entra dans le bureau où il se trouvait. On l'avait habillé d'un costume, chaussé de chaussures noires. Lorsqu'ils s'embrassèrent et qu'ils partirent ensemble, même les policiers pleuraient.

Lorsqu'on prévint la famille d'aller le chercher à la gendarmerie, la rumeur avait déjà circulé : aux abords du bâtiment, la foule s'assemblait, grossissait de minute en minute, et la famille dut se frayer un chemin. Comme il ne pouvait ni marcher ni se tenir debout, la gendarmerie décida de disperser la foule avant de les laisser sortir, afin d'éviter tout ennui. Il fallut beaucoup de temps pour cela.

A Khemisset, là où Touil attendait de rejoindre sa femme aux Etats-Unis, le caïd interdit aux membres de sa tribu d'installer les tentes et s'efforça de les faire retourner là d'où ils venaient.

Ici, lorsque le fils de cette famille respectée fut rentré chez lui, une fête fut décidée, avec une fantasia : les préparatifs en furent interrompus brutalement par ordre du Makhzen, qui finit par dire un peu partout aux familles : pas de fête publique, rien, sinon...

Là, ni le père ni la mère ne pouvaient aller le chercher. Ce fut une jeune

sœur qui s’en chargea : elle attendit des heures, des jours au commissariat. Et puis, de nuit, deux hommes arrivèrent, traînant par les épaules un être disloqué, les jambes repliées, le dos courbé en deux, la tête penchée vers le sol ; sur les épaules, on avait jeté un manteau ; avant de le laisser, les hommes reprirent le manteau.

Raïss et Achour sont déposés et réincarcérés à la prison centrale de Kenitra, le 22 octobre au soir. Le lieutenant-colonel Fadoul les suit jusque dans le bureau du directeur, qui leur annonce que leur peine est réduite à trente ans ; puis ils sont conduits dans une cellule, comme il y a dix-huit ans, et en quelques heures toute la prison le sait, la ville aussi et les familles.

Pour la première visite, on les a autorisés à se voir dans une salle, pas au parloir avec la double grille ; d’ailleurs, comment auraient-ils pu rester debout, comme le sont au parloir détenus et visiteurs ? On les a tirés jusqu’à une chaise : ils ne peuvent pas marcher seuls, ils traînent les pieds, ils transpirent tout le temps, la sueur ruisselle, ils ne voient pas bien, Raïss a un goitre, qui le gêne pour parler et respirer. Leurs femmes ne les ont pas reconnus, pas du tout.

Une semaine plus tard, les gardiens ont reçu l’ordre de les remettre à la visite normale, derrière les doubles grilles, dans le fracas des voix qui cherchent à se faire entendre, entre familles et détenus. Ils s’accrochent au grillage, n’entendent rien, ne disent rien.

Un mois plus tard, Raïss a demandé à sa femme de ne venir qu’une fois par semaine et non deux : c’est trop dur de se traîner deux fois par semaine le long des couloirs jusqu’à la grille du parloir, avec ses jambes comme paralysées.

Pourquoi le Makhzen a t-il prévenu les familles du retour de ces revenants ? Pour les préparer à se taire, pour les mettre en condition, bien sûr, mais aussi parce que personne ne les aurait reconnus. Personne.

La peau blafarde, les yeux rougis, la vue faible, la peau sur les os, des gestes d’aveugles, les mains tâtant les objets avant de les regarder, l’air épuisé, de longs moments d’absence, une fatigue immense et une odeur de mort lorsqu’on s’approche pour les embrasser. L’odeur, l’odeur de Tazmamart, pourront-ils jamais s’en débarrasser ?

Ils sont devenus tout petits, ils ont perdu vingt ou trente centimètres : sans lumière, les os diminuent ; sans mouvement, les muscles qui soutiennent le dos s'atrophient comme les autres muscles ; dans le froid et l'abandon de ces tombes, ils se sont recroquevillés jusqu'à retrouver la position fœtale.

Il ne peut pas se lever ; il reste couché, il est paralysé ; il ne peut pas se déplacer seul ; il marche courbé comme un vieillard, il ne peut pas tenir sa tête ; il a le corps d'un grabataire de quatre-vingt-dix ans et il a quarante-cinq ans, la force de l'âge.

Il dort la lumière allumée, il ne supporte pas le noir. Il se réveille la nuit, avec des cauchemars.

Quand il est assis, appuyé au mur, calé par des coussins, sa mère le regarde, elle a un tout petit sourire, à peine un sourire. Quand il veut se lever, et qu'il essaie de marcher appuyé au mur, plié en deux, elle pleure. Il mesurait 1,80 m, c'était un si beau garçon ; il mesure 1,58 m aujourd'hui.

Il reste au soleil des heures, les yeux fermés.

Il dit qu'il sent l'odeur de Tazmamart tout le temps, que l'odeur est en lui, qu'il l'aura toujours en lui ; sa sœur dépose des fleurs d'oranger près de lui.

Il mange tout le temps, des morceaux énormes, vite engloutis.

Il récite le Coran tout le temps ; il ne sait plus bien où il était ni où il est : il est avec Dieu, qui l'a sauvé, c'est tout.

Ils n'ont rien, pas de papiers, rien, ce sont des revenants ; il paraît que Touil a voulu aller faire faire son passeport pour rejoindre sa femme aux Etats-Unis. On lui a dit : « Il te faut des papiers, une carte nationale d'identité, c'est très long une carte nationale ; il faut demander au *moqadem* de ton lieu d'origine un certificat de naissance... Et ton certificat de résidence pour les dix dernières années ? Tu ne l'as pas ? Alors comment vas-tu avoir ta carte nationale après enquête, parce qu'il faut une enquête de police, tu sais ça ? Comment vas-tu avoir ton passeport ? » Sa femme est venue, elle en avait assez d'attendre là-bas, aux Etats-Unis ; elle croyait qu'elle allait le ramener avec elle. Mais le Makhzen leur a donné une maison à Khemisset et on lui a dit : « Vous êtes la bienvenue au Maroc ; vous pouvez habiter avec votre mari, Sa Majesté le Roi a mis une maison à votre disposition ; vous pouvez revenir quand vous voulez, vous serez toujours la bienvenue »...

Les familles des morts – trente familles, plus celle du garde parachutiste –, ils ne leur ont rien dit, ils ne sont pas venus les voir. Et les familles n'ont rien, pas d'acte de décès, rien. Mais comment faire pour les papiers, pour l'héritage, pour tout, avec ce fils, ce mari ou ce frère qui n'est rien, qui n'est ni vivant ni mort ? Les familles ont les listes des condamnations de 1972 qui prouvent qu'ils ont été vivants, qu'ils ont bien existé, et elles ont vingt-huit survivants pour témoigner qu'ils sont morts, avec eux, à côté d'eux, à Tazmamart. Mais cela ne sert à rien pour les gens du Makhzen qui délivrent les actes de décès, puisque, pour eux, cette affaire n'existe pas comme n'existe pas le lieu « Tazmamart » où ce fils, ce mari, ce frère précisément est mort.

Voilà, toi, notre amie en France, ce que tu dois savoir et ce que tu peux dire : nous, nous ne pouvons pas parler et même toi, si tu parles, il ne faut pas dire les noms, avec le Makhzen qui est là, qui nous tourne autour et ne nous lâche pas. On est venu nous dire que le téléphone était écouté, qu'ordre était donné à la poste de remettre tout le courrier de la maison pour qu'il soit lu, et surtout, surtout, les policiers ont dit que si des gens venaient de l'étranger, Marocains ou non, il fallait prévenir, parce qu'il fallait que rien ne se sache de toute cette affaire au-dehors.

Ils ont dit aussi que le Makhzen allait peut-être donner de grosses sommes d'argent. Mais il ne donnera rien – et moi, nous, nous n'en voulons pas de leur argent.

Oui, ils ont dit qu'ils allaient nous donner un emploi sérieux, à la Province, au ministère de l'Intérieur, sans parler de la somme d'argent en plus. Mais qu'il fallait ne plus parler de cette affaire, jamais.

Non, on n'a jamais revu les quatre qu'ils avaient écartés de l'avion ; les gardes nous ont dit qu'Akka avait été tué, mais les trois autres, le lieutenant-colonel Mohamed Ababou, le commandant Chellat, l'aspirant Mzirek, on ne les a jamais revus, ils n'ont jamais été à Tazmamart.

Non, Hussein el-Manouzi non plus.

Oui, il y a eu d'autres prisonniers à Tazmamart : un moment nous étions deux par cellule, mais ils ne sont pas restés avec nous. Il y a eu des Africains noirs, qui ne parlaient ni l'arabe ni le français ; ils sont restés peut-être six mois, en 1978. Il n'y avait qu'un musulman, il s'appelait Zacharia. Les autres récitaient tout le temps des prières, peut-être des prières chrétiennes, nous ne

comprenions rien de ce qu'ils disaient. L'un d'eux est mort, il a été enterré dans la cour. Quand ils sont partis, ils ont voulu l'emmener. Les gardiens l'ont déterré, mis dans un cercueil et ils sont partis avec. Non, je ne sais pas d'où ils venaient, mais j'ai pensé que c'étaient peut-être des militaires mauritaniens, des Noirs de la vallée du Fleuve, là bas, au sud de la Mauritanie. Mais je ne suis pas sûr. Des Mauritaniens chrétiens, ça n'existe pas.

Le garde parachutiste Miloudi Sedik, il est arrivé en 1980.

Les Français, ils sont arrivés en 1981, il y a dix ans.

Voilà, c'est tout : je ne peux rien te dire d'autre en ce moment, ni parler publiquement. Mais ce qu'il y avait à faire les premiers jours pour que rien ne s'oublie, je l'ai fait et tout est en lieu sûr. Un jour je parlerai, je dirai tout, même les secrets de Tazmamart, ceux que je ne t'ai pas dits, que je n'ai dits à personne. Je connais beaucoup de secrets sur Tazmamart. Et les preuves, elles sont à l'abri, hors d'atteinte du Makhzen.

Ces dix-huit ans, je ne les pardonnerai pas.

A la DST, les chefs ont dit aux policiers ordinaires : « Vous utiliserez tous les moyens pour qu'ils ne parlent pas. »

Mais ils n'ont pas besoin que les chefs leur expliquent comment faire : ils savent, depuis le temps. Il faut simplement être présent autour de la maison, pour que les gens se sachent surveillés, qu'ils n'oublient pas ; dans les villages, il faut aller fouiller un peu les maisons de la famille, pour rien, pour se faire voir, entretenir la peur. Aller remuer du côté des impôts, convoquer les familles les plus à l'aise, dire que les sommes ne sont pas suffisantes, demander si elles ont bien l'attestation, pour le don à la Grande Mosquée de Casablanca. Et puis, il faut penser à tout, aux papiers dont les libérés ont besoin, eux et surtout leur famille, toute leur famille ; les cartes nationales, les passeports, les autorisations pour tout, le commerce, les professions libérales, tout ce qui passe par un quelconque bureau du Makhzen. Et là on leur dit :

– Tu as besoin de ça ? Pas de problème, tu vas l'avoir. Quand ? La semaine prochaine, tu reviens, certainement ce sera arrivé. C'est un peu long ? Deux mois déjà ? C'est peut-être à cause de lui, qui a été libéré ; les chefs veulent voir si tout va bien, simplement. Tu sais qu'on va peut être leur donner un travail à la Province ? On dit même, on parle d'argent... La grâce, c'est Sa Majesté. Sa Majesté, c'est sacré, tu le sais. Tous les bons Marocains

le savent. Pas les putschistes, évidemment, qui voulaient attenter à sa vie. Peut-être une lettre, un remerciement, tu en parles, ce serait une bonne chose, ça mettrait fin à toute l'affaire. Mais pas toi tout seul, il faut qu'il y en ait plusieurs... Pour ton autorisation, tu reviens la semaine prochaine...

Le lieutenant X, ex-putschiste, gracié, pense à cette lettre de remerciement. Oui, ce serait peut-être une bonne chose pour tout, pour l'autorisation de son frère qui n'arrive pas, pour un travail civil à la Province, pour cette somme d'argent dont il est question. Il va aller voir B. qui n'habite pas loin, et puis K., et il va leur en parler.

Le lieutenant X est découragé : il ne trouve personne pour signer avec lui une lettre de remerciement à Sa Majesté le Roi. Et s'il signe tout seul, cela n'intéresse pas les policiers, ils le lui ont bien fait comprendre. Il va alors trouver la famille d'un prisonnier mort, pour tâter le terrain. A la femme qui est veuve – elle l'a appris par la lettre d'octobre 1990, il dit :

– C'est bien triste, tes enfants sont orphelins ; mais maintenant, ne t'inquiète pas, c'est Sa Majesté le Roi qui veillera sur eux...

Cela n'a pas marché non plus...

Le 30 décembre 1991 au soir, entre deux réveillons, les Français apprennent, à petit bruit d'ailleurs, que trois de leurs compatriotes dont ils n'ont jamais entendu parler, les frères Bourequat, ont été graciés par le Roi du Maroc. Qui sont-ils ? De quoi les a-t-on graciés ? L'information est confuse et passe à peu près inaperçue.

Le vendredi 3 janvier 1992, les frères Bourequat débarquent à Orly, et c'est le choc : trois infirmes, aux visages ridés de vieillards avant l'âge. Ils arrivent à peine à l'épaule de ceux qui les soutiennent pour marcher, flottent dans leurs vêtements, se traînent voûtés, le menton sur la poitrine, balbutient quelques phrases. Les images frappent de plein fouet.

Cette lettre de Tazmamart de 1980 me tourne dans la tête : « Un peu plus que des rats, un peu moins que des hommes »... Et pourtant ils racontent qu'on les a hospitalisés, opérés, soignés, nourris pendant près de quatre mois afin de les rendre « présentables ».

Dans les deux jours qui suivent, on apprend pêle-mêle qu'ils ont été graciés par le Roi, qu'ils l'ont remercié, qu'ils ne savent pas pourquoi ils ont

été enlevés, qu'ils n'ont jamais été jugés, qu'ils ont passé huit ans dans des sous-sols de gendarmerie, puis dix ans à Tazmamart, qu'ils ont survécu en se souvenant de Paris, qu'ils faisaient confiance à la France, qu'ils étaient sous la responsabilité d'officiers supérieurs, donc que le Roi savait.

Notre ami le Roi.

D'ailleurs notre actuel président de la République l'a vivement remercié de nous avoir rendu au bout de dix-huit ans trois corps, brisés certes, mais avec encore un souffle de vie. Et quelques jours plus tard, son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing, a fait mieux : il est allé en séjour à Marrakech, comme avant, comme s'il ne s'était rien passé, et il a remercié son « grand ami Sa Majesté Hassan II de sa généreuse hospitalité ».

Le consensus, enfin.

L'Académie royale du Maroc va certainement se réunir bientôt. Elle comprend des académiciens étrangers, dont plusieurs Français, qui touchent des émoluments en dollars : entre vingt mille et trente mille francs par mois, selon le cours du change. Pour ces réunions, qui sont fort agréables, tous les frais sont bien entendu pris en charge.

Pour les fêtes, cette année, à Marrakech, il faisait un temps délicieux : les orangers de la Mamounia étaient en fleur et leur odeur pénétrait tout l'hôtel. C'était d'ailleurs plein de Français : des journalistes, des politiques, dont un ancien secrétaire d'Etat, et des intellectuels, de droite et de gauche.

Comme d'habitude, tout à fait comme d'habitude.

Le 13 janvier 1992, Touil a quitté le Maroc ; il est arrivé chez sa femme et son fils, aux Etats-Unis.

Finie, terminée cette histoire ? Pas pour tous, je l'ai dit : Mohamed Raïss est toujours en prison, Ghani Achour aussi. Raïss a pu se faire hospitaliser à Avicenne pour qu'on tente de comprendre un peu ce qu'il a : pourquoi cette tension si forte, qui ne baisse pas, ces pieds enflés, ce goitre ? Achour, qui n'est guère mieux, n'a pas pu, lui, se faire admettre à l'hôpital. Leurs femmes ont repris le chemin des visites, venant l'une de Rabat, l'autre de Khemisset. Leurs enfants viennent aussi, font connaissance avec ces pères disparus, réapparus, mais toujours sans liberté, toujours entre gardiens et barreaux, toujours.

Ilham n'a pas revu son père.

C'est lui qui, de sa prison, lui demande de ne pas rentrer au Maroc, de ne

pas prendre de risques, de ne pas ajouter au malheur.

Il y a peut-être pire. Les quatre militaires – Akka, Ababou, Chellat, Mzirek – qui ne sont pas montés dans l'avion, dans la nuit du 7 au 8 août 1973, et qui n'ont jamais été à Tazmamart, où sont-ils ? Ils se sont évadés le 13 juillet 1975 du PF3 de la gendarmerie, route des Zaers, à Rabat, et avec eux, Hussein el-Manouzi. En franchissant le mur d'enceinte, ils s'étaient dit adieu. Et après ? Akka, « mortellement blessé », mort ? Ababou, Chellat et Mzirek, ramenés au PF3 et abattus ? Et Hussein el-Manouzi, repris beaucoup plus loin ?

Depuis que Tazmamart a relâché ses vingt-huit survivants et ses trois civils français, les rumeurs n'ont pas cessé : ils seraient vivants, on les aurait vus – à Meknès, à Rabat, à Ahermoumou, à Avicenne, dans ces hôpitaux où on les aurait mis pour, à leur tour, les rendre « présentables ».

Où étaient-ils passés, où ? La rumeur le dit aussi : comme autrefois, tout au centre du Makhzen, dans les geôles secrètes.

Et la rumeur gonfle, se ramifie, file dans tous les sens : à la prison centrale de Kenitra, il y a sept étages sous la terre ; à Beni Tadjit, au fond d'anciens puits de mine, il y a des prisonniers que l'on ne remonte jamais ; à Ahermoumou, on a rafistolé l'Ecole où on a soigné les survivants mais en dessous, dans les caves, il y a un autre Tazmamart ; et dans les palais royaux, à Rabat, à Fès, à Skhirat, à Marrakech, il y a des prisons et des cachots. Comme du temps de Moulay Ismaïl, comme dans la prison de son palais, à Meknès, dont on visite une partie. Le reste, ils l'ont muré, il y a des kilomètres de prison derrière le mur. Oui, derrière le mur, là où les touristes ne vont pas.

Vous n'y croyez pas ? Vous ne croyez pas à ces puits de mine abandonnés, à ces cachots dans les palais royaux, là, sous vos pieds, si vous êtes de ceux qui y pénètrent ? Je vous comprends. Je ne peux pas le croire non plus. J'admets tout à fait que ce soit incroyable.

Mais, il y a dix ans, Tazmamart l'était aussi pour vous, incroyable. Et pourtant il fallait y croire. Alors je me méfie, simplement. J'écoute tout, je retiens tout, je ne rejette rien.

Dans les familles, ces familles-là, tout est attente et anxiété. La rumeur

circule, bribe après bribe, recueillies par des membres de la tribu en poste ici ou là, véhiculées par des voyageurs, transmises par des dialogues téléphoniques hachés, confus, allusifs et embrouillés, à cause des écoutes téléphoniques et des vieilles cabines fatiguées.

Peu à peu, les voisins rentrent dans l'attente eux aussi, et puis le douar, et la tribu. Même Akka, que l'on dit mort depuis seize ans, on l'aurait vu vivant.

Je pense aux images d'Elia Kazan, au guet-apens final, quand Zapata tombe criblé de balles dans la cour de la trahison, attiré par son cheval blanc utilisé comme appât. Au bruit des balles, le cheval s'enfuit et, partout, les paysans le regardent passer : c'est le cheval blanc de Zapata, Zapata n'est pas mort, Zapata est vivant.

Ce récit se termine ici. Je ne peux rien dire d'autre aujourd'hui sans mettre certains en péril : le Makhzen est toujours là.

Qu'on se souvienne de la pauvre lettre d'octobre 1990, il y aura bientôt deux ans. En majuscules tremblées, et en conclusion : « MÉFIANCE, SILENCE »...

En ce mois de février 1992, le Makhzen est blessé, et les bêtes blessées sont souvent les plus dangereuses. Mais il est blessé à mort.

Un jour, ce récit, simple fil de la mémoire, sera repris, amplifié, multiplié.

En attendant, que ce livre remplisse sa plus immédiate fonction : faire de chacun de ceux qui le liront un témoin vigilant pour les vingt-huit survivants :

Aakaou Abdalla
Achebrak Idriss
Achour Ghani
Aka el-Majdoub
Askikiba Bouchaïb
Belkebir Abdelaatif
Bin Bin Abdelaziz
Bou Amlat Mohamed
Bouhida Ahmed
Echaoui Abdelkrim
Edadoughi Idriss
Edoudi Abdelaziz
El Afiaoui Mohamed
El Moujahid Mohamed
El Ouafi Ahmed
Erahali Ahmed
Essafrioui Abdelali
Essaoudi Abdelkrim
Ezamouri Mohamed
Ghaloul Mohamed
Hachad Salah
Magouti Moufadal
Mounsit Mohamed
Mourzak Ahmed

Oussiad Lahcen
Raïss Mohamed
Sadki Abderrahim
Touil M’Barek

Et aussi pour les trois Français, les frères Bourequat.

# ANNEXE

## *« Tout lecteur sera ahuri... »*

*C’est en mars 1991 que la lettre qui suit est parvenue en France. Elle a été écrite en arabe par un prisonnier de Tazmamart pendant l’année 1989. Toutes les descriptions concernant l’extérieur de la prison ont été recueillies grâce aux informations données peu à peu par les gardiens. C’est le témoignage le plus précis que nous ayons reçu.*

Tout lecteur de ce rapport sera ahuri et ne pourra admettre son contenu. En cela il est tout à fait excusé, car ce que l’œil nu ne pourra pas voir est souvent démenti par l’oreille distraite, surtout quand il s’agit d’une tragédie aussi odieuse et qui dépasse dans l’odieux toutes les tragédies et tous les méfaits. Mais Dieu m’est témoin de sa véracité.

Ce qui va être étalé de faits et d’événements, c’est l’exacte vérité, soyez-en sûrs. Mais ce n’est qu’une goutte d’eau dans l’océan, parce qu’elle est l’image toute réduite et toute pâle d’un scandale que même les livres ne peuvent contenir.

Pour avoir une idée, cher lecteur, viens avec moi, prenons place à bord de l’aile de l’imagination et prenons ensemble une voiture qui nous mènera à la ville de Rich, qui se trouve dans les environs de Rachidia. De là, dirigeons-nous vers le village de Tazmamart, par une piste longue de quinze kilomètres. C’est un petit village qui abrite une garnison militaire et qui est entouré de toutes parts de monts bruns et chauves comme des lions.

La garnison ressemble à l’extérieur aux garnisons d’importance secondaire. Il n’y a rien qui attire l’attention ou soulève la curiosité. Entrons-y d’un seul coup pour que tu voies toi-même la réalité nue : un décor habituel et ordinaire, un poste de commandement, un mess pour les soldats, des chambres individuelles pour ces derniers, des garages de réparation de

véhicules, des locaux administratifs...

Une seule chose attire l'attention : l'existence d'une unité blindée chargée de renforcer la garde. A l'extrême nord de la garnison, une porte en fer, gardée, dont personne ne pourra approcher à l'exception d'un petit nombre de sous-officiers.

Ouvrons cette porte qui nous conduira à une grande cour vide, où il y a des réduits contenant du matériel abandonné. Une autre porte de fer se trouve juste en face de la première et est sévèrement gardée. Nous allons nous trouver également devant une grande cour rectangulaire couverte de sable, et dissimulée par des murailles de roches. A droite de la porte gardée et à sa gauche, deux bâtiments construits en ligne droite, en béton armé et recouverts d'une toiture en zinc. De l'intérieur de ces deux bâtiments, des voix atteignent les oreilles sous forme d'échos étranges, faibles et discontinus. C'est un mélange de cris de douleur et d'appels déséspérés qui disparaissent un instant puis reprennent sans régularité.

Les portes des deux bâtiments ne sont pas gardées directement mais il y a des tours de guet où des gardes surveillent la moindre parcelle de la cour. Entrons dans le premier bâtiment. Au premier pas, tu te retourneras instinctivement à la recherche d'une bouffée d'air. L'odeur de pourriture t'accueille comme un violent coup de poing au nez. Cache ton nez sous un mouchoir et encourage-toi : les ténèbres opaques couvrent tout ce qui se trouve à l'intérieur. Allume une torche pour voir devant toi un couloir étroit, long et extrêmement sale. Il ressemble très fort à un petit souterrain. Sur les bords sont alignées des portes en fer numérotées de 1 à 29. Chaque numéro représente une cellule de mort lente. Ouvre la première. Elle est vide à l'exception d'une civière et d'une grande torche. La deuxième cellule est vide aussi. Ouvre la troisième. Tu seras glacé de stupeur par la vue d'un corps humain étendu sur une dalle en ciment. En face de la porte, un squelette avec une barbe très longue, touffue, cachant la poitrine ; des cheveux longs, sales, qui te rappellent l'homme primitif ; les ongles se sont allongés pour prendre la forme des griffes de ces fauves imaginaires, l'odeur forte, nauséabonde ; l'odeur des déchets humains mélangée à celle des suées de l'angoisse. La vision de la mort est nette, mais dans une tentative d'appel, le malheureux te fait savoir qu'il vit ; un état d'agonie : il s'agit d'un prisonnier atteint de paralysie depuis longtemps.

Ouvre une autre cellule. Une momie essaie d'y marcher à quatre pattes

pour tenter d'atteindre la porte.

Ouvre cette cellule d'où parvient ce cri. Un spectre humain, couvert de haillons, laissant distinguer des cuisses qui ont perdu toute musculature, est solidement attaché à deux fils de fer ; il crie, et dit d'un rire sonore : « Je suis l'empereur d'Egypte, je suis Jacques Broze, je suis l'ami du calife Aboubakr as-Sadik »... Délire fiévreux, insensé, qui te montre que le malheureux a perdu toute sa raison. Il est atteint de folie à cause des circonstances infernales.

La majeure partie des cellules sont ou bien vides, ou bien abritent des détenus en situation grave mais à des degrés divers.

Le deuxième bâtiment est vide, à l'exception de six détenus étendus à terre. Les occupants des autres cellules sont déjà morts dans des circonstances odieuses, que Satan lui-même refuserait.

Regagne la cour et va au fond, au mur qui se trouve en face des deux bâtiments : le sol est tout à fait plat. Regarde bien les petits repères en ciment qui jalonnent le mur : chaque repère représente un crime odieux, un drame sanglant, un détenu tué au mépris de la loi, de la justice, dans le secret total.

Maintenant, cher lecteur, que tu as vécu une partie de ce cauchemar draculien, tu vas te demander si tu étais dans une prison des Mongols ou des Tatars, ou si tu étais réellement en face d'une scène de la géhenne. Sois sûr, mon frère, que tu es au Maroc, en 1989, et non, comme tu l'as imaginé, à l'un de ces âges ténébreux de l'humanité.

Posons maintenant la question qui s'impose avec insistance : qui sont ces malheureux ? Ce sont les officiers et sous-officiers, fantassins ou aviateurs arrêtés dans les affaires du 10 juillet 1971 et du 16 août 1972. Tu as vu tout à l'heure le dénouement du drame, mais comment cela a-t-il pu commencer ?

Au début du mois de février 1972, après que le tribunal militaire de Kenitra a prononcé des sentences allant d'une année d'emprisonnement à la peine capitale à l'encontre des officiers et sous-officiers de l'Ecole des cadets d'Ahermoumou, tous ont été transférés à la prison militaire de Kenitra, où ils restèrent jusqu'au début de septembre de la même année, moment où ils furent transférés à la prison centrale de Kenitra.

Les aviateurs, quant à eux, après avoir été jugés au mois de novembre 1972, ont été transférés à leur tour de la prison militaire à la prison centrale, mais dans un autre bâtiment que celui qui abritait les fantassins. Le mardi 7

août 1973, les deux groupes ont été embarqués dans des camions militaires, escortés par la police et la gendarmerie, pour être amenés à la base militaire de Kenitra, d'où deux avions militaires les ont transportés à l'aéroport d'Er-Rachidia.

Et, de là, des camions militaires les ont emmenés immédiatement à la prison de Tazmamart.

A signaler qu'avant ce mouvement, le groupe des condamnés à un an a été libéré ; ensuite ont été libérés aussi les condamnés à un an et demi, et le groupe des condamnés à deux ans, après avoir purgé la peine prononcée par le tribunal. Cela laissait en prison cinquante-huit militaires, condamnés à trois, quatre, cinq, dix, douze, vingt ans, plus deux condamnés à perpétuité.

Excepté quatre prisonniers qui ont étés retenus et qui sont : le commandant Mohamed Ababou, le capitaine Chellat, l'aspirant Ahmed Mzirek, l'adjudant-chef Harrouch Akka.

A leur arrivée à Tazmamart, les prisonniers se sont trouvés soumis à un régime sévère consistant à la privation totale et absolue du moindre droit des prisonniers : l'isolement total par rapport à l'environnement extérieur, par rapport aux autres prisonniers. Manque de médecins, d'infirmières et de soins, manque de lumière naturelle ou artificielle, manque du minimum d'équipement sanitaire, manque de lits, de couvertures, d'habillement (la première chose qui frappe), une alimentation insuffisante et infecte, etc. Bref, en un mot, l'enterrement vif des prisonniers dans des cellules ténébreuses, humides et individuelles.

Ils sont condamnés à ne plus quitter ces cellules qu'après leur décès, cellules où ils ne reçoivent que le peu qui leur permet de mourir lentement.

Dans ce climat terrible, entourés de tous les dangers, ces prisonniers avaient revendiqué, malgré le feu et le fer, une entrevue avec le directeur. On dit que celui-ci attendait l'arrivée d'une commission militaire présidée par le colonel Dlimi, pour mettre au point le règlement interne de la prison.

Cela joua un rôle de calmant pour les nerfs des prisonniers qui se plongèrent dans l'attente. Trois mois se sont passés. Le climat hivernal est devenu de plus en plus rigoureux. La souffrance a grandi. Personne n'est venu. Les prisonniers ont repris avec insistance leur revendication : voir le directeur. Celui-ci refusa catégoriquement. Après des palabres, le directeur arriva un jour dans le couloir et lança son mot mémorable : « Qui répondra à

vos appels ? Bande de voyous ! Vous allez bientôt voir qui va se courber et se briser, moi ou vous... »

Le directeur fit ce qu'il avait dit. Le lendemain, les gardiens entamèrent leur tâche avec de nouvelles instructions, beaucoup plus sévères et odieuses que par le passé. Ils devinrent de simples bourreaux, sans aucune pitié, n'adressant plus qu'insultes et coups de matraque. L'alimentation déjà rare se réduisit encore à deux pains ronds que partagèrent vingt prisonniers à chaque repas. La situation se dégrada rapidement, les prisonniers tombèrent malades les uns après les autres sans aucun secours. Ainsi, dans ce climat cynique, les nerfs du lieutenant Mohamed Chemsi, placé dans le second bâtiment, craquèrent après six mois d'incarcération. Il commença à crier nuit et jour d'une manière hystérique... Ses compagnons de détention faisaient tout leur possible pour le calmer et le consoler par des appels, mais en vain.

Il resta ainsi jusqu'au moment où il s'effondra. C'était le silence. Le lendemain matin, les gardiens le trouvèrent sans vie. Ils s'éclipsèrent un bon moment, faisant ainsi croire qu'ils étaient chez le directeur pour recevoir des instructions des autorités supérieures. Ils revinrent vers midi pour placer la dépouille dans une couverture sale et l'emporter près du mur de la cour, où ils l'enterrèrent sans ablutions, linceul, ni prière.

Ainsi feu Chemsi fut la première victime de cette boucherie. Les prisonniers crurent qu'une amélioration allait suivre ce drame. Vain espoir. En effet, un gardien partit dire au directeur qu'un autre prisonnier agonisait. Le directeur répondit : « Ne m'informez que des morts. La maladie de l'un ou de l'autre, ce n'est pas mon affaire. »

La deuxième victime tomba dans des circonstances pires que la précédente.

Le terme de la libération du groupe condamné à trois ans approchait. L'attente était aiguë. Les espérances se multiplièrent. Voilà que le jour arriva, mais le désespoir vint en même temps. Personne ne fut libéré. Le choc était violent pour tous. Lorsqu'ils rappelèrent que, le terme de leur peine étant écoulé, ils avaient droit à la libération, les gardiens leur répondirent avec une moquerie cynique : « Il faut être bien bête pour s'imaginer qu'on sort du bain avec la même facilité qu'on y entre. »

Les années passèrent, l'une après l'autre. Chaque fois qu'un groupe avait purgé sa peine, il réclamait sa libération. La réponse était toujours la même. Ce qui est étrange, c'est qu'aucune explication ni justification de cette

détention arbitraire ne fut jamais donnée. Les différents épisodes de la torture barbare s'enchaînaient. Chaque épisode donnait un ou deux morts selon un rythme effrayant.

Les inspections des responsables n'ont jamais eu lieu, pour permettre à la machine d'extermination d'accomplir son œuvre macabre. Il est totalement impossible de passer en revue tous les terribles drames qu'ont connus ces malheureux. Le scandale est si grave et si vaste qu'il ne peut être résumé dans quelques feuilles comme celles-ci.

Cependant, il est nécessaire de s'attarder un peu pour évoquer quelques événements et en donner ne fût-ce qu'un bref aperçu.

Au cours de l'année 1977, les W-C se bouchèrent à cause de la rareté de l'eau. Cela provoqua un refoulement des eaux fécales qui envahirent les cellules et même les couloirs. C'était l'été. L'odeur insupportable envahit toute la prison, les murs se remplissaient de mouches, moustiques et autres bestioles. Il était possible de remédier à la situation, mais le directeur se réfugia dans des lenteurs et des tergiversations.

Cette situation vint à bout de ce qui restait de force nerveuse aux condamnés. Certains tombèrent sous l'effet de l'odeur pestilentielle et rendirent l'âme dans ce lac fétide. Ce fut le cas de l'adjudant el-Aidi. D'autres tombèrent sous le coup de la fièvre des marais... La boucherie atteignit son apogée quand deux prisonniers rendirent l'âme le même jour.

Cette situation suscita la folie chez quelques malheureux prisonniers...

Maintenant, cher lecteur, après t'avoir donné un bref aperçu sur les conditions générales, je t'emmène pour te faire connaître d'autres détails, pour compléter le tableau.

D'abord le climat. Un froid vif s'installe tout au long de l'automne et de l'hiver. La chaleur suffocante s'installe tout l'été. Le froid débute en octobre jusqu'à fin mai. En décembre et janvier, il atteint son minimum, 2 ou 3 degrés sous zéro. La température atteint au mois d'août 38, voire 40 degrés.

Les cellules : la cellule est une sorte de boîte étroite, sans lumière, très sale, elle se transforme par temps froid en un terrible réfrigérateur et, en été, elle devient une fournaise. Elle a 2,50 m de côté. Elle contient un W-C sans chasse, au-dessus duquel se trouvent trois petites étagères horizontales. Entre celles-ci, le mur est percé de quelques trous donnant sur le couloir que je t'ai déjà présenté. Ils tiennent lieu, si je peux dire, de fenêtre pour le prisonnier.

En face de la porte, il y a une dalle en ciment, attenante au mur, que le détenu utilise en guise de lit. Au plafond, là aussi une toute petite percée qui permet à un mince et vague filet de lumière de pénétrer, et qui trace sur le sol de la cellule un cercle pâle, d'une vingtaine de centimètres de diamètre, à peine perceptible.

L'équipement : un récipient de trois litres d'eau, un plat, un verre, le tout en plastique.

L'alimentation : le matin, une tasse de café de mauvaise qualité et peu sucré. A midi, une louche de fèves fourragères ou de pois chiches rongés par la vermine. Le soir, une louche de vermicelle bouilli dans l'eau salée, avec une toute petite quantité de graisse sale.

Avec tout cela, un demi-pain pour toute la journée, et pour toute la journée également, cinq litres d'eau pour boire, se laver et aller aux toilettes. Quant à la viande, les prisonniers recevaient, dans les premières années, un petit morceau par jour. Mais lorsque le directeur actuel a pris personnellement en charge l'alimentation, en 1980, il élimina totalement la viande, sauf dans les rares occasions comme la fête du Mouton ou la fête du Trône.

Les soins : inexistants, je pourrais même dire qu'ils sont comme des interdits rituels.

Les couvertures : deux couvertures déchirées, sales, dont l'une sert en fait de matelas. Cela tout au long des premières années. C'est la première cause de décès parmi les condamnés, malgré leur bonne constitution et leur bonne santé de départ. Autre aspect de ce drame : certains prisonniers ont préféré la faim au froid. Ils se sont mis à économiser le pain et à le sécher pour l'enfouir dans la couverture utilisée comme matelas, afin d'atténuer le froid de la dalle.

L'habillement : au début, les prisonniers ne purent se changer qu'après l'usure complète de leur première tenue, ce qui découvrait les endroits intimes de la manière la plus flagrante. Après ces premières années, les détenus ont commencé à recevoir, tous les deux ans, une chemise, un pantalon et une couverture. Quant aux chaussures, une nouvelle paire est accordée tous les quatre ans. Tous les prisonniers passèrent les premières années pieds nus.

Les gardiens sont tous des sous-officiers analphabètes, certains parmi eux avaient servi sous le drapeau français dans les tabors des goums, ce dont ils sont fiers. Leur caractère : ni indulgence ni pitié. Criminels de nature, imaginant avec enthousiasme des méthodes de torture toujours plus raffinées,

poussées au-delà par des mobiles tels que la soif illimitée de vengeance personnelle à l'égard des prisonniers, et surtout à l'égard des officiers dont les ordres les avaient tant écrasés, tel aussi le souci marqué de plaire au directeur qui menace de les mettre à la retraite, vu que plusieurs d'entre eux approchent de la soixantaine, telle encore l'absence totale de tout contrôle de toute nature.

Il suffit qu'un prisonnier demande quelque chose pour que les gardiens trouvent là le prétexte à administrer la bastonnade, suivie le plus souvent de punition comme la privation de repas ou de vêtement. La punition peut parfois être plus grave. En été, par exemple, les cellules regorgent de toutes sortes de bestioles nocives, comme les puces, les cafards ou les scorpions. Il arrive parfois qu'un prisonnier soit piqué par un scorpion : on le laisse crier sa douleur, entre mort et vie, pendant que les gardiens regardent le spectacle comme si de rien n'était. Ils refusent même de donner quoi que ce soit au prisonnier piqué pour déceler dans l'obscurité l'endroit où se trouve le scorpion.

Des faits douloureux se sont passés, que ne pourra croire que celui qui les a vécus. Par exemple, au cours d'une nuit chaude, des serpents se sont introduits dans quelques cellules pour chercher des rats qui pullulent dans la prison. Ces serpents sont restés toute la nuit dans les cellules avec les malheureux jusqu'à l'aube, sans mordre personne, comme s'ils voulaient dire par ce geste : « Homme, n'aie pas peur de moi, je suis beaucoup plus indulgent avec toi que ton frère humain. »

Tout cela n'est rien en comparaison d'un mal bien pire encore. En effet, les prisonniers préfèrent la mort immédiate à ces jours où la maladie leur ôte la force d'atteindre la porte pour prendre leur repas et leur ration d'eau, ou d'aller aux toilettes. Il arrive qu'ils résistent à cette situation un jour ou deux, puis ils cèdent à l'état odieux qui les met dans une marée de saleté jusqu'au moment où les gardiens ne supportent plus la puanteur. A ce moment-là, et après force supplications, on permet à un autre prisonnier de venir nettoyer la cellule et les habits du malade.

Le directeur : c'est un géant du mal, Satan en personne. Il se nomme Mohamed Belkadi. Un tel individu porte le prénom du Prophète à qui on adresse les prières ! Mais je prie Dieu que toutes les prières que nous prononçons au nom du prophète Mohamed pèsent lourd sur le dos du

directeur le jour du grand jugement, lorsque chacun sera jugé sur ses bonnes et mauvaises actions.

Il porte le grade de commandant. Il servit dans l'armée française et participa à la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle il fut prisonnier des nazis. Il participa après à la guerre d'Indochine. Il fut placé dans les rangs de l'armée marocaine, jusqu'à sa retraite, intervenue en 1973. Il fut ensuite appelé par le colonel Dlimi, qui lui confia la direction de la prison. Depuis lors, il n'a cessé de torturer et de tuer, sans contrôle d'aucune nature, jusqu'à nos jours. Il est originaire de Sidi Kacem. Il n'est bon à rien, analphabète. Son vieillissement n'a fait qu'ajouter à sa barbarie et à sa férocité. Par-dessus le marché, c'est un ivrogne dénué de tout scrupule, et un voleur méprisable.

Pendant les premières années, il habitait la prison. Mais après avoir toujours mieux tenu sa promesse en enterrant dans la cour de la prison presque la moitié des détenus, et en détruisant la santé de la moitié restante, il prit l'habitude de séjourner plus souvent dans sa demeure de Meknès et ne vint à la prison que de temps à autre...

Les prisonniers se trouvent atteints de maladies à symptômes multiples. Les uns attrapent la tuberculose. D'autres sont atteints d'hémorragies subites. D'autres encore perdent la raison à cause de l'excès de tension nerveuse. Reste le commun dénominateur : les maladies de l'estomac, des intestins, la maigreur extrême, la chute des dents, des cheveux, les rhumatismes, la fièvre, l'urémie, etc.

Dans tous les cas, le prisonnier reste couché, et ne se lève que pour chercher sa maigre ration ou pour faire ses besoins.

Après cela vient la seconde phase, au cours de laquelle le malade perd la capacité de se mettre debout, et c'est alors que commence l'enfer décrit plus haut.

A souligner que le régime de cette prison, contrairement à ce qui se passe dans toutes les prisons du monde, ne permet à aucun gardien de rester dans le couloir pour secourir les prisonniers en cas de besoin. Cette présence est rigoureusement interdite. C'est que la tâche des geôliers doit se limiter à distribuer la nourriture, trois fois par jour, très rapidement, en quittant les lieux aussitôt...

La troisième phase, qui représente le sommet de la souffrance physique et morale, survient quand le malade perd la raison et sombre dans le délire continu où les appels désespérés à la mère, au père, aux frères, se mêlent aux

gémissements tragiques qui déchirent le cœur des autres prisonniers qui sentent qu'un des leurs se désagrège lentement pendant qu'eux se trouvent dans l'incapacité de faire quoi que ce soit pour le sauver.

Parmi ces prisonniers, certains passent leurs nuits à appeler sans cesse le malade pour tenter de le consoler. Certains d'entre eux psalmodient le Coran, d'une voix brisée par les sanglots. D'autres sont terrassés par une crise de nerfs qui les conduit au déséquilibre mental. Tous attendent l'arrivée des gardiens pour les supplier de permettre à un prisonnier d'aller nettoyer le malade et d'essayer de le nourrir.

Parmi les quinze gardiens, il y en a deux qui ont encore un rien d'humanité, et qui craignent pour leur sécurité.

Les jours se succèdent ainsi, réglés sur ce modèle infernal, pendant lesquels le malade absorbe la mort goutte à goutte. Finalement, il rend l'âme à Celui qui l'a créé, et tout prend fin.

Par la suite, les gardiens arrivent avec une grande torche et pénètrent dans la cellule de la victime pour s'assurer de son décès, tout en se masquant le nez pour s'épargner l'odeur irrespirable.

Ils l'enveloppent dans l'une de ses couvertures et, sans ablutions, ni linceul, ni prière, ils l'emportent directement à la cour où, au pied même du mur, ils creusent une fosse qui ne ressemble en rien à une tombe. Ils attendent l'arrivée de deux agents de l'administration munis d'un registre ; ceux-ci comparent le visage du défunt à la photo que contient son dossier. Après quoi, il est jeté dans la fosse et recouvert d'une épaisse couche de chaux, que l'on asperge d'eau. Puis on remblaie la terre, en l'égalisant soigneusement, pour éliminer toute autre trace que le repère en ciment au côté droit de la fosse.

Les gardiens quittent les lieux comme après s'être acquittés d'une tâche routinière, comme s'il s'était agi d'enterrer une souris ou un parasite quelconque.

Cela n'est qu'une goutte d'eau dans un océan et ne satisfait en rien la nécessité de tout dire et de tout exprimer. O, si les circonstances permettaient à tous les yeux de voir le sort des enfants des ténèbres !

En résumé et tout simplement, pourquoi tout cela ? Pourquoi tout cet arbitraire débridé ? Certes, tous ces malheureux n'appartiennent ni à des partis politiques, ni à des syndicats, ni à des familles ayant des

responsabilités...

Notre pays bénéficie d'un gouvernement, d'un parlement, d'institutions démocratiques et, de surcroît, il dispose d'une organisation de défense des droits de l'homme. Et pourtant, la majeure partie des victimes de Tazmamart ont déjà purgé leur peine. Pourquoi n'a-t-on pas cherché, ne fût-ce qu'une fois, la réalité de cette prison ? Pourquoi le premier, le second et le troisième groupe de condamnés dans la même affaire ont-ils été relâchés et non les autres qui ont pourtant purgé leur peine, excepté six d'entre eux ?

Un jour, un gardien a dit vrai : « Le monde aujourd'hui est atteint de la fièvre de la démocratie et de la revendication des droits de l'homme. Vos familles n'ont même pas revendiqué pour vous les droits reconnus aux animaux. Vos proches se terrent dans la soumission. Vous ne représentez pas grand-chose pour eux. Comment pouvez-vous espérer l'attention et la pitié des autres ? »

*[Suit la liste des morts à l'époque où fut écrite la lettre, en 1989. Je les ai tous mentionnés dans le cours du récit.]*

La prison reçoit de temps en temps des détenus inconnus auxquels est réservé le même destin, sans que personne arrive à connaître leur secret.

Ainsi trois frères ont été amenés à cette prison et on dit d'eux qu'ils sont d'origine tunisienne et qu'ils ont été arrêtés en 1974.

Les détenus qui restent en prison sont tous dans une situation alarmante. Certains d'entre eux sont déjà dans la deuxième et troisième phase déjà décrites.

C'est cela, Tazmamart, avec tout ce qu'il cache de scandaleux, d'odieux et de condamnable. Drame sanglant dont Satan écrira l'histoire, digne de figurer au registre du déshonneur.

Oui, tout cela arrive alors que l'humanité se trouve à la veille du XXI$^{e}$ siècle et que résonnent de par le monde des voix réclamant la liberté de l'homme, le respect de sa dignité...

Où se situent dans tout cela les prisonniers de Tazmamart ? Eux qui vivent dans les couches les plus souterraines de l'enfer de ce monde, où ils sont injustement et gratuitement soumis au supplice, et qui ne trouvent personne pour leur tendre la main...

Les familles doivent se ressaisir, se libérer de la gangue de boue qui les

paralyse et prendre l’initiative de s’unir et de souder leurs rangs pour qu’elles fassent entendre leurs voix à l’intérieur comme à l’extérieur du pays, d’une manière pressante, continue, au lieu de se limiter aux simples tentatives individuelles, qui ne peuvent donner que de fausses promesses.

Les familles sont fort loin d’être entièrement conscientes de la réalité du drame des leurs. Elles croient que le régime de Tazmamart est similaire à celui de Kenitra : cela est totalement faux.

De toute façon, l’espoir est lié en premier et en dernier ressort à la clémence de Dieu et aux démarches de ces familles, surtout auprès des organisations humanitaires comme Amnesty International ou d’autres...

Toute attente, tout retard signifient l’exécution de tous ceux de Tazmamart.

« Celui qui tue injustement une âme tue le genre humain,
Celui qui sauve une âme sauve le genre humain. »

Le Coran.

Dieu le Tout-Puissant dit juste et vrai.

**Christine Daure-Serfaty** a enseigné au Maroc durant quinze ans. En 1986, elle a épousé Abraham Serfaty, alors emprisonné à Kenitra.

Tous droits réservés pour tous pays.
© 1992, Éditions Stock.

Participant d’une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d’accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu’alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l’exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d’un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l’exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782706280924) le 15 février 2019.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l’éditeur du livre original, qui dispose d’une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l’Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du CNL Centre national du livre

# TAZMAMART

## UNE PRISON DE LA MORT AU MAROC

CHRISTINE DAURE-SERFATY

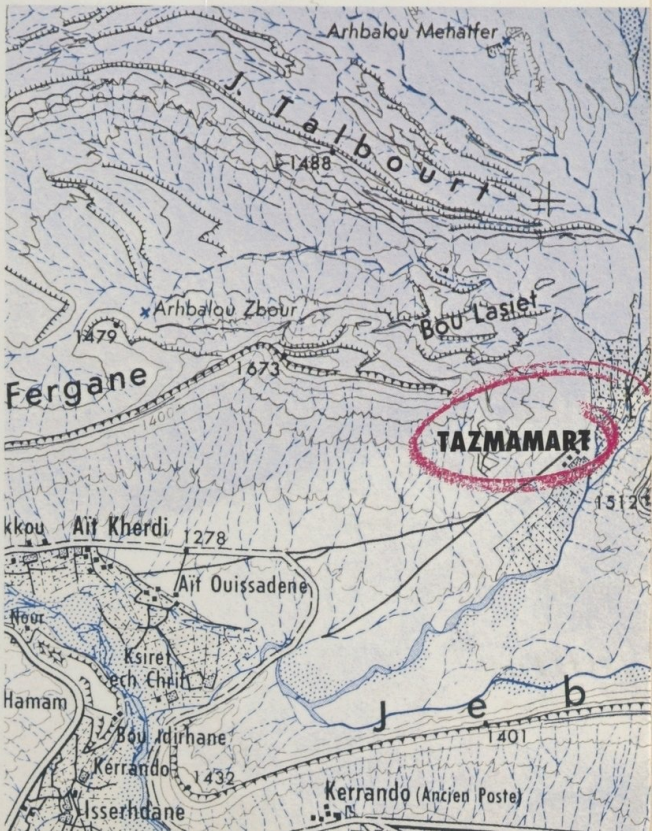


au Vif
STOCK